SEMITICA

CAHIERS

PUBLIÉS PAR L'INSTITUT D'ÉTUDES SÉMITIQUES

DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

I

HOLBROOK LIBRARY
PACIFIC SCHOOL
OF RELIGION

LIBRAIRIE D'AMÉRIQUE ET D'ORIENT
ADRIEN MAISONNEUVE
11, RUE SAINT-SULPICE, PARIS, 6e

1948

v.1-6
1948-56

LE PROBLÈME
DE LA
NOTATION DES HOMOPHONES NOUVEAUX
DANS LE SYLLABAIRE SUMÉRO-AKKADIEN

La discrimination des valeurs homophones dans le syllabaire sumérо-akkadien a longtemps préoccupé les assyriologues. Au moment où, après une période de normalisation, la question se trouve à nouveau posée à la suite de la découverte de valeurs nouvelles, il n'est pas, je crois, sans intérêt, avant qu'intervienne une solution que l'on souhaiterait définitive, du moins dans ses principes, de préciser certaines données qui semblaient acquises, mais que diverses publications récentes paraissent parfois négliger.

Un bref rappel des faits permettra de mieux situer le problème. Dans le syllabaire sumérо-akkadien, il arrive assez fréquemment qu'un même son puisse être rendu par plusieurs signes différents. Il en résulte que, sans le secours d'artifices graphiques, une transcription risque d'être un reflet infidèle, et parfois trompeur, de l'original cunéiforme.

Ce fut un des mérites de Fr. Thureau-Dangin d'avoir compris la nécessité de traiter dans son ensemble tout le problème des homophones, d'établir un système à la fois cohérent et simple et de le faire adopter par l'ensemble des assyriologues. Il s'agissait d'une part de trouver un principe de classement qui pût servir indistinctement pour chaque série d'homophones, d'autre part de choisir un mode de notation qui fût aussi simple et assimilable que possible, qui réduisît au minimum les artifices graphiques et qui réservât la possibilité d'ajouter automatiquement à chaque série toute valeur homophone nouvelle.

Pour répondre à ces différents desiderata, Thureau-Dangin proposa les principes généraux suivants :

— les homophones seraient classés d'après la fréquence de leur emploi dans les textes, qu'ils fussent sumériens ou akkadiens ;

— l'homophone le plus fréquent ne comporterait aucun signe distinctif, le second serait marqué de l'accent aigu, le troisième de l'accent grave [1], et, à partir du quatrième, un indice numérique distinguerait les valeurs suivantes ; ex. :

a, *á*, *à*, a_4, a_5, a_6, etc.

— Si l'homophone, au lieu d'être monosyllabique, est bisyllabique ou polysyllabique, l'emploi des accents serait prolongé vers le début du mot autant que le permettrait le nombre des syllabes, le recours aux indices numériques n'intervenant qu'après épuisement de ce premier mode de notation ; ex. :

umun, *umún*, *umùn*, *úmun*, *ùmun*, $umun_6$, $umun_7$, etc.

karadin, *karadín*, *karadìn*, *karádin*, *karàdin*, *káradin*.

— A cette règle une exception : les valeurs dérivées seraient affectées du même signe diacritique (accent ou chiffre) que celui de la valeur dont elles procèdent ; ex. :

gur, *gúr*, *gùr* (*gùru*), gur_4, gur_5 ($guru_5$), gur_6 ($guru_6$), etc.

Si le quatrième et le cinquième homophones, étant bisyllabiques, n'ont pas de correspondants monosyllabiques, on utiliserait pour ces deux valeurs l'accent aigu et l'accent grave sur la dernière syllabe [2] ; ex. :

mur (*muru*), *múr* (*múru*), *mùr* (*mùru*), *murú*, *murù*, $muru_6$, mur_7.

Après avoir soumis son projet à un certain nombre de savants éminents parmi lesquels Zimmern, Clay, Weidner, Scheil, Weissbach, Landsberger et Poebel, et tenu compte de leurs suggestions, Thureau-Dangin publia, en 1926, *Le syllabaire accadien* et, en 1929, *Les Homophones sumériens*, dans lesquels il exposait et mettait en pratique les principes de classement et de notation que nous venons d'analyser. Ce système ayant été adopté par le Congrès des Orientalistes de Bruxelles, en 1938, les assyriologues avaient enfin à leur disposition une méthode de transcription simple, cohérente et univer-

1. Thureau-Dangin avait primitivement songé à adopter la seule numérotation pour distinguer les homophones entre eux. C'est sur le conseil de Zimmern qu'il y a renoncé (cf. *Syll. Acc.*, Avant-propos, p. VII). Nous verrons plus loin que Deimel est resté fidèle à ce principe de classement.

2. Telle est du moins la ligne de conduite que Thureau-Dangin adopte généralement dans ce cas ; elle ne va malheureusement pas sans exceptions, qui me paraissent difficilement explicables, cf. $mulu_4$.

sellement reconnue qui permettait avec une précision parfaite de transposer en caractères latins un original cunéiforme.

Malheureusement, malgré le soin qu'il y avait apporté, le dépouillement de THUREAU-DANGIN était incomplet. Dès la publication de son *Syllabaire*, toute une série de comptes rendus, d'articles ou de notes proposa de nombreux compléments aux listes d'homophones qu'il avait établies [1].

Il put utiliser, dans ses *Homophones*, ceux de ces travaux qui parurent entre 1926 et 1929. Mais les valeurs qui furent proposées après cette date, restèrent naturellement en dehors de tout classement. L'inconvénient eût été minime, si elles avaient été strictement numérotées conformément à la méthode de THUREAU-DANGIN. Or, outre que plusieurs d'entre elles furent révélées simultanément par des auteurs différents qui n'avaient pas pu se consulter sur la place respective à donner à leur découverte, il s'avéra très vite que de nombreux savants interprétaient différemment les principes mêmes de cette méthode. Ainsi, dans le cas d'une valeur purement akkadienne, les uns l'ajoutaient à la fin de la liste suméro-akkadienne à laquelle elle appartenait ; d'autres l'inséraient à l'intérieur de cette liste, après le dernier homophone akkadien ; tels encore, le cas échéant, la mettaient à l'alignement d'une autre valeur déjà enregistrée, qui lui était apparentée ; certains enfin prenaient en considération pour leur classement les listes plus récentes publiées par le P. A. DEIMEL.

En 1930 en effet, DEIMEL avait donné en tête de son *Šumerisches Lexikon* le répertoire de toutes les valeurs sumériennes, akkadiennes et hittites qu'il avait recueillies [2]. Ce répertoire comprenait, outre les

1. Les principaux sont LANDSBERGER, *Orientalistische Literatur Zeitung*, 31 (1928), 476-480 ; UNGNAD, *Seltene akkadische Lautwerte*, ZA 38, NF 4 (1928), 79-80 ; MEISSNER, *Nachträge zu Thureau-Dangin Syllabaire accadien*, ZA 38, NF 4 (1928), 201-208 ; E. W. GEERS et Th. JACOBSEN, *Further Additions to « Le Syllabaire accadien »*, ZA 39, NF 5 (1929), 223-225 ; N. SCHNEIDER, *Berichtungen zu « Nachträge... » von Meissner*, ZA 39, NF 5 (1929), 225-226 ; W. VON SODEN, *Neue Beiträge zu Thureau-Dangin's Syllabaire accadien*, ZA 43, NF 9 (1936), 316-318 ; I. J. GELB, *Additional akkadian Values*, AJSL, 53 (1937), 34-44 et 180-187 ; L. OPPENHEIM, *Additions au Syllabaire akkadien de Thureau-Dangin*, *Orientalia*, n° 9 (1940), 25-28 ; Th. BAUER, OLZ 46 (1943), pp. 167 sqq. (CR de la *Chrestomathie* de NASTER). E. W. GEERS, *The Treatment of Emphatics in Akkadian*, JNES, IV (1945), p. 65-67 ; G. R. DRIVER, *Additions to the cuneiform Syllabary*, Journal of Cuneiform Studies I (1947), 47-49.

2. *Lautwerte der Keilschriftzeichnen in šumerischen, akkadischen und hethi-*

valeurs uniques, des séries d'homophones beaucoup plus fournies que celles de THUREAU-DANGIN. De plus, comme DEIMEL, faisant cavalier seul, n'avait pas adopté toutes les règles sur lesquelles se fondait le classement précédent, il résulta, et de sa publication et de la notation hétéroclite des valeurs nouvellement connues, une confusion croissante que les assyriologues ne tardèrent pas à déplorer.

En 1943, Theo BAUER concluait par ces mots son compte rendu de la *Chrestomathie* de NASTER : « Störend ist dass in der Indizierung der neu gefundenen Werte beträchtliche Differenzen bei den verschiedenen Autoren zu vergleichen sind. Die alte Konfusion die vor den Erscheinen des Thureau-Danginschen Homophones herrschte ist wieder da. Es sei deshalb hier die Bitte ausgesprochen dass Thureau-Dangin oder ein von ihm autorisierter Gelehrter Nachträge zu seinem Verzeichnis redigiere die dann für alle bindend wären. »

A ces lignes fait écho le même vœu exprimé par DRIVER à la fin de son article *Additions to the Cuneiform Syllabary*, paru en 1947 dans le *Journal of Cuneiform Studies* :

« Some seventeen to twenty years have passed since the publication of the invaluable Syllabaire Accadien (1926) and Homophones Sumériens (1929) and already three scholars (Gelb, von Soden, Oppenheim) have issued considerable supplements to them and the time is coming, if it has not already come, when new editions ought to be prepared... »

THUREAU-DANGIN n'avait pas été sans se rendre compte lui-même de la nécessité de faire rentrer dans le droit chemin ces enfants perdus du Syllabaire. Non moins opportun lui paraissait un contrôle minutieux des multiples valeurs nouvelles que comportaient les listes de DEIMEL. Il serait en effet aussi injuste de les tenir pour nulles et non advenues que dangereux de les admettre toutes sans discernement. Car si beaucoup peuvent paraître conjecturales, voire mal fondées, certaines sont parfaitement acceptables. Avec la conscience qu'il apportait à toutes ses recherches, THUREAU-DANGIN avait donc entrepris une vérification complète de toutes les valeurs publiées qui ne figuraient pas dans ses *Homophones*. Son travail était presque achevé, lorsque la mort le surprit le 24 janvier 1944. Il est infiniment regrettable que, confor-

tischen Texten. En 1934, DEIMEL devait d'ailleurs reprendre ce répertoire sous une nouvelle forme dans son *Šumerisch-Akkadisches Glossar*. Il faut noter qu'un certain nombre de valeurs qui figuraient dans les *Lautwerte* n'ont pas été maintenues dans cette seconde publication.

mément à sa volonté expresse de ne permettre aucune publication posthume, nous soyons à jamais privés de ces notes critiques où excellaient sa prudence et son ingéniosité.

A cette époque, je préparais moi-même un travail sur l'écriture akkadienne et je dois à ces préoccupations d'avoir maintes fois questionné Thureau-Dangin sur son dépouillement en cours et sur les lignes maîtresses de sa doctrine. Au moment où la question de la notation des homophones nouveaux réclame une solution prochaine, je crois devoir à sa mémoire de rappeler ici les principes directeurs auxquels il me parut alors particulièrement attaché :

a) Chaque liste d'homophones est commune au sumérien et à l'akkadien. C'est donc à la suite du *dernier* homophone qu'il convient d'ajouter toute valeur nouvelle.

b) Les séries déjà établies restent immuables. Si une valeur déjà enregistrée est reconnue fausse, la série à laquelle elle appartient ne doit pas être remaniée. La place de cette valeur supprimée demeure simplement inoccupée.

c) La transcription — et partant le syllabaire — note des faits d'écriture et non des faits de prononciation plus ou moins variable.

d) Quelles que soient les imperfections de détail du système — et Thureau-Dangin était le premier à les reconnaître — il serait dangereux de vouloir y remédier [1]. Une correction minime serait la porte ouverte à un bouleversement général. En accepter l'ensemble est une question de discipline intellectuelle à laquelle, en définitive, chacun trouvera son avantage.

Si le premier et le dernier points n'appellent pas de commentaires particuliers, je me permettrai de présenter pour les deux autres quelques suggestions qui pourront en quelque sorte leur servir d'illustration :

b) Dans les *Homophones* mêmes de Thureau-Dangin il n'est pas douteux que certaines valeurs ne sauraient être maintenues. C'est le cas par exemple pour les valeurs *qaṭ*, *qâṭ*, *qàṭ*, *qaṭ*$_4$, *qiṭ*, *qíṭ*, *quṭ*,

1. Sans vouloir corriger le classement de Thureau-Dangin, il est un point toutefois sur lequel on pourrait, ce me semble, apporter une précision indispensable. Dans son syllabaire, la valeur *ina* est commune à deux signes AŠ et ŠI. Ne point les distinguer pourrait prêter à confusion. Comme le signe ŠI a également une valeur *in*, ne pourrait-on pas aligner sur ce monosyllabe les valeurs dérivées *inu*, *ina*, *ini*, en transcrivant *ínu*, *ína*, *íni* ? On distinguerait ainsi *ina* (= AŠ) et *ína* (= ŠI).

qaṣ, etc., qui, ainsi que l'a excellemment montré Geers, doivent être supprimées du syllabaire, la langue akkadienne n'admettant pas que deux emphatiques coexistent dans une même racine[1].

Dans la série *gi/ge*, quelques valeurs paraissent également devoir être abandonnées. Une partie de cette série se fonde uniquement sur les données du syllabaire Rm. 2, 588 qui, entre autres, énumère dans deux cases successives les signes et les traductions akkadiennes correspondant au sumérien *ge*. Or il est très improbable que, dans une tablette de ce genre, deux cases différentes soient affectées à la même valeur. Il est plus vraisemblable de supposer que dans la seconde case le scribe a par erreur répété *gi-e* au lieu d'écrire *gi-in* qu'appelle la séquence *gi-gin-gim* connue par ailleurs. Notons en effet que, d'une part, *gim* apparaît bien immédiatement après et que, d'autre part, les signes de la deuxième case ont effectivement la valeur *gin*. Si cette correction est fondée, il convient de supprimer dans les *Homophones*, ge_{11}, ge_{13}, ge_{18} et ge_{21}.

Il n'est pas impossible enfin que les valeurs *nír-nir*$_5$ ne soient le fait de mauvaises lectures et qu'on ne leur doive préférer *niní-nini*[2].

c) Sur la différence qu'il importe d'établir entre les faits d'écriture et les faits de prononciation, notamment en ce qui concerne la tendance à la spirantisation de certaines consonnes, Thureau-Dangin s'était déjà nettement prononcé dans ses *Homophones*, p. 46 et 52, à propos des graphies *bak-ra*, *bak-ru-su* (pour *baḫra*, *baḫrusu*), *tar-ḫaṭ* (pour *tarḫaṣ*), *šud-nu-nu* (pour *šuznunu*), *a-tar* (pour *ašar*). Dans une graphie comme *bak-ra* (pour *baḫ-ra*), il est certain que le scribe a employé le signe *bak* en tenant compte de la prononciation spirante du *k*, mais il est non moins certain qu'il a écrit volontairement *bak* et non *baḫ*. Nous devons donc respecter sa graphie, quitte à nous de savoir qu'à certaines époques le *k* se prononçait *ḫ*. De la même façon, nous garderons-nous bien d'introduire dans le syllabaire la transposition spirante de *ba* (*wa*), de *bi* (*wi*), de *kur* (*ḫur*), de *šat* (*šas*), de *bar* (*war*), de *lit* (*lis*), de *kam* (*ḫam*), pour ne citer que les plus connues[3].

1. Ainsi présentée, cette règle est peut-être trop absolue. Il n'est pas impossible en effet qu'à basse époque, cette intransigeance de la langue akkadienne ne se soit atténuée, sous l'influence des parlers sémitiques de l'ouest.

2. Cf. à ce sujet MAOG, XIII, 32, 3.

3. Si l'on tient à marquer la différence de prononciation, le meilleur moyen me paraît être celui qu'emploie J. Lewy dans ses publications : il transcrit dans ce cas : *ḫa*, *ḫar*, etc.

C'est à mon avis l'application de ce même principe qui doit trancher par la négative la question de savoir si l'on doit accepter dans le syllabaire les valeurs néo-babyloniennes du type *dur* pour *dar*, *num* pour *nim*, etc., proposées par L. Oppenheim dans *Orientalia*, n° 9 (1940), pp. 25-28 (et qu'il note dar_5, *nim*, etc.). Il s'agit en effet, ici encore, d'un fait de prononciation et non d'un fait d'écriture. Pour le scribe de cette époque DUR représentait non pas *dar*, mais une syllabe fermée *d-r* dans laquelle le timbre vocalique médian n'était plus caractérisé. Il est donc parfaitement inutile de vouloir rétablir dans notre transcription une précision qui était étrangère à l'esprit du scribe ancien. Mieux vaut garder sa graphie matérielle, en se rappelant qu'à ce stade de la langue et de l'écriture, dans un signe *consonne* + *voyelle* + *consonne*, la prononciation de la voyelle était devenue indistincte. Par suite, lorsque L. Oppenheim rapproche l'emploi de NUM avec la valeur *nam* (*nàm*) et de LIM avec la valeur *lam* (lam_4) dans les syllabaires « cappadocien » et néo-babylonien, il met en parallèle deux faits qui ne sont nullement comparables et dont nous devons au contraire tirer des conclusions toutes différentes. Le scribe cappadocien en utilisant le signe NUM avait le désir conscient d'écrire *nam* (avec un *a* caractérisé) ; aussi devons-nous tenir cette valeur de NUM comme valable en ancien-assyrien. En revanche, pour le scribe néo-babylonien, l'emploi de NUM ne représente plus que la graphie de *n* + *voyelle vague* + *m*. Il eût tout aussi bien employé — et sans intention particulière — NIM ou NAM. Il est partant inutile de conserver cette valeur *nàm* dans le syllabaire néo-babylonien [1].

Il nous reste maintenant à évoquer la délicate question des rapports entre les listes de Thureau-Dangin et celles de Deimel. Les différences matérielles de notation que l'on peut relever entre les deux publications ne présentent qu'une difficulté mineure. Que Deimel, d'une part, ait cru bon de conserver, à l'exclusion de tout accent, la seule notation numérique, et que, d'autre part, en regard des séries communes (valeurs simples et valeurs dérivées), il ait préféré établir deux

1. Je tiens d'ailleurs à signaler que, depuis la publication de son article, L. Oppenheim lui-même avait sensiblement assoupli son point de vue sur la question. Le 13 juillet 1946, il m'écrivait en effet « in the Neo-Babylonian period, the vocalic characters of the values : consonant + vowel + consonant are used very often indiscriminaterly. I have read a paper concerning this phenomenon at one of the meetings of American Orientalists (not published).. »

séries distinctes, entraînant ainsi des divergences fâcheuses entre les indices adoptés pour certaines valeurs, cela n'a au fond que peu d'importance. Le tout est d'indiquer clairement à quel répertoire l'on se réfère — et il va de soi que l'école française reste fidèle aux principes des *Homophones*.

La vraie difficulté réside dans les queues de listes de Deimel qui nous offrent de multiples valeurs nouvelles inconnues des *Homophones* de Thureau-Dangin. Doit-on conserver ces valeurs et quels indices faut-il leur donner ?

Sur cette question, je sais seulement que Thureau-Dangin tenait bon nombre de ces nouveautés pour discutables et plusieurs pour franchement erronées. Quant à leur notation, il est à peu près certain qu'il n'entendait pas conserver celle de Deimel. Je n'en veux pour preuve que les notations bu_8 qu'il propose pour *ú* dans RA 32, 150 (alors que bu_8 représente le signe BUR dans les *Lautwerte* de Deimel) et uz_4 pour *az*, dans son étude sur les graphies rompues (alors que Deimel donne la valeur uz_4 au complexe UZ-MUŠEN). Par suite, si nous entendions rester strictement fidèles à la pensée de l'auteur des *Homophones*, nous devrions, après avoir éliminé toutes les valeurs douteuses du répertoire de Deimel, reprendre le classement des valeurs maintenues et les ajouter aux listes anciennes dans l'ordre que nous fournirait la fréquence de leur emploi dans les textes. C'est ici que se fait cruellement sentir l'absence du maître incontesté qu'était Thureau-Dangin dont l'autorité universellement reconnue aurait pu faire admettre sans discussion ce classement complémentaire.

Personnellement, je verrais plus d'inconvénients que d'avantages à modifier la notation de ces valeurs rares de Deimel. On ne saurait en effet oublier que le *Šumerisches Lexikon* est un livre de base pour les études sumériennes. Si le bouleversement de ses indices peut paraître sans gravité à de purs assyriologues, il n'en serait pas de même pour les adeptes du sumérien, dont certaines transcriptions risqueraient fort de pâtir d'un changement de notation. Ne serait-il pas plus sage d'étendre aux listes de Deimel le privilège que Thureau-Dangin revendiquait pour les siennes, à savoir qu'il y a intérêt à maintenir dans leur structure générale, en dépit d'imperfections de détail, des listes qui ont au moins le mérite d'exister et d'être déjà couramment utilisées ? Dans ces conditions, nous serions amenés à adopter la ligne de conduite suivante : le système de Thureau-Dangin reste naturellement à la base du classement des homophones. La notation de ceux-ci

demeure intangible même si certains d'entre eux doivent être après coup supprimés. Pour les valeurs supplémentaires qui ne se trouvent que dans le *Šumerisches Lexikon*, nous les ajouterons, une fois épurées, à la fin des séries de Thureau-Dangin, en conservant à chacune des valeurs rescapées la numérotation que Deimel lui avait assignée. Lorsque la soudure d'une liste à l'autre sera difficile, on s'efforcera de modifier le moins possible les notations acquises. Et ce sera seulement à la suite de ces séries globales (Thureau-Dangin-Deimel) que nous classerons les valeurs nouvellement reconnues et qui restent encore en dehors du syllabaire.

Tels sont du moins les principes sur lesquels je me suis fondé dans mon travail sur l'*Écriture akkadienne*.

Quant à la discrimination qu'il importe d'établir entre les différentes valeurs de Deimel, pour savoir celles qui méritent d'être conservées, il serait ici hors de propos d'examiner en détail chaque cas particulier. Au reste, on trouvera dans l'ouvrage que j'ai mentionné toutes les justifications qui, le cas échéant, m'ont paru nécessaires. Dans le cadre de cet article je me bornerai donc à énumérer, avec quelques exemples, les « chefs d'accusation » dont me paraissent relever les valeurs indésirables :

1) Nous laisserons de côté les *mots* akkadiens empruntés par le sumérien *aban*, *abnu*, *ešten*, *gagar*, *maḫar*, $maḫar_2$, *maškum*, *nagbu*, *šaman*, uru_{12} ; etc.

2) La langue sumérienne ignorant vraisemblablement les emphatiques, toutes les valeurs sumériennes comportant ces phonèmes peuvent être considérées comme inexistantes : ex. : *geštu* (*gešṭu*, $geštu_{18}$), *guṭu* (*gúd*), *ḫenṣir* (*ḫenzer*), *meṣi* (*meze*), $meṣi_2$ (*mezé*), $ṣi_4$ (zi_4), etc.

3) Il ne paraît pas souhaitable de tenir compte, dans la graphie, de certaines assimilations ou dissimilations qui ont pu se produire dans la prononciation ; nous ne conserverons donc pas : ab_5 (A-AN) (lire *àm-ba-aš*), *abbar* (lire *ambar*), $aš_8$ (AN) (lire *an-ša-an*) ; $ḫin_6$ (NÍG) (lire *nig-gal-gal*, malgré la graphie *ni-in-gal-gal* de KBO, I, n° 3).

4) L'interprétation inexacte de certaines gloses — notamment entre deux signes — semble, à plusieurs reprises, avoir induit Deimel en erreur. Supprimer : $abrig_2$ résultant d'une mauvaise analyse de la

glose *ka-ab-ri-ig* en *ka-abrig* (lire en réalité *kaprig* < *ka-pirig*) — $giš_4$, $giš_5$, $giš_6$, fondés sur *Or. St.*, II, 257, 49 et MAOG 4, 258, 64, 4; 257, 48, 44, où nous trouvons en réalité *giš«*, *gi-iš «*, *gi-iš «*, c'est-à-dire *giš* (*ki-bir*), *gi-iš* (*ḫa-aš*), *gi-iš* (*ku-u-ru*), *giš* étant la lecture du déterminatif seul et non de l'ensemble du groupe. — gug_6 (déduit de KA$^{gu\text{-}ug}$GAG : *gug* n'est vraisemblablement pas la glose de KA, mais indique plutôt la lecture du premier signe et l'initiale du second afin d'assurer la lecture *gù-gag* des deux idéogrammes. — $ša_{11}$ (MIR : TC, n° 35, rev. 1, 44, la glose se réfère à DU ($ša_4$) et non à MIR). — tum_6 (KI-TÙM), $ḫir_3$ (SA-ḪIR), $lagab_3$ (GIŠIMMAR-LAGAB), $lagab_4$ (IM-LAGAB), *ullu* (EN-ULLU$_2$) : la glose n'intéresse que le deuxième signe du groupe. — $ḫibiz_3$ (ḪIBIZ-KAR) : la valeur $ḫibiz$ ne vaut que pour le premier signe. — $nindu_2$ (NIN-GAB-MA : lire $nin\text{-}du_8\text{-}ma$. — Quant à na_7 (NAM), il est vraisemblable que, dans Br. 2094, ŠL 79, 3, *na* n'est pas une glose de NAM ; par ailleurs, dans le passage qu'invoque Geers en faveur de cette même lecture en akkadien (corriger la référence BE II, 106, l. 7, en UM II, 106, l. 7), il faut comprendre *i-bi-in-nam-šim-ma* au lieu de $i\text{-}bi\text{-}in\text{-}na_7\text{-}ka$, etc.

5) Doivent être également éliminées des valeurs manifestement incomplètes : $aš_9$ (PA : CT 35, 7, 6, lire [*ma ?-*]*áš*. — bi_9 (AḪ : ŠL 398, 5 ; en réalité *bi-*[...]. — dig_2 (KI-NE-ERÌN : en réalité, *di-ig-s*[*a*] (cf. toutefois ŠL 461, 115 a). — eme_5 (ŠL 174, 1 : en réalité *e-me-*[...]. — *gim* (CT 19, 38 (K. 10074), l. 3, vraisemblablement, [...]*-gi-im*. — mi_5 (PI : CT 11, 3, 3, 54, en réalité *mi-*[...]. — $šu_9$ (CT 19, 38 (K. 14074), l. 2, en réalité, *šu-*[...], etc.

6) Il paraît superflu de différencier le même idéogramme précédé ou non d'un déterminatif : *esi*, esi_2, esi_3 (lire (*giš*)*esi*, (*zá*)*esi*, *esi*). — $ḫaš_5$ (lire (*giš*)*ḫaš*, cf. d'ailleurs MAOG 4, 258, 64, 4). — *nar*, nar_2 (lire *nar*, (*geme*)*nar*). — De même, du_{17} se ramène à du_{14}.

7) Certaines valeurs adoptées par Deimel proviennent d'une simple confusion de signes : $arḫuš_3$ et $arḫuš_4$ sont en réalité le même signe. — de même pour *ennigi* et $ennigi_2$; $epig_2$ et $epig_3$; $guru_8$ et $guru_9$ (que nous noterons $guru_{17}$ pour l'insérer dans la série complexe *gur/guru*) ; *idigna* et $idigna_3$; *sumug* et $sumug_3$; tak_4 et tak_2 ; $teḫi$ et $teḫi_3$. — su_{12} (TSBA 1888, p. 548, 19) est une erreur de lecture, il s'agit du signe su_9 ; — gim_9 (SAL : ZA 36, 107) est en réalité le signe *gìm* ;

— egi_2 n'est pas NIN, mais GEME-KU (donc à lire (*geme*)*egi*) ; — $rurun_6$, qui serait attesté par UM XII/1, n° 55, IV, 10, n'est pas autre chose que *gurùn*. — $[š]ug_2$ (ŠE : VR 38, 27 a) est en réalité PAP-PAP (lire [*bul*]*ug*).

8) Pour les idéogrammes composés il ne semble pas souhaitable d'admettre, comme valeur indépendante, la lecture globale, lorsqu'elle n'est que la simple juxtaposition des valeurs particulières de chacun des composants : ara_8 = *a-rá* ; *dudu* = du_{11}-du_{11} ; $dudu_2$ = du_7-du_7 ; *girgir* = *gìr-gìr* ; *gude* = *gù-dé* ; *ešelal* = *eše-lal* ; $urša$ = ur_5-*ša* ; *urgu* = ur_5-gu_7 ; etc.

9) Inversement, il paraît dangereux de dissocier arbitrairement en valeurs distinctes des idéogrammes composés dont la lecture globale ne correspond pas à la juxtaposition de valeurs bien attestées des composants : Ainsi est-il pour le moins aventureux de conclure à une valeur *kis* pour *ki* d'après *kislaḫ* ; kan_5 pour *ki* d'après *kankal* ; rim_4 pour $kaš_4$ d'après *parim* ; si_{16} pour *me-li* d'après *ensi* ; $ša_{14}$ pour *u* d'après *šakan* ; $taḫ_3$ pour *ga* d'après *utaḫ* ; tu_{17} pour *ga*, d'après *utú* ; etc.

10) Le répertoire de Deimel renferme un certain nombre de valeurs qui proviennent d'une erreur d'interprétation du savant moderne ou d'une bévue manifeste du copiste ancien. Ungnad dans ZA 33, 70 a déjà signalé *alad* (lire *alab*), *ḫibiessu* (!), *kuršammi* (lire *màt šamme*), *saḫardub* (lire *saḫarpeš*), $ušum_2$ (lire *ukum*), etc. A ces corrections, ajoutons celles-ci : outre la série *eburra*, *egia*, *egirsu*, *eḫalla*, *eḫili*, *elilla*, *ella*, *eazag*, qui, d'après CT 41, 47, doit être corrigée en *gaburra*, *gagia*, *gagirsu*, *gaḫalla*, *gaḫili*, *galilla*, *gasikilla* et *gazag* ; — *agam* est à lire *agán*, d'après S^b (et probablement aussi d'après *Voc. Chic.* 37) ; — $anum_3$, erreur de lecture pour *a-tu-nu-um* ; — ar_4 est fondé sur une mauvaise interprétation de JRAS 1892, p. 357, l. 28, où il faut lire *a-na nišê dar-ka-a-ti* (et non ar_4-*ka-a-ti*) ; — ara_6 et ara_7, d'après CT 12, 6, ne sont pas les lectures respectives de DU et de UD, seul le groupe complet UD-DU a la valeur globale *arà* ; — be_4 n'est pas la lecture de BA-BA, mais de BA seul (erreur de Zimolong, *Ass.* 523, 4, 51 ; cf. *Homophones*, p. 3) ; — bi_8 (NI), Zimol., *ib.*, 1, 7, 24 *bi-e*, doit-être corrigé en *bè* , — du_{18} est une mauvaise lecture du signe ÍL (cf. ŠL 320, 18-19) ; — du_{21} provient d'une interprétation

erronée du nom divin ^{d}*Nin-me-dím-DU/DU*$_{21}$, qu'il convient de lire ^{d}*Nin-me-dím-ša*$_4$/*ša*$_6$ (cf. CT 24, p. 12 et pl. 6, 25 ; AJSL 38, 157) ; — fautives sont également les équivalences *du*$_{22}$ pour *ki* (ŠL 461, 18, cf. K. 151, Bem. n° 461) et *dubbin*$_2$ pour *tar* (CT 11, 28 (K. 8387), rev. 8) ; — *eru*$_4$ repose sur une erreur de lecture de HGT 117 qui porte *u*$_4$-*ru*, et non *é-ru*) ; — [*g*]*al*$_6$, dans CT 11, 1, 1, 67, doit être corrigé en [*ma-*]*al*, de même que *gal*$_7$ en *ta* (*!*)-*al* (CT 12, 10 a, cf. *Homophones*, p. 33, note 13, et d'ailleurs Deimel, *Š.-A. Glossar*, p. 40) ; — *gar*$_{15}$, *gud*$_7$, *gudda* (cf. S. Gl. p. 279), *ḫa*$_5$, *ḫar*$_3$ sont également erronés ; — *ḫaniš* (IM : ZA 31, 103, 12 ; HGT 105, II 6, lire *ilu mir* et non *ilu min* ; double *ḫaniš*$_2$) ; — *la*$_9$ erreur de lecture du *Syll. Yale* 166 qui porte *ad* (c'est-à-dire *àd*) et non *la* ; — *lag*$_2$, dans ZA 28, 362, 3, est à lire *ki-id* ; et *lib*$_6$, dans CT 11, 4, 5, 46 (cf. ZA 44, 220), *tu* (*!*)-*ur* (*!*) ; — *ma*$_7$ (CT 12, 16, 51 b) doit être lu *ba-a* (= *ba*$_7$) ; — la lecture *malba* est à corriger en *ganba* ; — *nak*$_2$ et *rid*$_2$ proviennent d'erreurs de copie de Reisner (SBH n° 32, rev. 22, et pl. 49, 9 : lire *nak* et *rid* (forme babylonienne) ; — *nindu*$_3$ (SUG-NINNI) n'est fondé que sur une mauvaise lecture de la glose (*ni-in-ni* (*!*) et non *ni-in-dù*) qui d'ailleurs intéresse seulement le second signe ; — *pi*$_9$ (ŠI), dans CT 12, 30 (38178, rev.) est une bévue du scribe qu'il faut corriger en *ši*(-*!*)-*i* ; *pil*$_3$ (CT 11, 3, 12) doit être lu *pi-rig* ; — *pir*$_4$ (IM, CT 25, 16, 8) représente en réalité [^{il}]*we-er*, c'est-à-dire *mér* ; — *ṣi*$_3$ (SUM) ne paraît attesté que par CT 12, 30 où il convient de lire [*s*]*i-i* et non [*ṣ*]*i-i* ; — *ṣi*$_5$ erreur matérielle dans CT 12, 42, 78 b, où *ṣi* doit être corrigé en *ia* (*!*) (= *ia*$_4$) ; — au lieu de *ṣibid*, lire *ṣimid* ; au lieu de *šita*$_6$ (QA) lire *šika* (LA) dans HGT 102, 4 ; — *šuḫub*$_2$ est une erreur de Zimol., *op. cit.*, IV, 30 pour *šuḫub* ; — *šuru*$_5$ (LAL) dans HGT 104, rev. 3, 13 ; 111, rev. 3, 24 ; UP 12, n. 1, 2, ne peut être lu que *su-ru* ou *zu-ru* ; — *ukuš*$_3$ est à corriger en *ušuš* ; — *uga*$_3$ est une mauvaise interprétation d'une variante de CT 11, 15, 1, 54 : la variante *ga* ne se substitue pas à *tug* dans *u-tug*, mais s'ajoute à lui comme complément phonétique (*u-tug-ga*) ; — la valeur *uš*$_8$ pour UR ne me paraît fondée que sur TC, n° 35, rev. 1, 20, UR-ŠA$^{ta-ša-ri}$RI : Deimel y a probablement lu la glose *uš-ša-ri* (noter cependant qu'il cite à sa place la valeur globale *tašari* pour l'ensemble de l'idéogramme).

11) Je crois enfin qu'il faut tenir pour purement hypothétiques les valeurs qui sont uniquement déduites du nom d'un signe (ex. *ša*$_{15}$, etc.), et celles dont la consonne finale n'a pour justification que l'ini-

tiale d'un complément phonétique (ex. *zig* (*-ga*), etc. Si Deimel a cru pouvoir les accepter dans ses listes, Thureau-Dangin, avec plus de prudence, les a réservées jusqu'à plus ample informé.

Dans ces quelques pages, il ne pouvait être question de traiter dans son ensemble un problème aussi complexe. Au reste, d'autres savants, d'une expérience plus ancienne et d'une autorité plus assise, eussent été mieux qualifiés que moi-même pour proposer des directives générales en vue d'une solution définitive. Si j'ai pris l'initiative de présenter les observations précédentes, c'est que le prochain Congrès des Orientalistes se tenant à Paris en 1948, il m'a semblé qu'un assyriologue français se devait de rédiger en quelque sorte un rapport préliminaire qui pût servir de base à un échange de vues dont la nécessité apparaît éminemment souhaitable.

René Labat.

ARIŠEN DANS LES LETTRES DE MARI

En 1912, Thureau-Dangin publia un texte gravé sur une tablette de uivre remontant à une époque intermédiaire entre l'époque d'Agadé t l'époque (de la IIIe dynastie) d'Ur. Ce texte est au nom de *A-ri-si-en*, oi d'Urkiš et de Nawar, pays localisé par le même assyriologue sur a rive gauche du Tigre, dans les montagnes du Zagros[1]. En 1931[2], Thureau-Dangin fit remarquer que *A-ri-si-en* devait se lire en babylo- ien *A-ri-še-en*, et il nota que ce nom propre ḫurrite signifie « Donne- n-nom ».

Nous connaissons, actuellement, quatre[3] lettres de Mari dans les- uelles on lit plusieurs fois le même nom écrit *A-ri-še-en-ni*, ou bien l-*ri-še-ni*, et une fois *A-ri-ši-ni*[4].

[il]Dagan écrit à Itûr-Ašdu — gouverneur de Ḫarran — que lorsque on père à lui, [il]Dagan, était ennemi d'Arišen et qu'un certain Gimillu e cessait d'écrire à Arišen, son père expulsa de Burundu les messa- ers de son ennemi[5].

Une lettre d'Ibâl-[d][Ada]d à Zimri-Lim nous apprend qu'Arišen est assal du roi de Mari, que, par conséquent, Burundu une des villes 'Arišen est aussi vassale de Zimri-Lim et que, par suite, elle a tous

1. RA, IX (1912), p. 1-4.
2. *Syria*, XII, p. 253-254.
3. Deux (sigle provisoire B 308 et B 590) font partie de notre lot actuel ; les deux utres (D I et D II) sont à la disposition de M. Dossin qui a bien voulu nous en nvoyer la transcription avec l'autorisation de les utiliser à notre gré. Nous cite- ons et traduirons plus loin les passages qui nous intéressent.
4. Sur le suffixe *-ni*, voir Thureau-Dangin, dans *Syria*, XII (1931), p. 255 s. ; our le nom propre, I. J. Gelb., P. M. Purves and A. A. Macrae, *Nuzi Personal Names*, p. 255, s. Chicago 1943.
5. D II, l. 24 s.

B 308

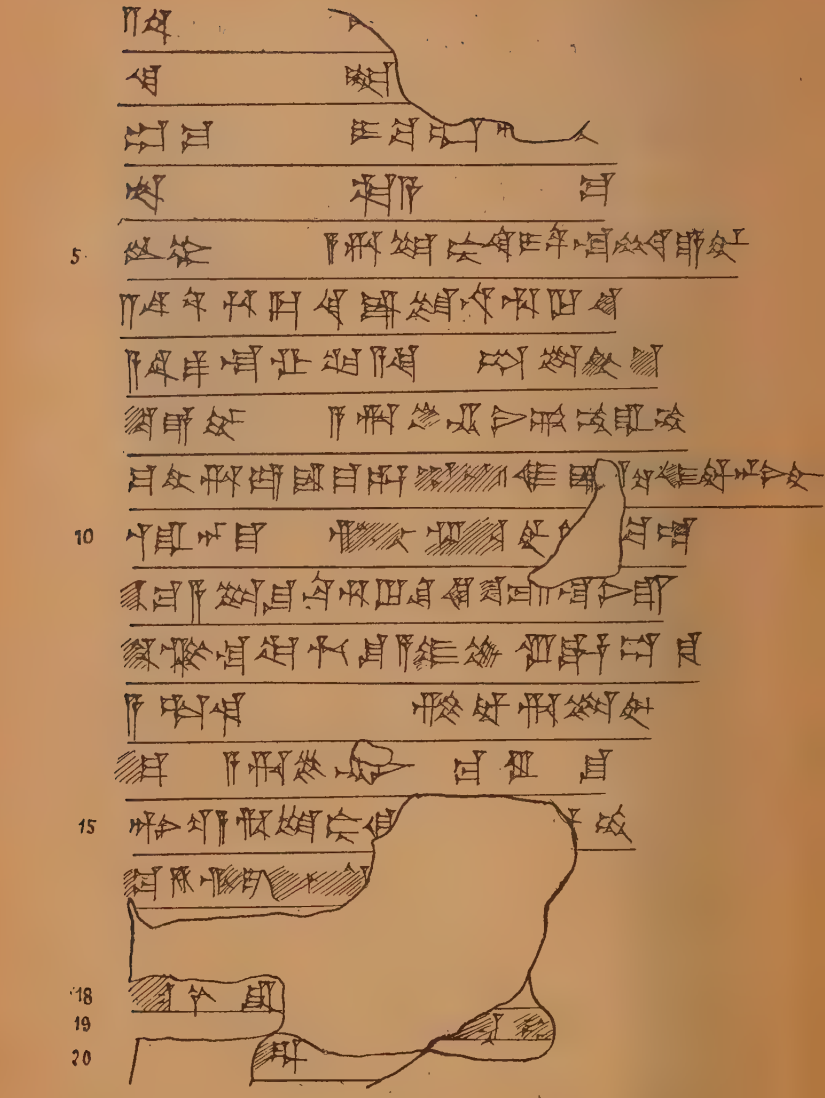

es droits et devoirs de vasselage. On a donc raison de signaler qu'un ertain *I?-me*[*e?*]-*šu* viole les droits des messagers de Qarni-Lim quand les empêche de se rendre chez Arišen[1].

Il y eut une affaire Eluḫut — ville et territoire dont fut ou était oi Šukru-Tešub[2]. L'*awîlum* de Lullu, sous l'autorité duquel se trou- ait, entre autres, la ville de Burundu, exposa cette affaire à Ibâl- [Ada]d. Or, elle intéressait particulièrement la « royauté » d'Arišen ui s'en ouvrit à fond. Ibâl-^{d}Adad écrit à Zimri-Lim qu'il faut la égler convenablement et d'une manière durable.

Ce fut peut-être en ces circonstances que Zimri-Lim écrivait souvent Arišen, du moins d'après un correspondant dont le nom a disparu[3].

B 308.

a-na b[*e-li-ia* | *qí-bí-*[*ma* | *um-ma I-ba-al-*^{d}[*Ada*]*d* | *warad-ka-a-na* 5 ^{awil} *gìr A-ri-tu-ub*^{ki} *i-na la mu-di-e-em* | *a-na Na-ḫu-ur*^{ki} *iš-tu Na-ḫu-ur*^{ki} | *a-na Áš-la-ak-ka -a*^{ki} *i-li-kam-ma* | *ṭe$_4$-em A-ri-še-en-ni ša-am-ra-am ma-aḫ-ri-ia iš-ku-un um-ma-a-mi iš-*[*tu*] *u$_4$-mi-em an-ni-em*10 *qa-ra-an ṣuḫat Zi-im-ri-li-im* [4][*iṣ*]-*ḫa-at* | *ki-ma a-li-šu Na-ḫu-ur*^{ki} *ù ki-ma a-la-ni-e* | [*ś*]*a nam-la-ka-ti-šu a-lum Bu-ru-un-du*^{ki} *—a-al-*^{ki} *Zi-im-ri-li-im* | *ù A-ri-še-en-ni ma-ru-šu...*

27 *ṭe$_4$-em E-lu-ḫu-ut*^{ki} *awîl Lu-ul-li*[.*?*] 30 *Ḫa-aḫ-ḫi-im*^{ki} *ma-a-at Za-al-ma-qí-im*^{ki} | *Bu-ru-un-di-im*[^{ki} *ù*] *Ta-al-ḫa-wi-im*^{ki} | *ma-aḫ-ri-ia ša-*[*ki-in*] *aš-šum ki-a-am* | *ṭe$_4$-e-em-šu-nu ša e-*[*eš-m*]*u-ú a-na be-lí-ia* | *ú-ta-a-ar i-na-an-n*[*a ?-lu*]*m ? A-ri-še-en-ni* 35 *li-ib-ba-šu a-na be-lí-*[*ia*] *ug-da-am-me-er, be-lí li-iš-ta-a-al ša šar-ru-ti-šu* | *li-ou-uš-ma a-šar a-li-ka-at* | *qa-as-su li-iš-ku-un...*

A mon seigneur dis ceci : Ainsi parle Ibâl^{d}-Adad, ton serviteur.

5. Le *šakkanak*[5] d'Aritub, un homme sans culture[6], à Naḫur (est parvenu) ; de Naḫur à Aślakkâ il est arrivé. L'affaire intégrale d'Arišen

1. D 1, l. 48 s.
2. *Archives de Mari*, II, **111**, 5.
3. B *590*.
4. Contre la cassure on croit voir un demi-signe *ni-* (que notre autographie accen- ue un peu). S'il existait réellement, il faut sans doute considérer ce *ni-* comme ne méprise du scribe.
5. **gìr**, au lieu de l'habituel **gìr-nitá**, de la IIIe dynastie d'Ur ; mais **nitá** « mâle » n'ajoute rien de spécial à l'idée de gìr. *Šakkanakkum*, quelque chose comme « pré- et », « gouverneur ».
6. *lâ mûdu* « celui qui ne sait pas, l'ignorant ».

il m'a exposé en ces termes : « Depuis ce jour où 10 (Arišen) s'e
soumis à la puissance [1] de Zimri-Lim, comme sa ville et comme le

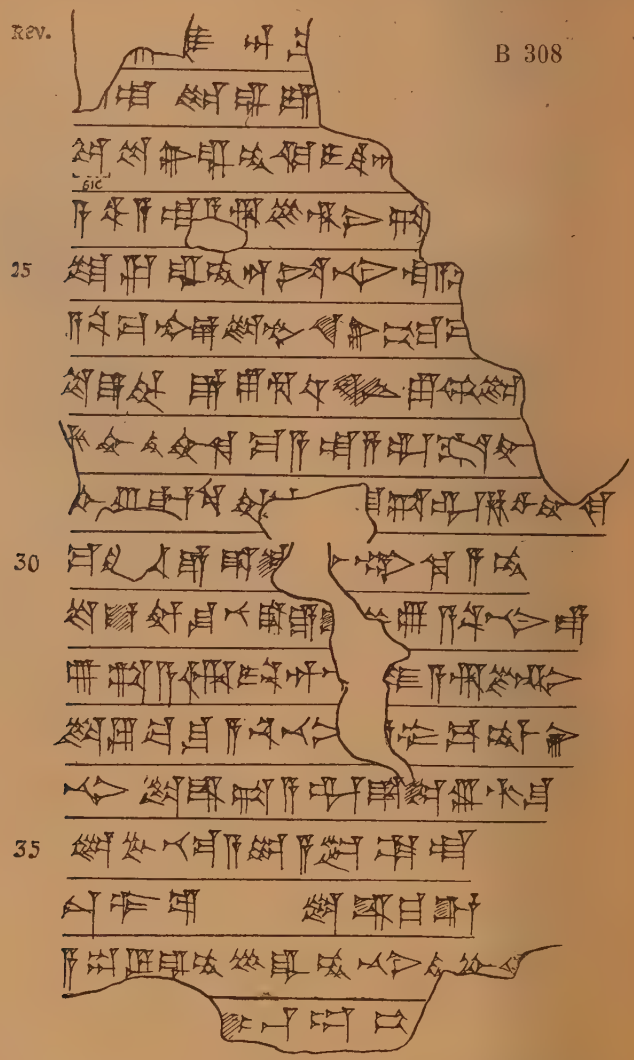

1. Littér. : (*Arišen*) *a saisi « le bord » du vêtement de Zimri-Lim.* Sur l'expression, voir Paul Koschaker dans *Actes du XXe Congrès International des Orientalistes*, Bruxelles, 5-19 septembre 1938 (Louvain, 1940), p. 117-119.

illes de sa principauté [1], la ville de Burundu (est devenue) ville de Zimri-Lim et Arišen, son vassal [2].

27. L'affaire d'Eluḫut l'*awîlum* de Lullu, de Ḫaḫḫum, du pays de Zalmaqum, de Burundu et de Talḫawum m'a exposé. C'est pourquoi l'affaire que j'ai apprise à mon seigneur je rapporte. Maintenant [ ] Arišen 35 son cœur à mon seigneur a ouvert tout entier. Que mon seigneur l'interroge au sujet de sa « royauté » ; qu'il agisse et qu'à ce qui convient il mette la main.

B 590.

Il est bien regrettable que les noms de l'expéditeur et du destinataire aient disparu. Il est question d'un roi de Ši-na-mi^{ki}. Dans un texte inédit [3], on lit *ma-at Ši-na-mi-im*^{ki}, et dans un autre qui est édité [4] *[i-n]a Ši-na-ma-wi*^{ki}. On parle des *ḫabiri* ou *ḫapiri*, des Ḫanéens ; puis : F. 10 *a-na mi-nim be-el-ka a-na A-ri-še-ni* | *[iš]-ta-na-pa-ar ù a-ia-ši-im* | *[l]a iš-pu-ra-am aš-šum an-ni-tim* | *ši-pa-a-tam a-na* awil *Ḫanîmes* | Rev. *ù-ul i-na-di-in ša-ni-tam* 15 | *Ia-pa-aḫ-*d*Adad ù Ṣu-up-ri-e-ra-aḫ* | *a-na ṣe-er Ia-ri-im-li-im* awil*Ia-am-ḫa-ad* | *ù Ap-la-ḫa-an-da Kar-ki-miš-wi i-li-ku.*

« Pourquoi ton seigneur à Arišen ne cesse-t-il d'écrire et à moi n'a-t-il pas écrit? A ce sujet, la laine aux Ḫanéens ne livre pas ! Autre chose. 15 Iapaḫ-dAdad et Ṣupri-Eraḫ (allant) chez Iarim-Lim, « roi » de Iamḫad et chez Aplaḫanda (roi) de Karkémis sont partis. »

Nous empruntons aux deux transcriptions que M. Dossin a bien voulu nous communiquer les passages qui nous intéressent et nous y ajoutons quelques notes.

1. Notons *nam-la-ka-ti-šu*. Rac. : *malâkum*.
2. *mârum*.
3. Provisoir. B 536.
4. *Archiv. royales*, II, 9, 7.

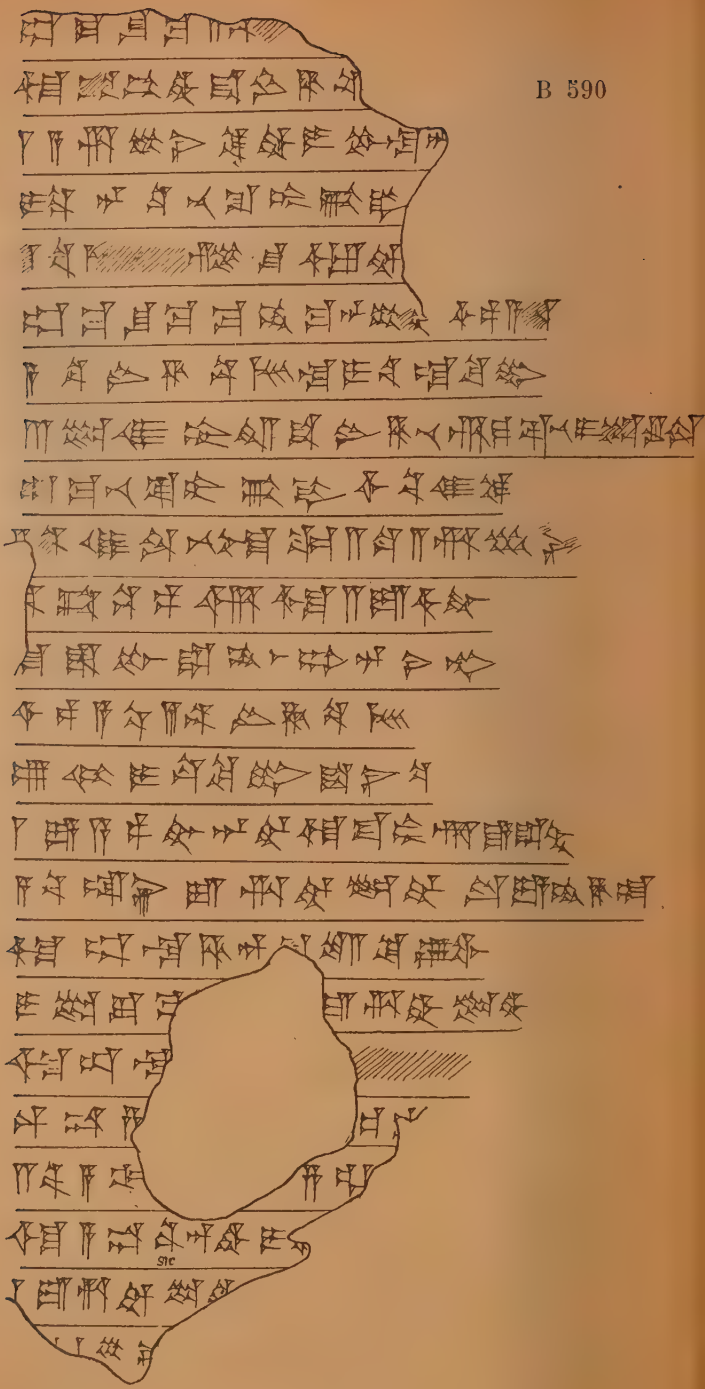
5'
Tr.10'
Rev.
15'
20'

Tr.l. 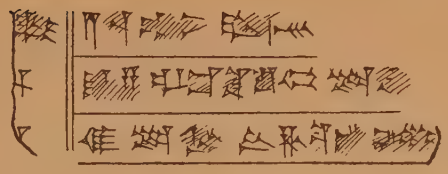

D I.

Dans une lettre de *Ḫa-mi-E-bu-uh a-na ì-lí-ia ù be-lí-ia* [1] 40 *ù ša-ni-tam* | *I*(?) *-m*[*e* ?]*-šu*? *a-na Ta-al-ḫa-wi*[ki] | *i-ru-bu* [2] | *a-na šarrâ-ni*[meš] *ka-li-šu-nu* | *i* [3]*--ta-na-pa-ar* 45 *ù a-na be-lí-ia ú-ul iš-pu-ur* | *-zi-ba-am mâr* [awil]*šipri*[mes] | *ša* KU.NUN.KI [4] | *ù mâr* [awil] *šipri* [mes] | [*š*]*a* | *qa-*<*ar*>*-ni-li-im* 50 *a-na A-ri-ši-ni* | [*k*]*a* [5]*-ta-la-am*

D II.

Lettre de [d]Dāgàn.... à I-túr-Aš-d[u]

24. — *mi-nu-um šu-ú* | [*G*/*g*]*i-mi-il-lu i-nu-ma a-bi* | *it-ti A-r*[*i*]-*š*[*e-n*]*i* | *iš-ta-na-ap-pa-ru mâri*[mes] *ši-ip-ri-šu* | *a-bi iš-tu Bu-ru-un-di*[ki] *ú-še-ṣ*[*i*]

Et nous traduisons :

D I.

40. Autre chose. I?-me[?]-šu ? à Talḫawi [6] est entré. A tous ces rois il ne cesse d'écrire, 45 mais à mon seigneur il n'a pas écrit. Il laisse (aller) les messagers d'Ešnunna (?), mais les messagers de Qarni-Lin (envoyés) à Arišen il retient.

1. Zimri-Lim.
2. *bu*, faute pour *ub*?
3. Sic, pour *iš*.
4. Ešnun[ki] = Ešnunna ?
5. *ka*, erreur pour *ik*.
6. *Archiv. roy. de Mari*, II 4, 9 : *i-na Ta-al-ḫa-wi-im*[ki]; de même, *supra* B 308, 28.

D II.

Qu'est-ce que ce Gimillu ? Lorsque mon père était ennemi d'Arišen et que celui-là à Arišen ne cessait d'écrire, ses messagers mon père (les) expulsa [1] de Burundu [2].

Charles-F. JEAN.

1. Litt. : « fit sortir ».
2. B 308, 12 *a-lum Bu-ru-un-du*^{ki} ; l. 28 (*ma-at*) *Bu-ru-un-di-im*^{ki}.

DEUX TABLETTES DE FONDATION, EN OR ET EN ARGENT, D'AŠŠURNAṢIRPAL II

Ces documents appartiennent à la collection de M. le Comte de Ganay et m'ont été signalés par M. Virolleaud. Avec une égale libéralité ils ont mis à ma disposition, le premier les précieuses tablettes, le second sa propre copie et des notes qu'il avait prises lors d'un premier examen. Je les prie de bien vouloir trouver ici l'expression de ma vive gratitude.

Le lieu de trouvaille des deux inscriptions est inconnu, mais leur texte identique prouve qu'elles ont fait partie du même ensemble archéologique.

La plaquette d'or, « A » (41 mm. × 21 × 2 ; poids : 52 gr.) est admirablement gravée et conservée. La plaquette d'argent « B » (57 mm. × 38 × 3 1/2 ; poids : 100 gr.) a un peu souffert, surtout au verso, martelé par endroits. L'une et l'autre portent 18 lignes d'écriture, 9 sur chaque face. Les lignes ne se répondent pas tout à fait : B écrit plus grand, plus large et plus bref.

A. 1. Êkal ^{m}Aššur-nâṣir-apal šar kiššati
šar mât Aššur apal Tukulti-Ninurta šar mât Aššur
apal Adad-nirâri šar mât Aššur
ka-šid mâtâti (MEŠ) kali-ši-na
5. ištu ṣît ^{d}šamši adî erêb ^{d}šamši
ana šêpê (MEŠ)-šú ú-šak-ni-šú
êkal ^{âl}ÈŠ (KI)
ana šú-bat šarrû-ti-a ina ṭup-pi
kaspi ḫurâṣi uššê-šá addi
10. rubû arkû šumi šaṭra
lâ ta-pa-šiṭ Aššur bêlu rabû

ikriba-šú išêmê šá šumi
šaṭra i-pa-ši-ṭu
narâ šú-a-tú
15. ana šip-ri šá libbi-šú eppušu-šú
Aššur bêlu rabû ^{is}kakka-šú liš-bir
^{is}kussâ-šú lêṭir-šú šum-šú
zêr-šú ina mâti lu-ḫalliq.

B. 1. om. šar kiššati
3. add. -ma
6. šêpê (II)- ; ú-šak-niš
8. ana mu-šab
13. i-pa-šiṭ.

(1) Palais d'Aššurnâṣirpal, empereur[1], (2) roi d'Aššur, fils de Tukultininurta, roi d'Aššur, (3) fils d'Adadnirari, roi d'Aššur, (4) conquérant de tous les pays : (5) de l'Orient à l'Occident (6) il a prosterné à ses pieds. (7) Du palais de la ville d'ÈŠ, (8) pour ma résidence royale, sur des tablettes (9) d'argent et d'or j'ai établi les fondations. (10-11) Prince à venir, n'efface point mon nom ci-écrit ! Aššur, le Grand Seigneur, (12-13) entendra sa prière. Quiconque effacerait mon nom ci-écrit, (14-15) (ou bien) ferait servir ce document à son propre dessein[2], (16) qu'Aššur, le Grand Seigneur, brise son arme, (17-18) lui enlève son trône, supprime du pays son nom et sa progéniture !

Notes. 1. L'étiquette d'appartenance : « Êkal x ... », qu'on trouve déjà chez Hammurapi (cf. Pommeau I R N° XV, 3), est surtout fréquente à l'époque médio et néo-assyrienne (depuis Puzuraššur IV : cf. AOB I, 30, n° 2 ; cf. aussi 36, XV, 1 ; 54 n° 4 ; 102 ss. etc). On a parfois : « ša êkal x.. » (cf. *ibid.*, 44, n° 7 ; Le Gac, Inscr. d'Ašš., p. 203 E) ; plus rarement la formule complète : « makkûru ša êkal x.. » (ainsi Bezold Catal. Suppl., p. 75, n° 760 ; et un duplicat inédit de Le Gac, Inscr. d'Aššurn. p. 203 E). Étaient marqués de cette note, apparemment tous les biens meubles du palais : depuis les briques, plaques de pierre ou carreaux émaillés (cf. MAOG III, 2, p. 10 s ; AfO IX, p. 79 ; etc.) jusqu'aux ustensiles (hachette : RA XXVII, p. 188 etc.) et au trésor (statuette : MAOG III, 2, p. 5 s ; bague d'or : RA XXVII, p. 98 ; perle votive : AfO VII, p. 266 s).

1. Mot à mot : « roi de totalité ». Sur la signification politique de cette expression, cf. Labat, La Royauté..., p. 19-20.

2. Mot à mot « utiliserait ce document pour un travail de son gré ».

Aššur est écrit *AŠ* (cf. aussi fragm. Le Gac, p. 200, I, 1) ; d'ordinaire on met *AŠ-ŠUR* (Annales, I, 12, 17, etc) ; parfois, comme à Balawat (1 ss), les deux alternent.

A

Tablette d'or

Face

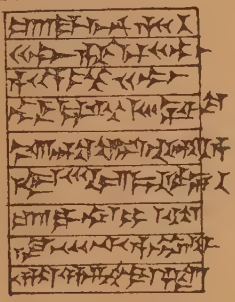

Rev.

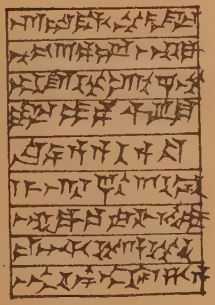

B

Tablette d'Argent

Face

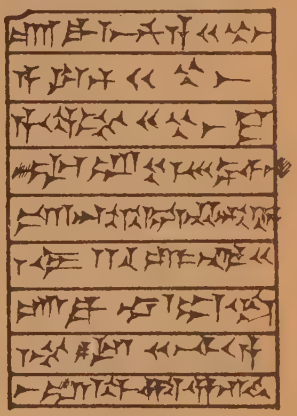

Rev.

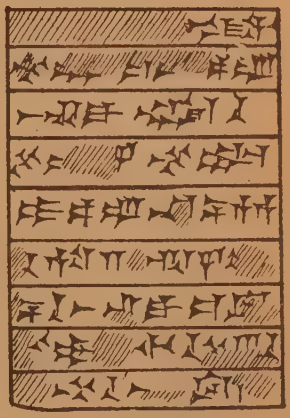

2 s. Dans sa titulature, Aššurn. nomme presque toujours après soi son père et son grand-père ; de ce dernier il se dit tantôt simplement le fils, comme ici ; tantôt le petit-fils, *DUMU-DUMU* (cf. Ann. I, 29 etc.). Une fois au moins il ajoute son ancêtre Aššurdan (Ann. I, 30).

5. *ištu ṣit...*, pour « les territoires compris entre Orient et Occident. »

6. *ušakniš* (B), que les autres inscriptions écrivent mainte fois *ušekniš* (cf. Ann I, 23 ; Statue. Le Gac, 201, 8, etc. ; sur cette forme, cf. Ungnad, Gramm. §§ 5 a et 36 c) est presque toujours à l'énergique : *uše/akniš(š)a* (cf. Ann. I, 23 ; II, 128, etc.). Ici A porte *uše/aknišu*, dont le *-u*, s'il n'est pas l'indice d'un subjonctif, note sans doute une forme pausale (cf. RA XXVII, p. 18, l. 10), où reparaîtrait l'ancienne voyelle terminale de l'Indicatif, *-u*, conservée en Arabe littéraire. Cf. Labat GLECS 23 janv. 1935.

7. Sur la ville d'*ÈŠ*, voir ci-ap., p. 30 s.

8. Même passage, de la 3e à la 1re personne, dans Ann. I, 1 a-17 b, etc. *Mušab šarrûti-a* de B est isolé dans les Inscriptions d'Aššurnaṣirpal II qui portent constamment, comme A ici, *šubat šarrûti-a* (cf. Ann. II, 85 ; Inscr. Offic., 19, etc).

D'après le contexte *ṭuppi* est un pluriel, et *ina* a le sens de « au-dessus de ».

9. *ušši* et *addi* écrits phonétiquement en Ann II, 4 s, 132, etc.

D'après le suffixe *-ša*, *ekallu* est ici féminin, comme le plus souvent en Akk. (cf. toutefois Gilg XI, 91 = AL 3, p. 104, où il est masculin, comme en hébreu).

10. L'adresse directe au « Prince à venir », interpellé à la 2e personne, se rencontre à plusieurs reprises chez Aššurn. : cf. Inscr. de l'Autel 20 s ; Balawat Vo 11 ss, etc. Ailleurs, le roi parle à la cantonade : cf. Monol. de Nimrud, côté gauche, I, 24 ss.

MU.SAR, coupé en deux aux ll. 12-13, est à lire *šumi šaṭru* plutôt que *musarû*. Sur la graphie phonétique de *šumi šaṭru*, cf. Muss-Arn. 842 s. Le premier élément de cette expression paraissant bien muni du suffixe de la 1re pers., le second ne peut être qu'un adjectif déclinable.

11 s : écrit phonétiquement en Balawat Vo 23 s. et Monol. de Nimrud, c. gauche, I, 25 s. (aux deux endroits : *i-šem-me*), avec, chaque fois comme ici, le passage de la 2e à la 3e personne, qui s'explique par sous-entente d'une protase dont le sens serait à peu près : « Celui qui agira ainsi... » (cf. *ša pî musarê-ia annî epašu*... Monol. de Nimr. c. gauche I, 43 s.).

13. B *i-pa-šiṭ* paraît grammaticalement erroné.

16 s. Les trois malédictions se retrouvent partout. A peine subsiste-t-il un doute sur la lecture exacte de l'idéogr. *KAR-šú*, qui, dans ce contexte, semble répondre indifféremment à *ekêmu* (cf. Aššurn. Balawat Vo, 21), ou bien à *eṭéru* (cf. Salmanass. I : AOB I, p. 126, I, 8 ; 138, IV, 26, etc.).

Dans l'ensemble, le texte de ces deux tablettes ne présente rien de très original : presque toutes les formules dont il se compose étaient déjà connues par d'autres documents, où l'on peut lire leurs parallèles parfois littéraux. Deux éléments toutefois semblent assez nouveaux et dignes de quelque intérêt.

Le premier est la mention explicite du dépôt de fondation en des termes auxquels les inscriptions de ce genre ne nous avaient pas habitués : « Du palais de la ville d'ÈŠ... sur des tablettes d'argent et d'or j'établis les fondations ».

Les fouilles archéologiques nous ont documenté amplement cette coutume qu'observaient les monarques mésopotamiens, d'enfouir parmi les substructures des temples ou palais qu'ils bâtissaient ou remettaient à neuf, des clous d'argile, cônes, barillets, plaques de pierre ou de métal, sur lesquels ils faisaient mémoire de leur entreprise. Il suffira de citer, à haute époque, les neuf dépôts de fondation trouvés par M. Parrot à Mari, lors de la 6e campagne de fouilles (cf. Syria XXI, pp. 1 ss et 152 ss) : quinze tablettes de pierre ou de bronze, portant des textes différents (trois en tout) suivant les dépôts, avaient été placées sous le sol, les unes aux quatre coins du temple de Ninḫursag, les autres de chaque côté de l'entrée du « *šaḫuru* », les autres enfin aux angles du « Temple aux Lions ». D'une époque plus récente, on connaît aussi, par exemple, les tablettes d'or, d'argent, de bronze, de plomb, d'albâtre et de marbre, qu'on avait exhumées des fondations du palais de Sargon à Ninive (cf. Place, Ninive et l'Assyrie, II, 143 s. ; Winckler, Keil. Sarg., p. XI, n° 9) [1].

Depuis l'ère médio-assyrienne surtout, les formules qui estampillent d'ordinaire les dépôts de fondation sont : *narî-ia aškun* (cf. Adad-nirâri I : AOB I, 78, rev. 4, etc.) ou : *narî-ia u temmeni-ia ina qerbi-ša aškun* (cf. Aššurnadinapal AfO VI, p. 12 rev. 31 s., etc.). Mention est faite aussi parfois de rites qui semblent avoir accompagné la mise

1. Cf. aussi, dans le Temple d'Ištar à Aššur la découverte (Andrae MDOG 54, p. 23 s, 36 s) d'inscriptions de Tukulti-Ninurta I, recouvertes d'une couche de perles, où se trouvaient des plaquettes inscrites, d'or et d'argent, dépôt qui semble signalé dans l'inscription de Salmanassar I : AOB I, p. 136, Rev. 12-14. Cf. note, *ibid.*)

Dans les fondations du temple de Sarapis, à Alexandrie, on vient de retrouver 10 plaquettes de l'époque ptolémaïque portant une brève inscription bilingue : grecque et hiéroglyphique. Les plaquettes sont en or, argent, bronze, verre etc., Cf. CRABL, 1946, p. 680 ss.

en place du dépôt : onctions d'huile, sacrifices (cf. Salmanassar I : AOB I, p. 124 côté g. 2 s. ; 136 rev. 11 ss).

L'expression employée ici est assez différente : « établir les fondations sur des documents ». Dans la littérature cunéiforme, je ne connais qu'un parallèle à peu près exact à cette formule, dans le Prisme de la 30e année d'Aššurbanipal, publié par E. Nassouni dans AfK II, p. 97 ss. On y peut lire, Col. I, 19 ss : *ina arḫi ṭâbi ûme*me *šemê ina šamni GULA šamni ṭâbi kaspi ḫurâṣi addi temmen-šu* (il s'agit du temple de Nergal à Kutha, l'Emešlam). « En un mois favorable, en un jour propice, sur de l'huile GULA, de bonne huile, des tablettes d'argent et d'or, j'établis son soubassement ». Même verbe (*addi*), même préposition (*ina*), même mention de tablettes d'or et d'argent que dans notre texte ; et *temmenu* est au fond synonyme de *uššû* [1].

Si, à ma connaissance, la littérature cunéiforme ne livre pas d'autre exemple de l'expression « technique » ici envisagée, la Bible peut en fournir au moin un. « Alors, Ḥi'el de Bethel rebâtit Jéricho : ce fut sur Abîram son premier-né qu'il la fonda, et sur Segûb son benjamin qu'il établit les vantaux de sa porte... » (I Reg. XVI, 34 ; et cf. la prophétie qui anticipe sur cet événement : Jos. VI, 24) : יִסַּד בְּ répond mot pour mot à *uššê/temmena nadû*. Seule la nature du dépôt varie : il n'est pas dit, cependant, que les sacrifices qui accompagnaient les dépôts de tablettes en Mésopotamie n'aient pas été, à une époque antérieure, des sacrifices humains [2].

L'autre élément à retenir dans notre texte est la mention de la ville d'ÈŠ : ^{al}*ÈŠ* (*KI*).

Le mot était déjà connu comme nom de lieu, par K.247 (= CT XIX, 42) Obv. 9 b, mais sans que le contexte, délabré, permît de savoir

1. Dans Salmanassar I : AOB I, p. 136, Rev. 12-14 (cf. plus haut, p. 29 note 1) : *narê ša abbe-ja šamna apšuš niqâ aqqi itti ạbni kaspi ù ḫurâsi ana ašri-šunu uter-šunuti.* « J'oignis d'huile les documents (de fondation) de mes pères, je fis un sacrifice et, accompagnés (de tablettes) de pierre, d'argent et d'or, je les remis à leur place. » Du même prince l'inscription AOB I, p. 122, 20 ss, présente une autre tournure presque comparable à la nôtre : *ana uššê-šu abna kaspa ḫurâṣa parzilla erà anaka riqqê* (*MEŠ*) *ina riqqê* (*MEŠ*) *lu addi...* « Auprès de ses fondations je plaçai (des tablettes de) pierre, argent, or, fer, bronze, plomb, aromates sur aromates... »

2. En Canaan, depuis le Br. III, les cadavres « de fondation » sont parfois remplacés par des dépôts symboliques d'objets votifs (cf. Vincent, Canaan, p. 198 ss ; fig. 142-144). Faut-il supposer en Mésopotamie une évolution analogue ?

exactement la signification de cet idéogramme *AB(E-EŠ) KI*. Deimel ŠL 128, 2 b, restitue = *Šú â(li-KI)* et cite aussi VAT 10256 (inéd.) I, 6 : *AB (E-EŠ)* = *URU-KI*. Il s'agirait donc d'un nom de la ville, ce qui n'a rien de surprenant, ÈŠ ayant comme équivalent akkadien *bîtum* : demeure, profane ou sacrée.

Par ailleurs, le cône d'Entemena (SAKI p. 38, 3, 29) nous avait fait également connaître un nom de lieu composé avec ÈŠ : NINNI-ÈŠ-KI (cf. aussi *ib.* 154, 2, 43 ; 226 g ; et RTC 120 rev. 3), qui peut signifier « demeure de Ninni », ou « ville de N. », mais qu'on n'a point localisé.

Dans nos tablettes, cependant, c'est ÈŠ tout seul qui forme un nom propre de ville qu'on n'avait pas encore rencontré. Il est par malheur impossible d'identifier cette ville, le lieu de trouvaille des deux plaquettes demeurant inconnu et inconnaissable. On ne peut donc recourir qu'aux hypothèses.

D'après ses propres inscriptions, nous savons qu'Aššurnaṣirpal II avait construit, ou du moins possédait des palais à Ninive (cf. Luckenbill Anc. Rec., p. 197, n° 546), à Imgur-Enlil (*ib.*, p. 196, n° 541), à Dûr-Aššur = Atlila (Ann. II, 84 ss), à Tušḫan (*ib.*, II, 101, d'ap. Anc. Rec. p. 156, n° 462), à Kalaḫ (Inscr. Offic. 18 s. ; Monol. de Nimr. 12 ss, etc.) et à Aššur (KAH. I, n° 25). La liste n'est sans doute pas complète, mais il *peut* s'agir d'une de ces villes, ici.

Étant donné que dans Ann. I, 9 ss, le roi signale un dieu *ÁB-Ú* (ou plutôt *ÁB-BA*$_6$, cf. Thureau-Dangin, Homoph., p. 40, ou *ÁB-BU*$_8$, cf. RA XXXII, p. 149) qui « réside à Kalaḫ » *âšib Kalḫi* on pourrait songer à mettre en parallèle ce dieu *ÁB-Ú* (*ÁB-BA*$_6$/*ÁB-BU*$_8$) avec cet autre dieu *AB-Ú* (*AB-BA*$_6$/*AB-BU*$_8$) connu par ailleurs (Deimel. Panth. 128)[1] et rapprocher Kalaḫ, résidence de cette divinité, de la ville de *ÈŠ*, qui serait à lire *AB*. Mais, sans autres données, un tel rapprochement demeure très problématique.

Peut-être faut-il songer plutôt à Aššur ?[2]. On peut rappeler le surnom de cette ville : *ba-it ilâni* (cf. Tukultininurta I : KAH II, 61 rev. 41 ss ; Aššurnâdinapal : AfO VI, p. 12, ll. 25 et 30 etc. ; cf. note *ibid.*, p. 15), que Winckler avait rapproché de בית־אל ; Aššur serait donc la « résidence des dieux » : or ÈŠ a le sens de « maison, résidence »...

1. Substitution d'homophones : cf. en Anc. Assyr. IR au lieu de ÍR: Gelb, Inscr. from Alishar, n° 55, 26, et note *ibid.* ; Eisser-Lewy ARK 76 c, etc.).

2. C'était, me rapporte M. Virolleaud, l'opinion de Thureau-Dangin.

D'autres noms de la capitale sont attestés : *ŠÁ-URU* (libbi âli), *BAL-TIL(KI)*, *BAL-TI-LA* (*KI*) (kussû balâṭi?), possiblement archaïques, et que les scribes de l'empire assyrien remirent en usage comme maint autre (cf. Poebel JNES. I, 65). Unger, dans RLA, t. I, p. 172 b et 190 a, pense même qu'Aššur devait porter à l'époque sumérienne archaïque un autre nom, encore inconnu. Sans prétendre avoir retrouvé ce nom dans URU-ÉŠ-KI, je serais tenté de voir dans cette appellation : « la Ville-Résidence », « la Ville » tout court, un autre nom d'Aššur, capitale de l'Assyrie[1]. Mais ce n'est là qu'une simple conjecture.

Jean BOTTÉRO.

1. On pense à « Urbs » pour Rome et הָעִיר (Ez. VII, 23, Qoh. VIII, 10) pour Jérusalem.

REMARQUES SUR LE CALENDRIER DE GÉZER

Le calendrier de Gézer, depuis sa découverte en 1908, a déjà fait l'objet de bien des travaux. Les notes qui suivent visent seulement à présenter quelques suggestions.

L'INTERPRÉTATION

Le calendrier de Gézer décrit un cycle de travaux agricoles. Les conditions climatériques n'ayant guère changé en Palestine depuis 3.000 ans, il devrait être facile, semble-t-il, de trouver dans l'époque et la succession de ces travaux un fil conducteur. En fait ce fil est ou paraît rompu. Les interprétations classiques ne reconnaissent que huit mois sur douze.

La difficulté essentielle provient de l'interprétation d'un mot ou plutôt d'une lettre, un *waw*. En effet, l'auteur écrit le mot signifiant « mois » tantôt ירה et tantôt ירחו. On a donc :

ירחו אסף | ירחו ז
רע | ירחו לקש
ירה עצד פשת
ירח קצר שערם
ירח קצרוכל
ירחו זמר
ירח קץ

En marge : אבו

Que signifie cette forme ירחו, avec *waw* final? Le R. P. Vincent (RB, 1909, p. 243 ss) avait voulu jadis lire un *noun* et non *waw*. Il en concluait que c'était un duel, analogue au duel moabitique. On a reconnu depuis longtemps qu'il s'agit d'un *waw*. Mais quelle valeur a-t-il? Lidzbarski y retrouvait un *waw compaginis*, Driver une

ancienne désinence du nominatif, Lindblom une sorte d'article, etc. Toutes ces explications se heurtent à la même objection : pourquoi l'auteur emploierait-il tantôt la forme nue et tantôt la forme avec *waw* ? Et comment méconnaître d'autre part que, le mot יחוי (avec *waw*) se présentant quatre fois dans l'inscription, on retrouve le chiffre des douze mois, si l'on y voit un duel?

Mais pourquoi la désinence ־ו ne serait-elle pas une désinence de duel à l'état construit, correspondant à l'arabe *-â* (*ni*), de même que le féminin pluriel hébreu ־ות correspond à l'arabe *-ât* ? On sait qu'en hébreu classique le duel se forme en ajoutant au substantif masculin ou féminin la désinence *-ayim* à l'état absolu (*-ê* à l'état construit). Mais rien ne s'oppose a priori à ce qu'une forme *-ā* > *-o* se soit maintenue dans le dialecte de Gézer. Une telle hypothèse impliquerait évidemment que ce dialecte, tout comme l'accadien, en éliminant la déclinaison du duel, aurait retenu la forme du cas sujet et non celle du cas régime. W.F. Albright (*B A S O R*, 92, déc. 1943, p. 16 ss) estime que le maintien de ce vieux nominatif serait sans parallèle dans le sémitique du nord-ouest. Est-ce bien sûr? L'explication la plus vraisemblable du relatif masculin זו, en hébreu n'est-elle pas de le rattacher au nominatif arabe ذو ? W.F. Albright objecte encore que dans les anciens textes hébreux on ne rencontre pas ־ו avec valeur de voyelle ; mais c'est méconnaître le témoignage de l'inscription de Siloë, où l'on trouve à plusieurs reprises le mot רעו « *son* compagnon ». Je me rallie donc à l'hypothèse d'un duel à l'état construit en ־ו. Elle a été soutenue par H. L. Ginsberg (*Bull. Jew. Pal. Expl Soc.*, II, p. 49) et par Yeivin (*ibidem*, p. 117 ss). Je crois qu'on peut apporter en sa faveur un argument supplémentaire.

L'existence en ancien hébreu — ou dans des dialectes hébreux — d'un duel avec désinence *-ôn*, donnant *-ô* à l'état construit, permettrait en effet d'expliquer certaines alternances embarrassantes dans la toponymie palestinienne. Le R.P. Abel (*Géogr. de la Palestine*, II, p. 444) a déjà noté que « les terminaisons *-ôn* et *-aïm* (sic) sont interchangeables ». Or *-ayim* est la désinence normale du duel en hébreu. Dans *Gen.* 37,17 et 2 R 6,13, est mentionnée une ville, dont le nom a été transcrit Δωθαειμ par les LXX, *Dotayín* ou *Dotân* par le texte massorétique ; la prononciation arabe moderne (Tell Dōṯān ou Tell Dōtān) ferait présumer une ancienne vocalisation *Dôtôn*. Dans 2 Chr 13,19 le nom de la ville de *'Efrôn* (LXX : Εφρων) a été corrigé en *'Efrayin* (duel araméen?) par le qerê. En araméen, le nom de la ville

e Samarie a une désinence de duel : dans *Esdras*, 4, 10 et 17, la gra-hie est שֻׁמְרַיִן et cette même graphie se retrouve dans les papyrus raméens d'Éléphantine (Cowley, Ar. Pap. 30,29) ; les Assyriens, de ur côté, qui employaient, à côté de scribes versés dans l'écriture unéiforme, des scribes araméens, ont transcrit *sa-me-ri-na-ai* (ethnique) ans les Annales de Sargon, l. 11. Or en hébreu la forme correspon-ante est, comme on le sait, שֹׁמְרוֹן (LXX : Σεμηρων, Σαεμηρων, Σομηρων). Tout se passe donc comme si une forme archaïque de duel vait été remplacée par une forme plus récente, soit hébraïque, soit raméenne.

Une objection peut être faite. A la ligne 5, l'auteur après avoir men-ionné « le mois de la moisson » de l'orge ירח קצר שערם, indique ירח קצרו, expression que les commentateurs sont presque unanimes à tra-luire « le mois de la moisson de tout. » Nous retrouvons ici le *vaw ompaginis* de la l. 1 (קצרו + כל). Sans doute Gray a voulu lire un ת la place du כ, mais cette lecture est insoutenable et d'ailleurs ne ournit aucun sens acceptable (*P E Q*, 1909, p. 30 ss). Il n'y a ucune objection d'ordre grammatical à faire à l'emploi de כל pris bsolument ; j'ai moi-même insisté autrefois sur le caractère normal e l'expression מרא כל « maître de tout » en araméen (*Rev. Ét. Sém.* 934, fasc. I, p. XV). Mais quelles peuvent bien être *toutes* ces mois-ons, qui suivent celle de l'orge ? A cette époque de l'année, je ne vois uère que le froment, dont la moisson, comme on le sait, est poste-ieure d'à peu près un mois à celle de l'orge. Dans *Ruth*, 2,23, sont eules mentionnées la moisson de l'orge et celle du froment. D'ailleurs 'auteur aime à caractériser chaque mois par un mot typique, qui 'impose à la mémoire ; « la moisson de tout » n'est pas de eux-là.

La difficulté peut se résoudre, je crois, si l'on se rappelle dans uelles conditions se pratiquait la moisson. Les épis d'orge ou de fro-nent, coupés très court, étaient transportés immédiatement sur l'aire t dépiqués sans tarder ; il n'était pas nécessaire, comme sous nos cli-nats, de laisser les gerbes sécher sur place avant le battage. Sitôt le rain dépiqué, on l'ensachait ou on le mettait dans les jarres de terre ù il était conservé. Mais à ce moment surgissaient, en trouble fête, es créanciers et les agents du fisc, qui venaient saisir leur part sur 'aire même, de crainte des fraudes. Je proposerais donc de traduire ירח קצר וכ par « le mois de la moisson et du mesurage ». L'auteur n'a pas précisé qu'il s'agissait de la moisson du blé : 1°) parce que c'était

évident, puisqu'il venait de parler de la moisson de l'orge ; 2° parce que, dans les districts montagneux, la moisson de l'orge pouvait se prolonger jusqu'au début de la moisson du blé dans les plaines chaudes. Quand au verbe כול ou כיל, au qal, dans le sens de « mesurer », il se rencontre dans Es. 40,12 et correspond à l'arabe كَالَ (*i*) « mesurer (les grains ». Je verrais dans כֵּל soit un infinitif qal, soit un substantif verbal (كَيْل en arabe). L'hypothèse a été présentée déjà par le R.P. Ronzevalle (*P E F*, 1909, p. 109) : elle n'a pas obtenu le succès qu'elle méritait. On peut se demander si le nom de la ville de Κουλον (*Jos.* 15,59, seulement dans les LXX) ne tire pas son étymologie de cette racine כול.

Cette explication me paraît plus vraisemblable que celle qui a été avancée par W.F. Albright selon qui il faudrait lire קֵצִר וגֵל et comprendre « la moisson et les réjouissances ». Si en effet, comme le croit W.F. Albright, le lapicide avait voulu corriger un *kaph* en un *gimel* il s'y serait pris différemment.

Si l'on adoptait cette interprétation, le *waw* de la l. 5 ne serait plus que la conjonction de coordination bien connue et une grave objection contre mon interprétation du *waw* final dans ירחו tomberait du même coup.

Essayons maintenant, à la lumière de ces deux hypothèses, de recontituer la succession des travaux agricoles dans le calendrier de Gézer.

Pas de discussion sérieuse pour les trois mois de la coupe du lin, de la moisson de l'orge, de la moisson (du blé) et du mesurage. Ils se placent approximativement entre le 15 mars et le 15 juin. Le calendrier rabbinique fixe le temps de la moisson (lin non compris) dans la seconde moitié de Nisān, dans Iyyār et dans la première moitié de Sīlvān, c'est-à-dire en avril et en mai, ce qui coïncide approximativement.

Après le mesurage du grain, viennent ירחו זבר « les deux mois du ZMR ». On traduit d'habitude « le mois de la taille (de la vigne) ». Le mot זָמִיר se retrouve dans *Ct* 2,12 ; en outre le verbe est fréquemment employé dans l'*A T* (p. ex. *Lev.* 25,3 ss et *Es.* 5,6) ; il sert à former des noms théophores, apocopés ou non (זבדי dans l'*A T* et זבדיהו sur un sceau). Dans les noms propres le mot זבר est probablement à rapprocher du sud arabique ذَبَرَ (Noth, *I P.V*, p. 176, n. 3) et aurait le sens de « prononcer solennellement, publier « (Conti Rossini, *C A M E*, p. 129. Cf. piél זִמֵּר). Le sens fondamental est « pin-

er », soit une feuille pour la couper, soit la corde d'un instrument de musique. Or A. G. Barrois (*Manuel d'archéologie biblique*, I, p. 329) a noté avec bon sens que la vigne se taille au sortir de l'hiver, avant que la sève soit montée, et non en plein été. Sur le calendrier de Gézer le ZMR se place après la moisson du froment ; dans *Ct* 2,12 il a lieu alors que les figues sont déjà formées. Il faut donc comprendre que זמר (je laisse de côté le problème de la vocalisation du mot) s'entend de l'émondage des pampres, opération qui a pour but essentiel de réserver la sève au grain déjà formé, au lieu de la laisser nourrir inutilement les feuilles : cette opération est décrite dans *Es.* 18,5. L'émondage se place donc entre le 15 juin et le 15 août, c'est-à-dire dure jusqu'au commencement des vendanges. Le R.P. Vincent pensait qu'il s'agissait de la cueillette des fruits « spéciaux » et de la vendange ; mais זבר ne paraît pas pouvoir avoir ce sens : c'est בציר qui est le terme consacré pour « vendange ».

Le mois suivant est appelé קץ ירח קץ, correspondant à l'hébreu קַיִץ. C'est « le mois de la cueillette des fruits ». En hébreu le mot קַיִץ s'applique aussi bien à l'opération de la cueillette qu'aux fruits eux-mêmes (en particulier aux figues) : il en est de même en grec pour le mot ὀπώρα. Or la cueillette des figues se fait en Palestine en août-septembre. L'époque que je propose, soit 15 août-15 septembre, conviendrait donc, au moins pour les figues. Je ne crois pas qu'on puisse songer aussi à la vendange, encore que ce soit bien sa période : 1° parce que l'auteur a déjà mentionné l'émondage des pampres et qu'il était plus tentant pour lui de citer un produit différent pour chaque mois ; 2° parce que dans 2 *Sa* 16,1 le קַיִץ (figues ?) est distingué nettement des raisins secs.

Parvenus à cette date approximative du 15 septembre, très voisine de celle de l'équinoxe d'automne, qui marquait sans doute la fin de l'année civile à Gézer, il nous faut reprendre l'inscription au début. Nous tombons d'abord sur les mots ירחו אסף qu'on traduit d'ordinaire « le mois (d'après moi : les deux mois) de la récolte » ou « de l'engrangement ». Selon qu'on penche pour l'un ou l'autre sens, on songera au mot אסיף ou à l'expression בית האספם « le magasin » (1 *Chr.* 26,15. Cf. *Neh* 12,13). En tout cas il ne peut s'agir ni de la récolte des céréales, ni de leur engrangement, ces deux opérations prenant place à une tout autre époque de l'année : d'après *Ex.* 23,16 le חג האסף se place longtemps après la fête de la moisson חג הקציר : la période allant du 25 septembre au 25 novembre convient donc bien.

Pas de difficulté non plus pour ירחו זרע « les deux mois des semailles ». Comme le fait remarquer A.G. Barrois, « les semailles suivent immédiatement les labours d'automne, et, pour certaines espèces plus tardives, on profite des intervalles entre les averses hivernales. Ces opérations s'échelonnent aujourd'hui de novembre-décembre à janvier-février, selon les espèces » (*M Ar B*, p. 311). Je les situe donc du 15 novembre au 15 janvier.

Il ne reste plus qu'à caser entre le 15 janvier et le 15 mars « les deux mois du לקש ». Qu'est le לקש ? La racine contient l'idée de « tardif » : מלקוש est la pluie d'arrière-saison (mars et avril), par opposition aux premières pluies d'automne יורה (octobre à décembre). On pourrait être tenté de traduire tout simplement « les deux mois de pluies tardives ». Si l'auteur n'a pas indiqué de travaux agricoles, c'est qu'il n'y en a guère d'importants durant cette période. On comprend d'ordinaire qu'il s'agit soit des semences tardives (Lidzbarski, Marti) soit de la végétation printanière (H. Vincent, cf *Am.* 7,1).

LA DATE

S. Birnbaum a essayé (*P E Q* 1942, p. 104 ss) de dater le calendrier de Gézer en s'appuyant sur des critères d'ordre uniquement paléographique. Il utilise, comme termes de comparaison, les inscriptions d'Aḥiram, d'Abibaal et d'Elibaal, les ivoires de Samarie, les ivoires d'Arslan Tash et la stèle de Mésa.

Quelques remarques préliminaires s'imposent.

1° Birnbaum n'a fait entrer en ligne de compte ni l'épigraphe d'Asdrubal, ni la flèche de Rouéissé, ni l'inscription de Yeḥimilk.

2° L'évolution de l'aphabet phénicien n'a pas été une. Dès les textes archaïques on constate la coexistence d'un yod normal et d'un yod sans barre horizontale médiane, cette dernière forme, en forme de Z, ayant été conservée par les alphabets grecs archaïques. De même ces alphabets ont connu un kaf avec haste, qui ne figure pas dans les textes phéniciens archaïques parvenus jusqu'à nous. A plus forte raison, si nous nous trouvons en face d'un texte originaire du sud palestinien et non de Byblos, il ne faut pas vouloir insérer de force son écriture dans la ligne de l'évolution de l'écriture à Byblos.

3°) A Byblos, ville très commerçante, la pratique de l'écriture était courante. C'était la ville du papyrus (Βύβλος en grec), qui y était importé d'Égypte ; en guise de style, on s'y servait sans doute du roseau

:yptien, employé pour le hiératique. De là une graphie molle, arron-
e, bien connue des épigraphistes, et que d'adroits lapicides — des
picides officiels — ont fidèlement copiée. La main moins experte du
'aveur de Gézer ne sait guère rendre, sur sa plaque de kaolin, que
:s tracés anguleux ; ainsi s'expliquent, comme l'a déjà noté Diringer,
en des contrastes apparents entre les deux écritures. On n'a pas le
·oit d'abaisser systématiquement la date du calendrier de Gézer sous
·étexte qu'elle est anguleuse. Compte tenu de toutes ces remarques,
thèse de S. Birnbaum appelle les rectifications suivantes.

Alef. — Il est certain que le א a, à Gézer, une forme anguleuse,
ui n'est plus la forme arrondie d'Aḥiram. Mais dans Yeḥimilk, qui est
placer, selon moi, au début du xe siècle, on rencontre côte à côte
forme arrondie (l. 2) et la forme anguleuse (l. 7), ce qui enlève
eaucoup de poids au diagnostic. La différence essentielle entre
א de Gézer et celui de Yeḥimilk ou de Rouéissé réside dans la lon-
ueur de la haste. Mais toutes les hastes sont longues à Gézer : c'est
ne caractéristique générale de l'écriture: dont il me paraît imprudent
e tirer une conclusion d'ordre chronologique.

Dalet. — Le ד n'a pas de haste à Gézer. Le trait du côté droit est
ès légèrement penché vers la gauche et le haut, alors qu'il serait plu-
t penché à droite dans Aḥiram (graffito) et Yeḥimilk. Il est déjà ver-
cal à Rouéissé. En tout cas, les traits inférieurs ne sont pas pro-
ngés, comme ils le sont sur les ivoires de Samarie et sur tous les
xtes paléohébraïques postérieurs.

Waw. — Le ו a plusieurs formes à Gézer. Aux lignes 1 (fin) et 5
fois) il est constitué par un demi-cercle, du milieu duquel part une
aste verticale : cette forme classique se rencontre dans Aḥiram et
eḥimilk, à côté de la forme à haste incurvée. En second lieu, le demi-
ercle peut être placé à gauche de la haste (l. 6). Enfin, au début de
l. 1, il a une forme, sans doute empruntée à la cursive, qui le rap-
roche de l'א et sera plus tard caractéristique de la paléographie hé-
raïque.

Zayin. — A Gézer le ז a encore la forme d'un I et non celle d'un
. La barre du milieu penche à droite (cf. Mésa). Il diffère très peu
u ז d'Aḥiram et de Yeḥimilk.

Hét. — A Gezer, le ח est carré et droit ; les dépassements acciden-
ls, soit de l'une, soit de l'autre des deux lignes verticales, paraissent
us à des maladresses du lapicide. La forme est la même à Rouéissé
t dans Asdrubal. Logiquement, elle paraît être plus archaïque que

la forme avec hastes prolongées, quoique celle-ci apparaisse déjà dans Aḥiram et Yeḥimilk.

Yod. — Le י a une tête anguleuse (et non arrondie comme dans les documents de Byblos les plus archaïques). Il se rapproche plutôt du י de Samarie et de Mésa ; toutefois, on ne saurait oublier que cette forme anguleuse apparaît déjà à Rouéissé.

Kaph. — Le כ a une haste à Gézer ; il n'en a pas dans les textes phéniciens archaïques, même pas dans Élibaal (vers — 900). Mais on n'en saurait rien conclure. Les Grecs, qui ont emprunté l'alphabet phénicien certainement avant — 900, connaissent déjà le כ avec haste. D'ailleurs, D. Diringer a remarqué (*P E Q* 1943, p. 53) que le *kaf* de Gézer a une forme très différente de celui de Mésa.

Lamed. — Le ל à trait long rigoureusement droit et à angle aigu s'offre aussi bien dans Aḥiram que dans Yeḥimilk. Citons, par exemple, le mot כיל (מלך במלכם) dans Aḥiram et אל (אל גבל) dans Yeḥimilk (l. 4). Dans ces deux cas, qui ne sont pas les seuls, il a exactement la même forme qu'à Gézer.

Mêm. — Contrairement à l'affirmation de Birnbaum, le מ « en zigzag » a très souvent, dans Aḥiram et dans Yeḥimilk, (et même dans Asdrubal) le trait final plus long que les autres. Les exemples abondent ; il n'est que de les chercher sur les photographies.

Ṣadé. — S. Birnbaum a rapproché le צ de Gézer de ceux d'Abibaal et de Mésa. La comparaison semble peu probante. Le צ de Gézer me paraît plus près de celui de la flèche de Rouéissé, comme on peut en juger d'après le tableau ci-joint.

Pé. — Le פ a déjà une tête arrondie dans Aḥiram et dans Yeḥimilk comme à Gézer. La seule différence est que, dans les textes phéniciens archaïques, la boucle est plus large qu'à Gézer.

Qof. — Le ק est une lettre rare. Notons toutefois qu'à Gézer il est aplati par en haut et non par en bas, comme dans Mésa.

En résumé, la graphie de Gézer ne diffère essentiellement de celle des textes phéniciens archaïques que pour quelques lettres : le *kaph* et peut-être le *waw* (dans 1 ou 2 cas). Mais le kaph sans haste est une particularité phénicienne, peut-être restreinte à Byblos ; quant au *waw*, on sait qu'il a en paléohébraïque un ductus tout spécial ; rien n'autorise à affirmer que cette modification est postérieure aux derniers textes phéniciens. Je crois donc qu'il n'y a pas, jusqu'à nouvel ordre, de raison péremptoire d'ordre paléographique pour abaisser la date du calendrier de Gézer au-dessous du — xe siècle. Il est à peine besoin de rap-

eler que, de l'avis des céramologues, les tessons qui accompagnaient e calendrier de Gézer datent du — XIe ou du — Xe siècle. Deux disciplines différentes s'accordent ici sur le résultat.

ABRÉVIATIONS

— *C A M E* = K. Conti Rossini. *Chrestomathia Arabica Meridionalis Epigraphica*, Rome, 1931.
— *I P N* = Martin Noth, *Die israelitischen Personennamen im Rahmen der geeinsemitischen Namengebung*, Stuttgart, 1928.
— *P E F* = *Palestine Exploration Fund Quarterly Statements*.
— *P E Q* = *Palestine Exploration Quaterly*.

James G. Février

TABLEAU COMPARATIF

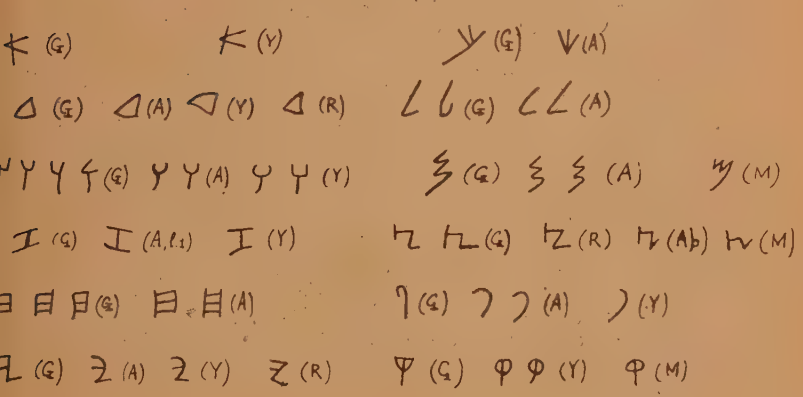

N.B. GEZER = G . AHIRAM = A . YEHIMILK = Y . ROUEISSÉ = R . ABIBA'AL = Ab . MÉSA = M.

UN PAPYRUS ARAMÉEN D'ÉPOQUE SAÏTE DÉCOUVERT A SAQQARAH

Le papyrus araméen que nous publions ici[1] a été découvert dans un pot de terre, à Saqqarah, en 1942, au cours des fouilles subventionnées par le roi Farouk et dirigées par Zaki Saad Effendi. L'heureux fouilleur signala, en quelques mots, cette trouvaille dans un rapport adressé au Service des Antiquités d'Égypte et reproduit, en 1945, dans la *Chronique d'Égypte*[2]. M. Étienne Drioton, Directeur général dudit Service, à qui nous avions demandé des renseignements plus détaillés, a bien voulu nous adresser, il y a quelques semaines, une excellente photographie (Planche, p. 49), en nous autorisant à publier le document; qu'il nous soit permis de lui exprimer ici notre respectueuse gratitude.

Ce papyrus compte 9 lignes d'écriture ; il ne semble pas en avoir comporté primitivement davantage. Malheureusement, toutes les lignes sont incomplètes ; nous n'en possédons plus qu'environ la première moitié, la partie gauche du papyrus ayant disparu tout entière. En outre, la partie conservée elle-même a souffert en quelques endroits, notamment à la l. 5, où ne subsiste guère qu'un seul mot intact[3].

1. Actuellement au Musée du Caire, n° 86.984. — La présente étude a fait l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 30 mai 1947.

2. Vol. XX, p. 89 s. : « Nous avons également trouvé un papyrus en langue araméenne qu'on s'est accordé, en principe, à désigner comme formant une partie de la lettre envoyée par le roi de Babylonie à l'adresse du roi d'Égypte dénommé *seigneur des rois*. Cette lettre, écrite par *Adenmélik*, fait encore l'objet d'une étude adéquate. » — Cette notice provisoire est à corriger, selon nous, sur plusieurs points, ainsi qu'on le verra.

3. Signalons aussi la présence de taches assez nombreuses qui, sur la photographie, apparaissent en noir comme l'écriture elle-même, mais se distingueraient sans doute aisément sur l'original.

Malgré ces mutilations, il s'agit, disons-le tout de suite, d'un document de tout premier ordre ; c'est, en effet, une lettre adressée à un Pharaon de la dynastie saïte par un roi au nom sémitique, l'un de ses vassaux asiatiques, pour lui demander secours contre les armées du roi de Babylone qui ont envahi le pays. Un document royal, en toute vérité ! Il est, en outre, de beaucoup le plus ancien des papyrus araméens actuellement connus[1], et, par suite, fort instructif tant pour l'histoire de l'écriture que pour celle de la langue araméenne.

I

Transcription, traduction et notes.

Transcription.

1 אל מרא מלכן פרעה עבדך אדן מלך[
2 שמיא וארקא ובעלשמין אלה[א
3 פרעה כיומי שמין אמין זי[
4 זי מלך בבל אתו מטאו אפק וש[
5 ---- אחזו ----ו---------- כ-[
6 כי מרא מלכן פרעה ידע כי עבד[ך
7 למשלח חיל להצלתי אל שבקנ[י
8 וטבתה עבדך נצר ונגדא זכם[
9 פחה במתא וספר שנויו ספ[

Traduction.

1 *Au Seigneur des rois Pharaon, ton serviteur Adou, roi de* [.... *Le salût du Seigneur des rois Pharaon, puissent 'Aštart* (?), *maîtresse* (?)
2 *du ciel et de la terre, et Be'elšemaïn le dieu* [*le demander en tout temps, et puissent-ils rendre le trône du Seigneur des rois*
3 *Pharaon stable comme les jours du ciel ! Ce qui* [..... *L'armée*
4 *du roi de Babylone est venue ; elle a atteint* (?) *Apheq et Š* (?) [...

1. A l'exception toutefois d'un petit fragment très mutilé, découvert à Saqqarah par Spiegelberg (*Répertoire d'Épigraphie Sémitique*, n° 1791), qui remonterait, selon Lidzbarski, à l'époque assyrienne (?) ; il y est question de diverses livraisons. — En dehors de ce fragment et de notre papyrus, le plus ancien papyrus connu est de 515 avant J.-C., par conséquent d'époque perse : c'est un contrat de métayage, publié par B. Meissner et H. Bauer (*Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse*, 1936, p. 414 ss.).

.... ils ont pris..... [
Car le Seigneur des rois Pharaon sait que ton serviteur [
d'envoyer une armée pour me délivrer. Ne m'abandonne pas [
Et ses biens (= les biens du Pharaon) ton serviteur a sauvegardé.
Et ce chef (?)-là [..... *Et ils ont puni*
le gouverneur par la mort, et le secrétaire ils l'ont changé, le secré-[
taire (?)...

Notes.

Ligne 1. — ...אל מרא מלכך פרעה עבדך. Ce type d'adresse est courant dans les lettres araméennes ; par ex. *Cowley*[1], n° 70 (= *C. I. S.* II, 144) : אל מראי מתרוהשת עבדך פחום « A mon seigneur Mithrawahišt, ton serviteur Paḥim » ; *Cowley*, n° 30 (= Sachau, *Aramäische Papyrus und Ostraka*, n° 1) : אל מראך בגוהי פחת יהוד עבדיך ידניה וכנותה... « A notre seigneur Bagohi, gouverneur de Juda, tes serviteurs Yedoniah et ses collègues... ». — La lettre est adressée au roi d'Égypte, appelé ici « Pharaon », פרעה : c'est le même titre qui est donné au roi d'Égypte dans l'Ancien Testament (פַּרְעֹה), et aussi dans les documents assyriens (*Pir'u*) ; dans les documents égyptiens, il apparaît pour la première fois sous Šešonq Ier, mais il ne devient fréquent que sous la XXVIe dynastie (saïte) [2]. Le contexte de la lettre, qui décrit l'invasion des armées du « roi de Babylone », permet d'affirmer qu'il s'agit ici précisément de l'un des Pharaons de la dynastie saïte, contemporain de Nabopolassar ou de Nabuchodonosor. — Ce Pharaon est appelé « Seigneur des rois », מרא מלכך. Un tel titre ne se rencontre pas dans les documents égyptiens ; il n'est pas, d'autre part, à confondre avec celui de « roi des rois » donné aux rois d'Assour et de Babylone (*šar šarrâni*) et aux souverains achéménides (*χšāyaθiya χšāyaθiyānām*) [3]. Il est, au contraire, identique au titre de אדך מלכם « seigneur des rois » appliqué à divers rois de la dynastie ptolémaïque dans plusieurs inscriptions phéniciennes, et à celui de κύριος βασιλέων que les inscriptions grecques décernent

1. L'abréviation *Cowley*, dans cet article, désigne l'ouvrage dudit savant, intitulé : *Aramaic Papyri of the fifth Century B. C.* (Oxford, 1923).

2. Griffith, *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, t. XXIII (1901), p. 74 s. — Ces précisions nous ont été aimablement communiquées par notre collègue M. G. Posener.

3. Cf. dans l'Ancien Testament מֶלֶךְ מְלָכִים (appliqué à Nabuchodonosor dans *Ézéchiel* 26 7), מֶלֶךְ מַלְכָּיָא (appliqué à Nabuchodonosor, dans *Daniel* 2 37 ; à Artaxerxès, dans *Esdras* 7 12).

aux rois de cette même dynastie[1]. Notre papyrus révèle que ce titre remonte au moins à l'époque de la dynastie saïte. —]אדן מלך. Un petit intervalle sépare les deux mots אדן et מלך, si bien qu'on ne doit pas lire « Adonimélék », mais « Adon, roi de... ». *Adon* est un hypocoristique ; les noms propres formés avec *Adoni-* sont nombreux : on les trouve attestés tant chez les Phéniciens (אדנבעל, אדנאשמן, אדנפלט, אדנשמש)[2] que chez les Palestiniens pré-israélites (אֲדֹנִי־צֶדֶק, אֲדֹנִי־בֶזֶק)[3] et chez les Hébreux (אֲדֹנִיָּה et אֲדֹנִיָּהוּ, אֲדֹנִירָם, אדנשע)[4] ; l'hypocoristique lui-même n'est pas inconnu : les tablettes d'El-Amarna, par exemple, nous font connaître un *A-du-na*, roi de 'Arqa (au nord de Tripoli)[5]. — Après מלך, le nom de la cité ou du pays a disparu ; il s'agissait sans doute de quelque royaume asiatique, entre l'Égypte et l'Euphrate. On pourrait penser à l'un des royaumes voisins de Juda : Moab, Ammon, Édom (Juda lui-même étant exclu, pour lequel on ne connaît aucun roi du nom de « Adon ») ; on sait, en effet, que ces royaumes, soutenus par l'Égypte, tinrent tête à Babylone. Mais il est bien plus probable que notre « Adon » était le roi d'une cité philistine ou phénicienne, telle que Gaza, Ascalon, Asdod, Tyr, Sidon, Byblos, Arvad... ; malheureusement, nous ne connaissons guère les noms des rois de ces cités à l'époque de Nabopolassar et de Nabuchodonosor[6], et l'identification précise de l'auteur de notre message est pour le moment impossible[7].

1. Cf. G. A. Cooke, *A Text-book of North-semitic inscriptions*, p. 38, 403 ; Clermont-Ganneau, *Recueil...*, p. 223. — Notons que l'expression מרא מלכן est appliquée à Yahvé dans *Daniel* **2** 47.

2. Cf. Lidzbarski, *Handbuch...*, p. 208 s.

3. Noms de rois cananéens de Palestine d'après *Josué* **10** 1, 8, *Juges* **1** 5-7.

4. Le dernier nom se lit sur un sceau hébreu (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions...*, 1894, p. 340) ; les trois autres, en divers passages de l'Ancien Testament.

5. Cf. J. A. Knudtzon, *Die El-Amarna-Tafeln*, n° 75, l. 25 ; n° 140, l. 10. — On rencontre aussi le même nom transcrit *A-du-nu* : cf. C. H. W. Johns, *Ass. Deeds and Documents*, n° 718, l. 1 ; *Kouyunjik collection of the British Museum*, 13105. — Voir dans Tallquist, *Assyrian Personal Names*, p. 13, plusieurs noms propres commençant par *A-du-ni* (ou *-na* ou *-nu*), attestés en divers documents cunéiformes.

6. A Tyr, nous savons qu'un nommé « Ba'al » régna au temps d'Assarhaddon et d'Assourbanipal, puis un nommé « Itoba'al » au temps du siège de la ville par Nabuchodonosor ; il se pourrait qu'un « Adon » eût régné entre Ba'al et Itoba'al.

7. Notons que des royaumes proprement syriens, tels que ceux de Damas, Ḥamath, Ḥazrek, Arpad, ne sauraient entrer ici en considération, étant donné qu'ils disparurent tous dès la seconde moitié du VIIIe siècle, transformés en provinces assyriennes.

- L'expression respectueuse : עבדך « ton serviteur », souligne en tout
ıs sa situation de vassal à l'égard du Pharaon ; parlant d'égal à égal,
eût employé l'expression : אחוך « ton frère ».

Ligne 2. — שמוא וארקא « le ciel et la terre ». Ces deux mots, étant
onné le nom de « Be'elšemaïn » qui suit immédiatement, ne peuvent
uère ici représenter autre chose que la fin d'une formule désignant
ne autre divinité, qualifiée de reine ou maîtresse « du ciel et de la
:rre ». Sur le nom de cette divinité, on ne peut faire que des conjec-
ıres. Il se pourrait que, par déférence à l'égard du Pharaon, Adon ait
ıvoqué, avant Be'elšemaïn, le grand dieu syro-phénicien, une des
randes divinités de l'Égypte saïte : Ba ou Neïth, par exemple. Mais
est plus probable que le nom de Be'elšemaïn se trouvait joint ici à
elui d'une autre divinité sémitique, Astarté, par exemple, dont le
ulte était répandu dans tout le « fertile croissant » [1] ; le titre de
maîtresse du ciel et de la terre » était expressément donné à cette
éesse [2]. — ובעלשמין אלה[א]. La lecture du nom divin « Be'elšemaïn »
st tout à fait certaine, bien que le ע soit partiellement effacé, et malgré
ı présence de quelques taches sur le papyrus ; elle est confirmée, au
este, par le mot en apposition [א]לה « le dieu ». Cette mention de
Be'elšemaïn constitue un nouveau témoignage de la place éminente
ccupée par ce dieu dans la religion des Sémites occidentaux. Il est
ommé en premier dans l'inscription de Yeḥimilk, roi de Byblos, vers
100 av. J.-C. [3] ; vers 800, c'est lui que célèbre Zakir, roi de Ḥamath
t La'aš, dans la stèle fameuse trouvée à Afis [4] ; il est mentionné,
ers 670, dans le traité conclu entre Asarhaddon et Ba'al, roi de Tyr [5] ;
uis, à partir de l'époque achéménide, dans des textes de plus en plus
ombreux. Si nous ne nous trompons, la mention qui se trouve dans
otre papyrus est la seule qui soit actuellement connue pour l'époque

1. Dans le traité conclu entre Asarhaddon et Ba'al, roi de Tyr, Astarté
Ištartu) figure parmi les divinités invoquées, non loin de Ba'alšamêm (*Ba'al-
amême*) ; voir Weidner, *Archiv für Orientforschung*, VIII (1932-1933), p. 29 ss.
Verso, II, l. 10, 18).

2. *Ištar belit šame u irṣitim* « Ištar, dame des cieux et de la terre » (Hymne à
štar, l. 27, dans Dhorme, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*, p. 358 s.).

3. *Revue biblique*, t. XXXIX (1930), p. 321 ss. — La date de 1100 est commu-
ément adoptée ; sans doute doit-elle être abaissée d'environ un siècle.

4. Pognon, *Inscriptions sémitiques de la Syrie, de la Mésopotamie et de la région
le Mossoul*, p. 156 ss., pl. IX-X.

5. Cf. plus haut, n. 1.

néo-babylonienne : elle représente donc un intéressant jalon pour l'histoire de ce grand dieu sémitique. — Il est extrêmement probable que le nom de Be'elšemaïn, de même que le nom divin précédent, s'insérait dans une formule de salutation ; d'après les nombreux exemples que présentent les documents araméens d'Éléphantine, on peut reconstituer celle-ci à peu près comme suit : שלם מרא מלכן פרעה [ישתרת (?) בעלת (?)] שמיא וארקא ובעלשמין אלה[א ישאלו בכל עדן] « [Le salut du Seigneur des rois Pharaon, puissent ʿAštart (?), maîtresse (?)] du ciel et de la terre, et Be'elšemaïn le dieu [le demander en tout temps !] ».

Ligne 3. — כיומי שמין « comme les jours du ciel ». Cette image se rencontre trois fois dans les anciens textes hébreux : 1° *Deutéronome* 11 21 « ... pour que se multiplient vos jours et ceux de vos enfants sur le pays... comme les jours du ciel sur la terre » (כִּימֵי הַשָּׁמַיִם עַל־הָאָרֶץ) ; 2° *Psaumes* 89 30 « J'établirai sa race (= la race de David) à jamais et son trône comme les jours du ciel » (וְשַׂמְתִּי לָעַד זַרְעוֹ וְכִסְאוֹ כִּימֵי שָׁמָיִם) ; 3° *Ben Sirach* 45 15 « Ce fut pour lui (= Aaron) une alliance éternelle et pour sa postérité (une alliance durable) comme les jours du ciel » (ותהי לו ברית עולם ולזרעו כימי שמים). Étant donné cette image, le mot אמין qui suit est, selon nous, un adjectif ms. sg., identique au syriaque ܐܡܝܢ « stable, durable » [1], de la racine אמן « être stable ». Aussi proposons-nous, d'après le verset de *Psaumes* 89, qui vient d'être cité, de compléter ainsi le passage de notre papyrus : ישמו כרסא מרא מלכן] פרעה כיומי שמין אמין « [et puissent-ils rendre le trône du Seigneur des rois] Pharaon stable comme les jours du ciel ! ». Un tel parallélisme entre la formule du psalmiste hébreu, célébrant la stabilité du trône davidique, et celle du roi Adon, demandant aux dieux la stabilité du trône pharaonique, accuse évidemment une profonde communauté de culture entre Hébreux et Cananéens. — Le mot זי, qui se lit à la fin de la ligne, est séparé du mot précédent par un assez long intervalle ; celui-ci remplace l'habituel כען (ou כענת, ou כעת) « maintenant », qui, dans les lettres, est à peu près le simple équivalent de notre alinéa. Le mot זי est le début d'une proposition : « Que... », ou « Ce qui... » ; on attend à peu près : « Ce qui se passe présentement ici, que le Seigneur des rois Pharaon l'apprenne ! » C'est le commen

1. Cf. Brockelmann, *Lexicon Syriacum*², *s. v.* (p. 25 a) : « constans, assiduus continuus ».

nent d'un rapport, dont seules des bribes nous sont conservées dans l. 4 et 5.

Ligne 4. — זי מלך בבל : « du roi de Babylone » ; la particule זי ne ut être ici pronom relatif ou conjonction, attendu que le verbe qui t, אתו, au pl., ne peut avoir pour sujet מלך בבל. C'est donc le signe génitif (cet emploi de זי se rencontre déjà dans l'ostracon d'Assour, rs 650) [1]. Le sujet de אתו, dont dépend le complément : « du roi de bylone », a disparu dans la lacune, à la fin de la l. 3 ; comme il git, d'après le contexte, d'opérations militaires, il est naturel de ppléer un mot comme חילא « l'armée », sujet collectif régissant le rbe au pl. (ou, si l'on préfère, חיליא « les armées »). Le « roi de bylone » en question n'est malheureusement pas nommé : comme décrit ici l'invasion des armées babyloniennes dans les pays occi-ntaux, on ne peut guère penser qu'à l'un des deux premiers sou-rains de la dynastie néo-babylonienne, soit Nabopolassar (626-605) it Nabuchodonosor (605-562) ; le choix entre ces deux rois dépend idemment de la date exacte du document, que nous rechercherons us loin. — Le verbe אתו « ils sont venus » est suivi d'un mot diffi-e à lire : le premier signe est sûrement un מ ; le second, en partie acé, ne semble pas pouvoir se lire autrement que ט ; puis, un trou ns le papyrus n'a laissé subsister que des traces des derniers signes ; nous semble que la lecture מטאו est paléographiquement possible. sens de ce verbe : « ils ont atteint » (de la racine מטא, avec main-n du א radical, comme le plus souvent dans les documents d'Élé-antine) convient parfaitement au contexte. — Le mot אפק qui suit peut être, dans ce passage, qu'un nom de lieu : Apheq [2]. Mais ce ponyme, qui, selon l'étymologie, désigne une source jaillissante nnant naissance à un cours d'eau, est fort courant. On connaît, par emple, un Apheq dans la plaine de Saron, un peu à l'est de Jaffa : tait une ville royale cananéenne (*Josué* 12 18 ; cf. *I Samuel* 4 1, 1), déjà mentionnée dans la liste de Thoutmès III [3], et reconstruite

. Cf. *Syria*, t. XXIX (1944-45), p. 57.

. Théoriquement, אפק pourrait être aussi une forme du verbe נפק : אֶפֹּק « je tirai », ou אַפֵּק « je ferai sortir » ou encore « il a fait sortir » ou bien « fais tir » ; en fait, aucun de ces sens ne saurait convenir ici.

. Plus anciennement encore, semble-t-il, sur les textes d'exécration égyptiens pliés par G. Posener, *Princes et Pays d'Asie et de Nubie*, p. 69 (sous la forme *kwm*).

par Hérode sous le nom d'Antipatris. On connaît un autre Apheq su le territoire de l'ancienne tribu d'Ašer (*Josué* **19** 38, *Juges* **1** 31), à l source du fleuve d'Acre ; un autre encore dans le Djaulan, en face d Tibériade (*I Rois* **20** 26-30, *II Rois* **13** 17). Enfin, le même nor désigne aussi le site aujourd'hui appelé *Afqa*, à la source du *Nah Ibrahim* (l'ancien Adonis), fleuve qui rejoint la mer au sud de Byblo (*Josué* **13** 4) [1]. De quel Apheq s'agit-il dans notre papyrus ? Rien n permet de le décider, vu qu'aucun autre nom de lieu ne vient éclaire le contexte géographique, et que nous ne savons même pas de quell cité Adon était roi. Si c'est d'une cité phénicienne, la mention d'*Afq* du Liban serait tout à fait plausible : les armées d'invasion venant d l'Euphrate remontaient en général la vallée de l'Oronte jusque ver Ribla, puis elles franchissaient le Liban pour atteindre la côte phéni cienne et descendre de là vers le Sud. Si Adon, au contraire, était ro d'une cité philistine, la mention de l'antique forteresse d'Apheq situé juste au nord du pays philistin serait évidemment plus normale. — L mot אפק est suivi d'un mot dont seul le début est conservé : un puis un signe mutilé qui devait être un ש ou un ע, probablement l commencement d'un second toponyme : « ils ont atteint Apheq e Š(?)... ».

Ligne 5. — Le premier mot, d'environ 4 lettres, est indéchiffrable — Suit le mot אחזו « ils ont pris ». L'orthographe avec ז est constant dans les inscriptions araméennes des VIIIe et VIIe siècles (*Hadad*, l. 3 *Panamou*, l. 11 ; *Bar-Rekoub*, l. 11 ; ostracon d'Assour, l. 5, 6 *Agbar*, l. 4) ; au contraire, les papyrus d'Éléphantine (Ve siècle) pré sentent exclusivement ד [2], comme tout l'araméen ultérieur (cf. arab أخذ). Le sujet de אחזו est évidemment le même que celui de אתו (l. 4) l'armée du roi de Babylone. Le complément manque : ce devait êtr

1. Sur ces diverses identifications, voir notamment Abel, *Géographie de l Palestine*, II, p. 246 s. ; R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie...* p. 13 s. — L'identification de אפק avec *Afqa* du Liban, dans *Josué* **13** 4, est nié par M. Noth (*Das Buch Josua*, p. 49), qui y reconnaît soit l'Apheq du fleuv d'Acre soit plutôt l'Apheq de la Šephélah ; cet auteur, au reste, corrige tout l passage de façon sans doute excessive. Dussaud, au contraire, identifie avec *Afq* du Liban non seulement l'Apheq de *Josué* **13** 4, mais encore celui de *Josué* **19** 3 (*op. cit.*, p. 14). — Signalons, en outre, une ville d'Aphéqah (אַפֵקָה) située e Juda (*Josué* **15** 53).

2. Références dans *Cowley*, Index, *s. v.* (11 exemples).

ın nom de ville, probablement le mot précédent. — Le mot qui suit אחז est indéchiffrable, du moins sur la photographie ; seule se lit la .ernière lettre, un ו, probablement désinence 3e p. pl. ms. d'un verbe u parfait, comme אחזו. — La fin de la ligne est illisible, sauf, imméiatement avant la coupure, un כ suivi de la trace d'une autre lettre.

Ligne 6. — Ligne d'une lecture très facile ; nous complétons le ernier mot : עבדך « ton serviteur », suivant la terminologie habituelle cf. l. 1, 8). La phrase est incomplète ; ce devait être une protestation .e loyauté et de dévouement à l'égard du Pharaon.

Ligne 7. — למשלח חיל : « d'envoyer une armée » ; suppléer à la fin le la l. 6, dans la lacune, un début de phrase comme : « Qu'il plaise lonc au Seigneur des rois Pharaon... », ou : « Ton serviteur supplie e Seigneur des rois Pharaon... ». — להצלתי. Le second signe est, du noins sur la photographie, d'une lecture difficile ; il est probable que a barre verticale qui semble former la partie droite du signe n'est en éalité qu'une tache ou une déchirure : abstraction faite de cet élément, n reconnaît assez bien un ה, un peu effacé. Le mot להצלתי (= לְהַצָּלְתִי) pour me délivrer », de la racine נצל, est un infinitif *hafel* avec prom suffixe 1re p. sg., du type le plus régulier ; le causatif est employé n judéo-araméen et en syriaque, comme en hébreu (הִצִּיל) ; il est ttesté 4 fois, mais sans assimilation du נ, dans les papyrus d'Éléphantine [1]. — Un intervalle assez long sépare להצלתי du début de la hrase suivante, laquelle commence ainsi : אל שבקנן ; le נ, à la fin du erbe, était probablement suivi d'un י : « ne *m*'abandonne pas », plus ormal que « ne *nous* abandonne pas », étant donné le mot précédent : pour *me* délivrer ».

Ligne 8. — וטבתה « et ses biens ». Pl. fm. de טָב (« bon »), suivi u pronom suffixe 3e ps. sg. se rapportant à Pharaon. — נצר. L'orhographe avec צ, au lieu de ט, est attestée pour ce mot au VIIe siècle

1. *Cowley*, n° 8, l. 18 ; n° 9, l. 19, n° 18, l. 3 ; Ah., l. 81. — Si toutefois on sait un ח, au lieu d'un ה (la lecture ח serait à envisager, si la barre verticale de roite appartient réellement au signe), le mot להצלתי (= לְהַצָּלְתִי) serait à rapprocher de אחצלך de la stèle de Zakir (A, l. 14), qu'on traduit généralement : je te délivrerai », en le rapportant à une racine חצל, identique à חלץ « tirer » simple métathèse).

(stèle de Sin-zir-ibni, l. 12, 13) ; plus tard, les documents d'Éléphantine présentent exclusivement la forme נטר [1], comme tout l'araméen ultérieur (cf. arabe نظر). Noter l'ordre des mots : complément, sujet, verbe ; le rejet du verbe à la fin de la phrase est fréquent, on le sait, en araméen [2]. — ורגדא זכם. Le mot זכם est un pronom démonstratif, qu'on ne rencontre, en dehors de notre document, que dans les papyrus d'Éléphantine, et seulement 3 fois, toujours dans l'expression זכם דגלא « ce détachement, le même détachement » (*Cowley* n° 9, l. 2 ; n° 20, l. 4 ; n° 65, l. 3) ; c'est une forme intensive du démonstratif éloigné זך (= זה) [3]. Ce pronom se rapporte évidemment au nom qui précède, נגדא, à l'état emphatique. La 3e lettre de ce mot, malheureusement, est d'une lecture incertaine : la queue est un peu longue pour un ד, mais un peu courte pour un ר ; comme nous n'avons pas la suite de la phrase, le sens ne permet pas de trancher la question. Avec ר, le mot נגרא pourrait être lu, d'après le judéo-araméen ou le syriaque : נַגְרָא « le verrou », ou נַגְרָא « le canal », ou נַגְרָא « la longueur, la durée », ou נַגָּרָא « le charpentier » ; aucun de ces mots ne semble offrir ici un sens satisfaisant. Il se pourrait aussi que נגרא soit ici le décalque araméen de l'akkadien *nâgiru* « intendant, surveillant, préfet, commandant » [4] ; l'expression זכם נגרא désignerait alors quelque haut fonctionnaire, probablement babylonien, soit qu'il ait été mentionné plus haut (dans un passage disparu), soit que זכם ait ici un sens emphatique (comme le latin *ille*) et qu'il soit fait allusion à un personnage célèbre. Avec ד, d'autre part, le mot נגדא pourrait être lu נַגְדָּא « chef (*Führer*) », mot attesté à la fois en judéo-araméen et en syriaque (cf. en hébreu נָגִיד « prince, chef ») ; il désignerait alors très probablement le chef de l'armée babylonienne dont l'avance menaçante est le thème essentiel de la lettre [5].

1. *Cowley*, n° 27, l. 1 ; Aḥ., l. 98, 192, 209.

2. Du moins à partir du VIIe siècle av. J.-C. ; cf. *Syria*, t. XXIV (1944-45), p. 57 s.

3. Cf. *Cowley*, p. 27 ; P. Leander, *Laut- und Formenlehre des Ägyptisch-aramäischen*, p. 35.

4. Cf. Muss-Arnolt, *A Concise Dictionary of Assyrian Language*, p. 644 b ; Bezold, *Babyl.-assyr. Glossar*, p. 191 a.

5. Si, comme nous l'exposons plus loin, la campagne visée dans notre papyrus est celle de 605, l'expression emphatique « ce chef-là » (ou, d'après l'hébreu נָגִיד, « ce prince-là ») ne désignerait-elle pas précisément Nabuchodonosor lui-même, que son père Nabopolassar, sur la fin de son règne, avait associé à la charge royale et à qui il confia notamment la direction des opérations contre les provinces occidentales ?

Ligne 9. — פחה. C'est le mot פַּחָה (cf. akkadien *paḥatu*), qui désigne ouramment dans l'Ancien Testament, comme dans les papyrus l'Éléphantine, le « gouverneur » d'une province. Si le mot est à l'état bsolu, c'est qu'il est, semble-t-il, considéré comme nom propre. — במיתא (= בְּמוֹתָא) : « dans la mort, par la mort ». Suppléer dans la lacune, tant donné le contexte : « [ils ont puni] le gouverneur de mort ». — וספר. Le mot ספר, comme le suggère la proximité de פחה, est à lire ici סָפְרָא « le secrétaire » ; à l'état absolu, comme פחה. Il s'agit d'un haut onctionnaire venant hiérarchiquement aussitôt après le gouverneur ; f. *Esdras* 4 8, 9, 17, 23. — שנוו. La lecture de la dernière lettre est n peu incertaine : d'après la photographie, on serait tenté de lire un ז, mais le mot שנוד est tout à fait impossible : en réalité, on doit avoir là un ו, dont le trait gauche est horizontal (comme dans בעלשמין, l. 2) et surchargé d'une petite tache accidentelle. שנו (= שַׁנִּיו) est le parfait 3e p. pl. du *pael* de la racine שנה (ce *pael* est bien attesté en araméen) : « ils ont changé » ; la punition infligée au secrétaire est simplement la destitution, sa faute ayant été moins grave que celle du gouverneur. Le ו suffixé à שנו ne peut être que le pronom 3e p. sg. ms. rappelant le complément ספר, suivant un tour bien connu ; mais on attendrait en araméen, à cette époque, שנוהי (ou שניה) : s'agit-il d'une graphie phonétique, au cas où le ה n'aurait déjà plus été prononcé, ainsi que plus tard en syriaque (ܡܠܟܘ, avec ܐ occulté) ? Ou bien est-ce un « phénicisme », le pronom suffixe 3e p. sg. ms. étant régulièrement en phénicien ־ו ? — Après שנוו, et avant la lacune, deux lettres forment le commencement d'un mot :]ספ ; le פ est surmonté d'un petit appendice, probablement une tache, rendant la lecture un peu douteuse ; début du mot ספ]ר ?

II

Circonstances historiques et politiques.

Malgré ses lacunes regrettables, qui nous privent notamment de tout nom propre d'une identification certaine, le papyrus de Saqqarah présente assez d'indications et d'allusions pour permettre de reconnaître au moins clairement la situation historique générale à laquelle il se rapporte.

C'est d'abord, liée à la mention du « roi de Babylone » (l. 4), la description de l'avance d'une armée d'invasion : celle-ci a atteint Apheq

(l. 4) ; des villes ont été prises (l. 5). Puis, c'est le pressant appel adressé au Pharaon par le roi Adon, prince de l'une des cités que menace l'armée babylonienne : « Envoie une armée pour me délivrer. Ne m'abandonne pas ! » (l. 7).

De tels appels angoissés à l'Égypte ont retenti bien souvent au cours de l'histoire. A l'époque d'El-Amarna, ce sont les roitelets cananéens qui demandent au roi d'Égypte son appui contre les turbulents *Habiru*. Plus tard, à l'époque des invasions d'Assour et de Babylone, que de fois, à Jérusalem, le roi et le peuple se sont tournés vers le Pharaon ! Que de fois aussi les prophètes hébreux ont dénoncé l'illusion et le danger de ce recours à l'Égypte !

> « La protection du Pharaon tournera à votre honte
> et le refuge à l'ombre de l'Égypte, à votre confusion...
> L'Égyptien est homme, et non dieu ;
> ses chevaux sont chair, et non esprit.
> Yahvé étendra la main,
> et le protecteur trébuchera, le protégé tombera.
> et ils périront tous ensemble. » (*Isaïe* 30 3, 31 3.)

Dans notre papyrus, le fait que l'invasion décrite est celle des armées du « roi de Babylone » nous place à coup sûr au temps de la dynastie chaldéenne [1]. Mais de quel roi de cette dynastie s'agit-il ? Ainsi que nous l'avons dit, on ne peut pratiquement hésiter qu'entre Nabopolassar, le fondateur de la dynastie, et son fils Nabuchodonosor ; en effet, c'est seulement sous ces deux règnes, du moins à notre connaissance, que les Chaldéens eurent à intervenir militairement dans les pays syriens. Peut-on choisir entre ces deux règnes ? Peut-on réussir à fixer avec précision la date de notre message ?

Il nous faut ici rappeler quelques faits. C'est en 626 que meurt, après un glorieux règne de plus de 40 ans, le roi Assourbanipal ; aussitôt se manifeste et se précipite la décadence de l'Assyrie. Dès la

1. Antérieurement à l'époque néo-babylonienne, et pour s'en tenir à des dates épigraphiquement possibles, l'expression « roi de Babylone » ne pourrait guère désigner que ce Mérodach-Baladan qui, vers la fin du VIIIe siècle, on le sait, ourdissait des intrigues contre le roi d'Assour jusqu'en Palestine (cf. *II Rois* 20 12-19 = *Isaïe* 39). Mais il nous paraît certain, malgré les lacunes du texte, que l'invasion décrite dans le papyrus est celle des armées babyloniennes elles-mêmes, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut ; on ne peut guère interpréter le texte autrement. Or, une invasion des armées babyloniennes en Syrie ne saurait évidemment être admise au temps de Mérodach-Baladan.

me année, Nabopolassar, un général chaldéen, s'empare de Baby-
e, dont il se proclame roi ; puis, il arrache peu à peu à Assour la
bylonie tout entière. D'autre part, en Égypte, Psammétique I (663-
), le fondateur de la dynastie saïte, qui avait réussi au début de
règne à expulser les Assyriens d'Égypte, profite des difficultés
Assour et de l'affaiblissement de son autorité sur les pays syriens
ur marquer des points en Asie : il s'empare d'Asdod, après un long
ge [1], faisant ainsi passer sous l'hégémonie égyptienne une grande
rtie de l'ancien pays philistin. Son ambition, c'est de conquérir
lestine et Syrie, c'est de ressusciter, à la faveur des circonstances,
glorieux empire des Thoutmès et des Ramsès. Mais bientôt, pour
., l'ennemi, ce n'est plus l'Assyrie, aux prises avec les Babyloniens
les Mèdes, et qui s'épuise dans cette double lutte ; c'est Babylone,
nt les progrès menacent ses propres projets sur les pays syriens.
Égypte décide alors de soutenir l'Assyrie et de s'allier à elle contre
bylone ; c'est ainsi qu'en 616, comme nous l'a appris récemment la
ronique dite de Gadd (l. 10) [2], troupes égyptiennes et troupes assy-
ennes guerroient côte à côte dans le Soubarou contre le roi de Baby-
ne. Mais, malgré l'appui de l'Égypte, la ville d'Assour tombe en
4, puis, en 612, Ninive, la capitale. Sous la conduite d'un nommé
ssour-Ouballiṭ, qui s'est fait acclamer roi, les débris de l'armée
syrienne se regroupent dans la région de Ḥarran en vue d'une
uprême résistance.

Néchao II (609-594), fils et successeur de Psammétique I, part au
cours des Assyriens avec une armée nombreuse ; son but, c'est
Euphrate, Karkémiš, mais, chemin faisant, il soumet à son autorité
Palestine et la Syrie, réalisant ainsi, mais pour bien peu de temps,
s ambitieux projets de son père. Au cours de son avance, il livre
ataille à ceux des princes syro-palestiniens qui, délivrés du joug
ssyrien, entendent recouvrer une indépendance totale et tentent de
ui résister : tel le roi de Juda, Josias, qui est tué à Mégiddo [3]. Bien-

1. Hérodote, II, 157 (le texte porte *Azotos*).

2. Il s'agit, comme on sait, d'une tablette cunéiforme du British Museum, de
5 lignes, publiée par C. G. Gadd (*The Fall of Niniveh, the newly discovered Baby-
nian Chronicle*, Londres, 1923), et contenant le récit, année par année, des opé-
ations militaires conduites par Nabopolassar de l'an 10 à l'an 17 de son règne
616-609 avant J.-C.).

3. Cf. *II Rois* **23** 29 ; *II Chroniques* **35** 29-25. — Hérodote (II, 159) parle d'une
ncontre avec les Syriens à « Magdolos », puis à « Kadutis, qui est une grande
lle de Syrie ». Kadutis est probablememt Qadès, sur l'Oronte ; quant à Magdo-

tôt après, Néchao est à Ribla, près de Ḥamath : là, il mande le nouveau roi de Juda, Joachaz, le fait prisonnier, et le remplace par un autre fils de Josias, Eliaqim, dont il change le nom en Yehoyaqim, et à qui il impose un lourd tribut [1]. Puis, le Pharaon arrive sur l'Euphrate, à Karkémiš [2]. Ici, la Chronique de Gadd (l. 66-75) permet de fixer certains faits : au mois de Tammouz (juin-juillet) de l'an 609, l'armée égyptienne traverse le Fleuve et rejoint l'armée assyrienne ; les alliés attaquent Ḥarran, mais, au mois d'Eloul (août-septembre), Nabopolassar vient lui-même au secours de la ville assiégée ; l'ennemi est battu, et le roi de Babylone le poursuit jusque dans la région du cours supérieur du Ḥabour [3].

C'est la fin de l'Assyrie, qui dès lors disparaît totalement de l'histoire. Mais qu'advient-il au juste de Néchao et de son armée ? La Chronique de Gadd ne nous renseigne point là-dessus ; il est, toutefois, certain que le Pharaon, battu en même temps que son allié le roi d'Assour, dut alors pour le moins évacuer la région de Ḥarran et retraverser l'Euphrate : il y eut donc en 609 dans les environs de Karkémiš une bataille où les Égyptiens furent battus.

Mais, d'un autre côté, le *Livre de Jérémie*, comme en-tête à un double oracle annonçant la défaite de l'Égypte (**46** 4-12), présente la note suivante : « Sur l'Égypte. Au sujet de l'armée du Pharaon Néchao, roi d'Égypte, qui se trouvait au bord du fleuve de l'Euphrate, à Karkémiš, (et) que Nabuchodonosor, roi de Babylone, battit dans la quatrième année de Yehoyaqim, fils de Josias, roi de Juda » (**46** 2). Cette note, on le voit, fixe exactement à 605, et non pas à 609, la défaite des Égyptiens à Karkémiš. Elle est, à vrai dire, le seul docu-

los, on l'identifie généralement avec Megiddo ; mais ne s'agit-il pas plutôt de quelque « Magdol » (ou « Migdol »), par exemple « Magdol-Apheq » (πύργος Ἀφεκοῦ, aujourd'hui *Medjel-Yabâ* ?), près de l'Apheq de *Josué* **12** 18, position stratégique importante au nord du pays philistin et commandant l'accès à la plaine d'Esdrelon (cf. *I Samuel* **4** 1, **29** 1) ? Cf. plus haut, p. 49 ; Abel, *Géographie de la Palestine*, II, p. 246.

1. Cf. *II Rois* **23** 33-35.

2. La mention de Karkémiš est absente de *II Rois* **23** 29, qui parle seulement de la marche de Néchao « vers le fleuve de l'Euphrate », mais elle figure dans le passage parallèle *II Chroniques* **35** 20 : cette précision topographique, en soi très plausible, s'est trouvée confirmée par la Chronique de Gadd, montrant l'armée assyrienne concentrée en 609 dans la région de Ḥarran, par conséquent près de Karkémiš.

3. Cf. Dhorme, *Revue Biblique*, 1924, p. 238.

ıent qui nous apprenne que Néchao se trouvât en 605 à Karkémiš : es textes bibliques mentionnant la marche de ce Pharaon vers l'Euhrate (*II Rois* 23 29, *II Chroniques* 35 30) suggèrent plutôt que la ataille de Karkémiš eut lieu en 609, c'est-à-dire l'année même où armée égyptienne, se dirigeant vers l'Euphrate, rencontra Josias à Iégiddo ; les expéditions militaires, en effet, ne duraient en général ue quelques mois, du début à la fin de l'été, et l'armée égyptienne e pouvait guère rester plusieurs années éloignée de ses bases. Néanoins, l'indication chronologique contenue dans *Jérémie* 46 2 a été utrefois universellement admise ; de 609 à 605, Néchao serait donc esté le maître de la Syrie entière, comme l'expliquait déjà l'historien osèphe [1]. Il est clair que la Chronique de Gadd oblige à revoir de ıès la question : faut-il admettre deux batailles de Karkémiš, l'une en 09, l'autre en 605 ? Ou bien, faut-il mettre en doute l'exactitude de a note de *Jérémie* 46 2 ?

C'est cette seconde solution que, dès 1924 — un an après la publiation de la Chronique de Gadd —, a proposée J. Lewy : une étude minutieuse des différentes notes servant d'en-tête aux oracles « sur les ıations » dans *Jérémie* 46-51 a amené ce critique à penser que la date ui se trouve indiquée dans 46 2 devait appartenir primitivement au itre général de la collection 46-51, titre qu'il faudrait par conséquent ire ainsi (46 1) : « (Voici) les paroles de Yahvé qui furent adressées à érémie le prophète au sujet des nations *dans la quatrième année de Yehoyaqim, fils de Josias, roi de Juda* » ; par conséquent, la note 46 2 ne nous renseignerait aucunement sur la date exacte de la bataille le Karkémiš [2]. Nous ne pouvons exposer ici en détail la démonstration le l'auteur : disons seulement que sa conclusion nous semble fort robable ; on sait que, d'une façon générale, les notices de ce genre, lans les livres bibliques, sont souvent sujettes à caution, soit qu'elles oient dues à des rédacteurs postérieurs plus ou moins bien informés oit que le texte primitif en ait été accidentellement altéré.

Mais il y a plus : l'opinion selon laquelle, de 609 à 605, la Syrie erait demeurée tout entière sous la domination du Pharaon Néchao se heurte au témoignage fourni par un fragment de Bérose, que, par hance, nous a conservé Josèphe. Ce texte est pour nous si important ue nous devons le citer ici presque en entier : «... Nabopolassar,

1. *Ant. Jud.*, X, 6, 1.

2. *Forschungen zur alten Geschichte Vorderasiens* (*Mitteilungen der Vorderasiatisch-Aegyptischen Gesellschaft* [E. V.], 1924, 2, 29 Jahrgang), p. 28-37.

apprenant la défection du satrape chargé de gouverner l'Égypte, la Cœlé-Syrie et la Phénicie, comme il ne pouvait plus lui-même supporter les fatigues, mit à la tête d'une partie de son armée Nabuchodonosor, qui était dans la fleur de l'âge, et l'envoya contre le rebelle. Nabuchodonosor en vint aux mains avec celui-ci, le vainquit dans une bataille rangée et replaça le pays sous leur domination. Il advint que son père Nabopolassar pendant ce temps tomba malade à Babylone et mourut après un règne de vingt et un ans. Informé bientôt de la mort de son père, Nabuchodonosor régla les affaires de l'Égypte et des autres pays ; les prisonniers faits sur les Juifs, les Phéniciens, les Syriens et les peuples de la région égyptienne furent conduits, sur son ordre, à Babylone par quelques-uns de ses amis avec les troupes les plus pesamment armées et le reste du butin ; lui-même partit avec une faible escorte et parvint à travers le désert à Babylone... » [1].

Ce texte nous apprend d'abord, si l'on prend les mots dans leur sens obvie, qu'un « satrape », c'est-à-dire un gouverneur de province, avait été établi sur l'Égypte, la Cœlé-Syrie et la Phénicie (ὁ τεταγμένος σατράπης ἐν τε Αἰγύπτῳ καὶ τοῖς περὶ τὴν Συρίαν τὴν κοίλην καὶ τὴν Φοινίκην τόποις), et que celui-ci s'était révolté et avait trahi (ἀποστάτης γέγονεν) ; il s'agit apparemment d'un gouverneur chaldéen établi par le roi de Babylone. Ceci veut dire qu'en 605, au moment où Nabuchodonosor entra en campagne contre la Syrie, ce pays se trouvait placé non pas sous l'autorité de l'Égypte, mais sous celle de Babylone. Ce qui ne se comprend que si le Pharaon, battu en 609 sur l'Euphrate, comme nous l'a appris la Chronique de Gadd, dut non seulement retraverser le Fleuve, mais encore abandonner la Syrie et rejoindre l'Égypte avec son armée vaincue : sur les pays ainsi libérés, le roi de Babylone installa aussitôt tout naturellement un gouverneur de son choix, chargé de surveiller et d'administrer ces provinces nouvelles de l'empire [2].

1. *Contre Apion*, I, 135-137 = *Ant. Jud.*, X, 11, 1 (cf. Müller-Didot, *Fragm. Hist. Graec.*, II, p. 506). Traduction de L. Blum, d'après le texte établi par Th. Reinach, dans l'édition du *Contre Apion* de la collection Budé.

2. A quel titre l'Égypte est-elle mentionnée à côté de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie ? Est-ce parce que le roi de Babylone, s'estimant l'héritier de l'Assyrie, considérait *de jure* comme son fief l'Égypte qui, pendant un certain temps, avait appartenu à l'empire d'Assour ? Ou bien, l'Égypte désigne-t-elle ici seulement une partie du territoire égyptien qui aurait été annexée par Babylone depuis 609, soit la région située entre Péluse et l'Ouadi-el-Arish, soit les villes philistines plus ou moins incorporées à l'Égypte depuis Psammétique I ? Il est difficile de décider entre ces diverses hypothèses.

La domination de Babylone, comme l'expérience devait le montrer, dans les premières années, assez fragile : il ne semble pas qu'en , l'armée babylonienne ait pénétré en force dans les pays syriens ; léfaite du Pharaon et sa retraite précipitée jusqu'en Égypte lais- ent le champ libre au vainqueur, qui, sans doute, ne rencontra alors une résistance effective de la part des populations surprises et ut pas à déployer un gros appareil militaire. Néchao, cependant, neu, mais non résigné à la perte de ces régions dont il avait été moment le maître, s'employa à y fomenter partout la révolte. Les ples, brusquement tombés sous le joug de Babylone, mais encore parfaitement asservis, se ressaisirent. Le gouverneur lui-même hit et devint le chef du complot.

Celui-ci éclata en 605. Nabopolassar, vieux et fatigué, et mesurant gravité du péril, confie alors à son fils Nabuchodonosor le soin de iger l'expédition contre les rebelles ; autour du gouverneur félon, trouvent les Juifs [1], les Phéniciens, les Syriens et « les peuples de région égyptienne » (τῶν κατὰ τὴν Αἴγυπτον ἐθνῶν) [2], comme l'indique liste des prisonniers faits au cours de la campagne. Ainsi le soulè- ment des pays syriens est général. Le texte de Bérose ne précise le site où eut lieu la bataille ; il est fort peu probable que ce fut à rkémiš : si l'on fait abstraction de *Jérémie* 46 2, où la mention lans la quatrième année de Yehoyaqim », comme nous l'avons dit, suspecte [3], aucun document n'existe obligeant à admettre qu'il y

. Certaines critiques considèrent la mention des Juifs dans l'extrait de Bérose nme une interpolation (cf. L. Blum, *Contre Apion*, p. 27 n. 3) ; mais les rai- s qu'ils allèguent ne nous paraissent pas décisives.

. Cette expression désigne non les Égyptiens eux-mêmes, mais des peuples sins de l'Égypte. L. Blum, *Contre Apion*, p. 114, suggère qu'il s'agit des ples de l'Arabie nommée § 133 à côté de la Syrie ; peut-être s'agit-il aussi des es du pays philistin.

. Cette mention, selon J. Lewy (voir plus haut, p. 57), aurait été primitive- nt placée dans le verset précédent et concernerait, par conséquent, la date où ent prononcés les divers oracles « contre les nations ». Nous ne mettons unement en doute, soulignons-le, que le prophète Jérémie, en 605, précisé- nt à l'occasion de la grande expédition militaire de Nabuchodonosor rappor- par Bérose, ait prononcé une série d'oracles à l'adresse des divers pays mena- (*Jérémie* 25, 46-51), ni qu'il ait alors redoublé son activité politique en faveur Babylone et contre l'Égypte, s'attirant ainsi de la part du roi Yehoyaqim les s graves désagréments (cf. *Jérémie* 36). Les vues que nous proposons ici ne angent donc rien d'essentiel à l'interprétation généralement admise du *Livre Jérémie* : l'irruption des armées de Nabuchodonosor dans les pays syriens en

eut en 605 une seconde défaite des Égyptiens à Karkémiš [1]. Le text de Bérose relatant les événements de 605 met en avant le rôle jou par le gouverneur rebelle ; il n'y est pas question, à proprement par ler, des Égyptiens, mais seulement, rappelons-le, des Juifs, des Phé niciens, des Syriens et des « peuples de la région égyptienne » abstraction faite, encore une fois, de *Jérémie* 46 2, il est entièremen gratuit d'affirmer que l'armée égyptienne soit alors intervenue e qu'elle soit montée de nouveau jusqu'à Karkémiš, où elle aurait ét battue. Il est plus probable que le Pharaon attendit sur la frontièr même de l'Égypte l'attaque de Nabuchodonosor, abandonnant à leu triste sort les populations syriennes qu'il avait poussées à la révolte.

Le fragment de Bérose rapporte encore que Nabuchodonosor, à l suite de la victoire qu'il remporta sur le gouverneur rebelle, « replaç le pays sous sa domination » (τὴν χώραν ἐξ ἀρχῆς ὑπὸ τὴν αὐτοῦ βασιλεία ἐποιήσατο) [2]. La nouvelle de la mort de Nabopolassar rappela brusque ment le jeune vainqueur à Babylone, ce qui, probablement, sauv l'Égypte de l'invasion. Mais, avant de rejoindre sa capitale, Nabucho donosor, est-il dit, « régla les affaires de l'Égypte et des autres pays »

605 reste évidemment un événement immense qui sema l'épouvante et la panique même si l'on admet que l'hégémonie de Babylone sur ces pays s'était affirmé dès 609 par la nomination d'un gouverneur, même si l'on situe ailleurs qu'à Kar kémiš la bataille décisive de 605.

1. L'oracle même sur l'Égypte, dans *Jérémie* 46 3-12, contient deux allusion situant la défaite des Égyptiens « dans le pays du nord, au bord du fleuve d l'Euphrate » (versets 6^b et 10^b) ; c'est ce qui a amené très probablement la glos de 46 2 : « Au sujet de l'armée du Pharaon Néchao, roi d'Égypte, qui se trouvai au bord du fleuve de l'Euphrate, à Karkemiš, (et) que battit Nabuchodonosor, ro de Babylone... » Cet oracle fut-il composé en 609, à l'occasion de la bataille qu eut lieu cette année-là, comme nous l'a appris la Chronique de Gadd, ou bien en 605, à l'occasion de la grande crise provoquée par l'invasion de Nabuchodonosor ? Nous ne saurions trancher cette question ; mais il est évident que, même s'il fut composé en 605, le prophète pouvait y évoquer la défaite subie par les Égyptien peu d'années auparavant, sans qu'il y soit question d'une seconde bataille d Karkémiš.

2. Telle est la leçon des manuscrits dans *Ant. Jud.*, X, 11, 1 ; au contraire, *Contre Apion*, I, 136, porte ὑπὸ τὴν αὐτῶν βασιλείαν « sous *leur* domination » ; entendons probablement sous la domination de Nabopolassar et de Nabuchodonosor, ou sous celle des Babyloniens : variante pratiquement sans importance. D'autre part, l'édition Didot, au lieu de ἐξ ἀρχῆς, porte ἐκ ταύτης τῆς ἀρχῆς ; la leçon des manuscrits est ἐξ ἀρχῆς, qu'il faut traduire ici, semble-t-il, « de nouveau », mot très important, puisqu'il indique que, dans l'idée de Bérose, Babylone était déjà, avant 605, maîtresse des pays syriens.

endons qu'il prit toutes mesures nécessaires à l'égard de l'Égypte
lans les pays reconquis, pour assurer l'ordre.

Or, si nous ne nous trompons, c'est précisément à ces événements
l'an 605 que se rapporte le papyrus de Saqqarah. Que le roi
on, souverain de quelque royaume syro-palestinien, s'y déclare le
viteur et le fidèle vassal du roi d'Égypte, ceci se comprend parfai-
nent à cette date, alors que l'Égypte avait peu auparavant, en 609,
irmé son autorité sur la Syrie entière [1], et que la domination baby-
ienne, toute récente, était encore mal affermie et, sans doute, en
isieurs régions, plus nominale que réelle. Mais il y a plus : notre
pyrus fait connaître qu'un gouverneur a été puni de mort, et qu'un
crétaire a été « changé » (l. 9). Qu'il s'agisse d'un gouverneur et
n secrétaire chaldéens, établis par le roi de Babylone sur les pays
riens, la chose ne fait aucun doute ; il ressort du texte, en effet, que
s sanctions sont infligées par les Chaldéens : s'il s'était agi de fonc-
nnaires égyptiens, pourquoi aurait-on dit que les Chaldéens ont
changé » le secrétaire ? Une telle mesure serait allée évidemment
soi. Ces sanctions, d'autre part, peine de mort pour le gouver-
ur, destitution pour le secrétaire, laissent suffisamment entendre le
ime ou la faute que ces fonctionnaires avaient commis : le gouver-
ur avait trahi, et le secrétaire avait eu le tort soit de ne pas s'oppo-
r directement à cette trahison soit, pour le moins, de ne pas la
noncer au roi de Babylone. Il nous semble qu'une telle situation
ncorde singulièrement avec ce que rapporte Bérose concernant la
fection du gouverneur établi sur les provinces occidentales [2].

Le récit de Bérose, en son ensemble, interprété simplement et sui-
ant le sens obvie, comme nous l'avons fait, est en soi parfaitement
hérent et parfaitement plausible ; il est sans aucun doute puisé à

1. Même avant 609, l'Égypte avait dû, du moins dans certaines régions et de
çon intermittente, faire acte d'autorité en Syrie ; on ne comprendrait pas autre-
ent que des troupes égyptiennes, en 616, se soient trouvées sur l'Euphrate,
utenant les troupes assyriennes contre le roi de Babylone (voir plus haut,
55). En outre, Psammétique I, nous l'avons dit, avait conquis Asdod ; par con-
équent, cette ville, et aussi très probablement Ascalon et Gaza, situées plus au
ud, avaient, semble-t-il, avant 609, appartenu durant un certain temps à
Égypte. Il serait même tentant, à cause de cela, de supposer que notre roi
don était précisément le souverain de l'une de ces cités philistines ; dans cette
ypothèse, l'Apheq de notre papyrus (l. 4) serait plutôt, tout naturellement, à
lentifier avec l'Apheq de la plaine de Saron (cf. p. 50).

2. Le mot ἀποστάτης, dans Bérose, appliqué au gouverneur, revient deux fois.

bonne source, et l'on ne saurait, sans de très fortes raisons, suspecter la valeur des informations qu'il contient. Mais il suppose, répétons-le, que les pays syriens, lors de l'expédition de Nabuchodonosor en 605, et déjà depuis quelque temps, étaient placés sous l'autorité non de l'Égypte, mais de Babylone. Or, comme on se représentait, sur la foi de *Jérémie* 46 2, que la Syrie, de 609 à 605, était restée sous la domination de l'Égypte, plusieurs critiques, apercevant la difficulté, ont jadis expliqué, — et cette opinion est aujourd'hui assez commune —, que le « satrape rebelle » dont parle Bérose n'était autre que le Pharaon Néchao lui-même, en qui la chancellerie chaldéenne aurait affecté de ne voir qu'un « vassal révolté » [1]. Exégèse singulièrement audacieuse ! Même si les Babyloniens avaient cru pouvoir considérer le roi d'Égypte comme leur vassal, — il était en fait, au moins depuis 616, leur ennemi, leur ennemi juré —, l'auraient-ils pour autant désigné sous le titre de « gouverneur » (σατράπης), ajoutant que ce gouverneur avait été « établi » à la fois sur l'Égypte, la Cœlé-Syrie et la Phénicie ? Une telle façon de parler eût été par trop inexacte et énigmatique ; nous ne l'avons rencontrée dans aucun texte : les documents cunéiformes, quand ils parlent du Pharaon, l'appellent le « Pharaon », ou le « roi d'Égypte », ou le désignent par son nom propre. Le mot de « gouverneur », soulignons-le, — σατράπης, dans Bérose, correspond manifestement à l'akkadien *piḫatu*, à l'hébreu et à l'araméen פחה —, a un sens précis ; quand Bar-Hadad, roi de Damas, en lutte contre Israël, veut placer plus directement sous son contrôle les petits États qui combattent à ses côtés, il destitue les rois de ces États vassaux et les remplace par des « gouverneurs » (פחות), ainsi que s'exprime le texte biblique (*I Rois* 20 24) : on savait donc fort bien distinguer entre un roi vassal et un gouverneur de province [2].

1. Ainsi G. Maspéro, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*, III, p. 486 et n. 2 : « La chancellerie chaldéenne considéra les rois égyptiens comme ses feudataires pour ce qu'ils avaient relevé de Ninive quelques années durant. C'est bien ce qui semble résulter des termes dans lesquels Bérose parle de Néchao : il le considère comme un satrape rebelle d'Égypte, de Cœlésyrie et de Phénicie... La chancellerie chaldéenne, héritière de l'assyrienne, ne voulait voir dans les rois de la Syrie, de l'Arabie et de l'Égypte que des vassaux révoltés » ; cf. aussi p. 517. De même, E. Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament* (3e éd. [1903], de H. Zimmern et H. Winckler), p. 106, n. 1 : « Hiernach wird Necho als Statthalter Nabopolassars aufgefasst (also nach babylonischer beschönigender Annahme), der Phönizien in babylonischen Auftrage besetzt gehalten hätte, bis er sich empörte. » Voir aussi L. Blum, *Contre Apion*, p. 27, n. 1.

2. Récemment, J. Lewy *op. cit.*, p. 33, modifiant un peu l'interprétation de

Il faut donc, croyons-nous, totalement renoncer à une interpréta-
on aussi subtile et aussi forcée du texte de Bérose, surtout depuis
ue la publication de la Chronique de Gadd permet de comprendre
omment, depuis 609, les Égyptiens perdirent l'hégémonie sur les
ays syriens et durent céder la place aux Babyloniens. Et si nous
lmettons avec Bérose que la campagne de Nabuchodonosor, en 605,
t déclenchée par la trahison et la rébellion du gouverneur chaldéen,
apparaîtra pour le moins probable que c'est à ce gouverneur lui-
ême que le papyrus de Saqqarah fait précisément allusion.

A coup sûr, après 605, les armées babyloniennes eurent encore, en
lusieurs circonstances, à intervenir dans les pays syriens. Signalons
otamment la révolte de Juda, en 597, à la suite de laquelle Nabu-
odonosor s'empare une première fois de Jérusalem ; puis, en 587,
grande coalition à laquelle prennent part Tyr, Juda, Ammon,
Égypte : les armées de Nabuchodonosor déferlent sur la Syrie,
ssiègent Jérusalem, qui succombe définitivement en 586, arrêtent et
attent l'armée de secours envoyée par le Pharaon, bloquent Tyr, qui
ésistera durant treize ans. Au cours de ces campagnes, bien des princes
enacés eurent évidemment l'occasion d'envoyer au roi d'Égypte des
ppels, des messages analogues à celui du roi Adon.

On peut admettre aussi comme théoriquement possible qu'après 605,
n autre gouverneur chaldéen de Transeuphratène ait également trahi.
Iais nul document ne l'atteste ; et, d'autre part, une telle défection
pparaît moins plausible à partir du moment où Nabuchodonosor,
evenu roi, règne sur Babylone avec un incomparable prestige. Au
ontraire, entre 609 et 605, alors que l'emprise de Babylone sur les
ays syriens est encore nouvelle et fragile, que Nabopolassar, vieilli,
e peut plus assurer à lui seul la direction de son empire et que
Iabuchodonosor, son fils, récemment admis au rang de prince co-
égnant, n'a pu encore affirmer son autorité ni donner à tous les yeux
a preuve de ses qualités royales, on conçoit assez bien qu'un gou-
erneur, peut-être hâtivement nommé aussitôt après la victoire de 609,
e soit laissé circonvenir ou soudoyer et ait fait cause commune avec
es ennemis de Babylone.

chrader-Winckler, a expliqué que, si Néchao est qualifié de « gouverneur »,
'est en tant que gouverneur d'Assour-ouballit, non de Nabopolassar. Mais ceci
e fait qu'augmenter les difficultés ; car comment peut-on dire que le Pharaon,
n tant que gouverneur assyrien (!), et, par conséquent, sous les ordres du roi
l'Assyrie, « a fait défection » (ἀποστάτης γέγονεν), alors qu'il n'était nullement
ngagé à l'égard du roi de Babylone où, mieux, qu'il en était l'ennemi ?

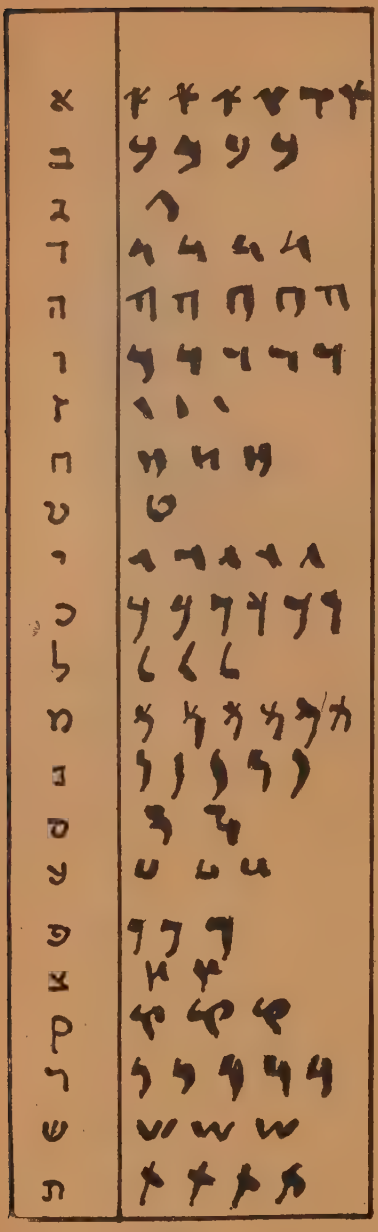

Fig. 1.

Nous nous gardons d'affirmer comme certain ce qui est seulement probable ; mais l'accord vraiment remarquable entre l'indication de Bérose concernant la défection du gouverneur des pays syriens et l'allusion contenue dans le papyrus de Saqqarah invite pour le moins à reconsidérer soigneusement l'interprétation couramment donnée au texte de Bérose et qui est, on en conviendra, étrangement violente et embarrassée. Et ainsi notre papyrus présente pour l'histoire de l'époque néobabylonienne un réel intérêt [1].

III

Remarques épigraphiques et linguistiques.

Quant au type d'écriture de ce document (voir fig. 1), il concorde parfaitement avec la date que le contenu même du texte nous a permis de reconnaître, à savoir probablement 605. Dans l'ensemble, cette cursive araméenne est extrêmement voisine de celle de l'os-

1. Ajoutons une remarque concernant le lieu où le papyrus a été découvert : c'est à Saïs, la capitale, que devaient se trouver normalement la chancellerie et les archives ; si notre document a été trouvé à Saqqarah, c'est que les souverains saïtes résidèrent aussi à Memphis, qu'ils se plurent à embellir et dont ils firent sans doute une seconde capitale.

con d'Assour, de 650 environ [1]. Comme dans ce dernier document orme de certaines lettres accuse, par rapport à l'écriture des papyrus, ostraca d'époque perse, un archaïsme tout à fait caractéristique. nitons-nous à quelques remarques.

Le ר, comme dans les inscriptions des VIIIe et VIIe siècles, a une queue s courte, ce qui le distingue clairement du , dont la queue est ttement plus longue [2] ; cette différence, comme on sait, s'atténue à poque perse, du fait que le ר a alors une queue moins courte.

Le ה a une forme nettement archaïque, la même que dans les blettes de Tell-Ḥalaf et d'Assour, fait curieux, l'ostracon d'Assour, nt la cursive est plus hâtive, plus négligée que celle de notre papy-s, et par suite plus en avance dans le sens de l'évolution épigra-ique, présente pour cette lettre des formes plus courbes, plus oches de celles de l'époque perse.

Le ו a une tête un peu arrondie, rappelant encore le demi-cercle e comportait le signe primitif ; à l'époque perse, la tête sera tout à t rectiligne : ici encore, l'ostracon d'Assour témoigne d'une évolu-n un peu plus avancée que le papyrus de Saqqarah.

Le ש a toujours la forme ancienne, en dents de scie, comme dans documents du VIIe siècle ; toutefois, sur un ou deux spécimens de tte lettre, le deuxième jambage disparaît, ce qui achemine nettement rs la forme de l'époque perse.

Le ת rappelle encore nettement, surtout sur deux ou trois spéci-ens, la forme primitive, celle d'une croix, en ce que la barre de oite croise et dépasse un peu à gauche la haste principale. Au ^e^ siècle, la forme en croix se maintient dans les inscriptions des les de Neirab et celles des tablettes de Tell-Ḥalaf ; mais l'ostracon les tablettes d'Assour ne présentent plus que la forme évoluée, géné-le à l'époque perse, dans laquelle la barre transversale est devenue simple appendice à droite de la haste. Dans notre papyrus, la tre est comme à mi-distance entre ces deux types, plus archaïque r conséquent que dans les documents d'Assour.

D'une écriture soignée, vraiment digne d'une chancellerie royale, le pyrus de Saqqarah est, pour l'histoire de l'écriture araméenne, un

1. Voir notre étude sur l'écriture de ce document dans *Syria*, t. XXIV (1944-45), p. 25-31. — On voudra bien rapprocher de la fig. 1 du présent article notre ableau comparatif » publié dans *Syria*, *loc. cit.* (fig. 1).

2. Nous n'avons relevé dans tout notre papyrus qu'un seul cas où l'hésitation permise entre ד et ר (l. 8 גבדא) ; voir plus haut, p. 52.

document précieux, le seul texte araméen d'époque néo-babylonienne qui possède quelque étendue [1].

Fait plus intéressant encore, il est notre plus ancien témoin de l'emploi de l'araméen comme langue internationale dans le Proche-Orient. Langue internationale, la chose, ici, est manifeste ; voici que le roi Adon, dont la langue courante devait être le phénicien ou quelque autre idiome « cananéen », écrit au roi d'Égypte en araméen : ni dans sa propre langue, ni dans celle de son auguste correspondant. Il y avait donc alors à sa cour, comme à la cour du roi d'Égypte, des scribes exercés à l'emploi de l'araméen.

A l'époque d'El-Amarna, au XIVe siècle av. J.-C., c'est, on le sait, en akkadien que le roi de Byblos, que les roitelets cananéens écrivaient au roi d'Égypte ; on voit que, désormais, l'araméen, comme langue internationale, a pris la place du vieil akkadien. A quelle date cette substitution s'est-elle opérée ?

Certes, dès l'époque assyrienne, surtout à partir des Sargonides, l'emploi de l'araméen s'était de plus en plus répandu, non seulement comme langue commerciale, ainsi que l'attestent notamment les notes araméennes inscrites sur des contrats akkadiens, mais encore comme langue administrative et diplomatique : il est assez significatif d'observer que, selon le récit de *II Rois* 18 17 ss., en l'an 700, lors du siège de Jérusalem par Sennachérib, les dignitaires judéens demandent à l'officier du roi d'Assour de leur parler non en hébreu, mais en araméen, ne mettant pas en doute que cet officier sût parler cette dernière langue ; de constater, en outre, grâce à l'ostracon d'Assour, que, vers 650, au temps d'Assourbanipal, deux fonctionnaires assyriens correspondent entre eux, sur des matières relevant de leur administration, en araméen.

Toutefois, rien ne permet d'affirmer que, dès cette époque, l'araméen, en dépit de sa diffusion de plus en plus grande, fût devenu, à proprement parler, la langue internationale, à la place de l'akkadien. Le papyrus de Saqqarah, s'il est bien à dater ainsi que nous le proposons, invite positivement à penser que cette substitution s'est produite vers la fin du VIIe siècle. Depuis 626, nous l'avons rappelé, l'Assyrie est en pleine décadence ; en 612, Ninive est prise ; en 609, il n'y a plus d'État assyrien : l'ancienne Assyrie devient une province des

1. Nous n'avons guère pour toute cette période que quelques épigraphes sur tablettes cunéiformes ou sur briques.

Mèdes. D'autre part, la puissance de Babylone, avec Nabopolassar, grandit ; mais, jusqu'en 609, où la victoire de Karkémiš lui assure l'hégémonie sur la Transeuphratène, ce n'est qu'un empire modeste et dont l'avenir n'est pas encore parfaitement assuré. C'est dans ces circonstances, croyons-nous, que le prestige millénaire de la langue akkadienne s'effondre. Quelle raison les pays syriens auraient-ils eue, en ces années, de garder comme langue diplomatique internationale l'akkadien, langue des Assyriens battus et des Babyloniens ennemis ? Or, l'araméen était tout prêt à recueillir la succession ; et c'est ainsi que s'effectua ce changement si important dans l'histoire linguistique du Proche-Orient.

Nous ne savons pas, de façon certaine, si les Babyloniens, à partir de 609, se servirent eux-mêmes de l'araméen pour administrer les provinces occidentales de leur empire ; il est assez probable, en tout cas, qu'ils firent à l'araméen une place très étendue. Aussi, quand Cyrus, en 539, s'empara de Babylone et que tout l'ancien empire chaldéen tomba, du même coup, entre ses mains, l'araméen devint l'emblée la langue officielle du nouvel empire. Ainsi que l'explique A. Meillet, avec sa pénétration habituelle, « les Perses ont fourni à l'empire des chefs, des satrapes et des généraux ; mais ils n'avaient sans doute pas les ressources en hommes sachant écrire nécessaires pour administrer un vaste empire. On a dû recourir de bonne heure aux services d'une administration araméenne dont les éléments se trouvaient à leur disposition en Babylonie » [1]. Notre papyrus vient précisément attester que c'est dans les premières décades de l'époque néobabylonienne que s'est définitivement forgé le destin nouveau de la langue araméenne en tant que langue internationale, en tant que langue d'empire.

Mais cette langue d'empire, en son fonds, n'est que la continuation de la *koinè* araméenne qui s'était développée et propagée depuis plusieurs siècles, d'abord dans les États araméens, puis, à mesure que ceux-ci disparaissaient, transformés en provinces assyriennes, dans l'empire assyrien tout entier, y compris l'Assyrie et la Babylonie. L'araméen du papyrus de Saqqarah n'est pas encore tout à fait celui des documents d'époque perse : nous l'avons vu, il porte encore, comme aux temps anciens, אחז (l. 5), au lieu de אחד, — נצר (l. 8), au lieu de נטר. Indices non négligeables, qui, comme ceux que fournit

1. *Grammaire du vieux perse*, p. 18.

l'examen paléographique, s'accordent parfaitement avec la datation du document telle que nous l'avons proposée.

Appendice : Glossaire [1].

אדן *Adon* 1.
אחז *prendre* ; אחזו (parfait 3e p. pl.) 5.
אל *ne... pas* (avec impératif) 7.
אל *à* 1.
אלה *dieu* ; [אלה]א (état emphatique) 2.
אמין *stable* 3.
אפק *Apheq* 4.
ארק *terre* ; ארקא (état emphatique) 8.
אתה *venir* ; אתו (parfait 3e p. pl.) 9.
ב (*dans*), *par* 9.
בבל *Babylone* 4.
בעלשמין *Be'elšemaïn* 2. *et* passim.
ד *que* (relatif) 3 ; *de* (particule du génitif) 4.
זכם *celui-là* 8.
חיל *armée* 7.
טב *bon* ; טבתה (pl. fm. avec pronom suffixe) 8.
ידע *savoir* ; (parfait) 6.
יום *jour* ; יומי (cst. pl.) 3.
כ *comme* 3.
כי *car* 6 ; *que* (après ידע) 6.
ל *pour*, *de* (devant infinitif), 7, 7.
מות *mort* ; במתא *par la mort* 9.
מלך *roi* ; cst. 1, 4 , מלכן (pl. abs.) 1, 6.
מרא *seigneur* ; est. 1, 6.
נגד *chef* (?) ; נגדא (état emphatique) 8.
נצל *délivrer* ; להצלתי (infinitif avec pronom suffixe) 7.
נצר *garder*, *sauvegarder* ; (parfait) 4.
ספר *secrétaire* 9.
עבד *serviteur* ; avec pronom suffixe עבדך 1, [6], 8.
פחה *gouverneur* 9.
פרעה *Pharaon* 1, 3, 6.
שבק *abandonner* ; [שבקנ]ו (impératif avec pronom suffixe) 7.
שלח *envoyer* ; למשלח (infinitif) 7.
שמין *ciel* 3 (cf. בעלשמין 2) ; שמיא (état emphatique) 2.

A. Dupont-Sommer.

1. Les chiffres renvoient aux lignes du papyrus.

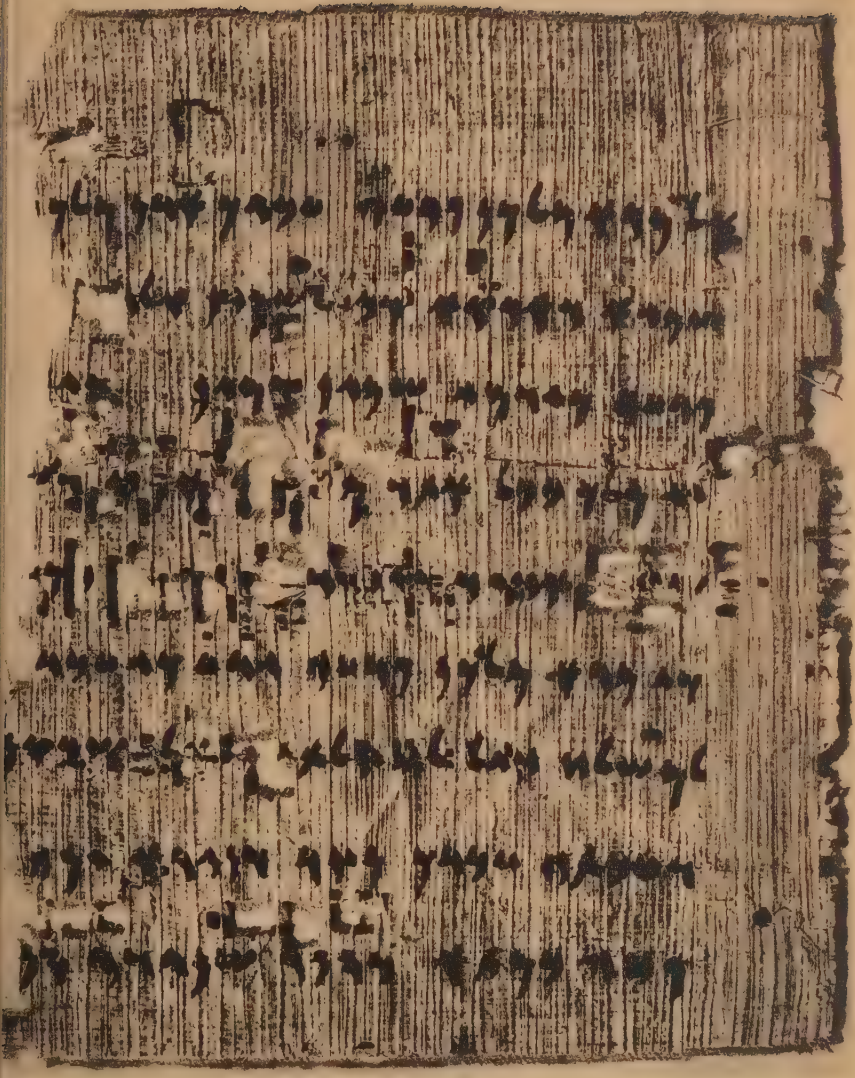

Papyrus araméen découvert à Saqqarah
(Musée du Caire nº 86.984)

NOTE SUR LE SUBSTANTIF *NAFS* « SOUFFLE VITAL », « AME », DANS LE CORAN

Les lexicographes musulmans citent quelques textes en vers, soi-disant d'époque préislamique, où figurent des mots tirés de la racine *nfs*. Toutefois l'authenticité et la datation de ces textes demeurent hypothétiques. Il faut donc attendre le Coran et le début du VIIe siècle pour rencontrer, en arabe, des emplois, chronologiquement sûrs, de lexèmes dérivés de cette racine sémitique.

Le Coran présente seulement deux exemples de verbes dénominatifs provenant du substantif *nafs*.

wa-ṣ-ṣubḥi 'idâ tanaffasa	« Par le matin quand il point » (Sourate LXXXI, 18)
wa-li-ḏâlika fa-l-yatanâfas al-mutanâfisûn	« qu'à cela aspirent ceux qui y aspirent » (Sourate LXXXIII, 26)

Dans le premier cas, il s'agit sans doute d'une métaphore : la lumière s'étend comme le souffle du matin [1]. Dans le second passage, l'idée de souffle est sous-jacente : on s'époumone pour atteindre ce que l'on convoite.

Le Coran, chose curieuse, ne connaît point la forme *nafas* « respiration », « souffle », « haleine », correspondant à l'hébreu *néfèš* (*nafèš*), pourtant assez vivante plus tard en arabe. La forme nominale qu'il présente est *nafs*, qui a pour pluriel *'anfus* ; le pluriel *nufûs* — le seul très usuel dans la langue post-coranique — n'est usité qu'une fois (Sourate LXXXI, 7). Naturellement, comme presque tous les noms contenant l'idée de *vent*, le mot est féminin « par nature ».

1. Ṭabari, *Tafsîr*, XXX, 50 en bas, n'indique pas la métaphore qui est pourtant sentie déjà par Farrâ', *apud Lisân-al-'Arab*, VIII, 123, vers le bas ; cf. Bayḍâwi, éd. Fleischer, II, 389, qui glose (sans doute d'après une tradition ancienne) : « Quand la lividité du matin brille en même temps que se lèvent vent et zéphyr. »

L'étude du terme *nafs* pourrait être envisagée seulement en fonction de l'être avec lequel il est en rapport. Ainsi que le rappelle Calverley, presque toujours *nafs* s'applique aux êtres humains, rarement à Dieu ou aux Divinités païennes, plus exceptionnellement encore aux djinns [1]. Jamais il ne s'applique aux anges. Ce n'est cependant pas sous cet angle que l'examen de ce substantif offre le plus d'intérêt. Par contre, l'analyse des valeurs fonctionnelles de *nafs* conduit à des conclusions d'une portée plus évidente. A l'aborder toutefois en premier lieu on ne tarde point à constater qu'elle suppose avant tout connue une certaine évolution sémantique du terme. C'est donc par l'étude de celle-ci qu'il convient de commencer si l'on prétend rendre compte de certaines valeurs fonctionnelles.

On a relevé quelques emplois de l'akkadien *napištu* et de l'hébreu *néfèš*, tous deux correspondant à l'arabe *nafs*, *nafas*, avec le sens de « gorge », « gosier », « bouche » [2]. La langue coranique offre un seul exemple de *nafs* avec une valeur identique.

> Allah est revenu sur sa condamnation
> contre les trois [hommes] rejetés [de
> la communauté], si bien que la terre était
> étroite... et que leurs *nafs* étaient étroites
> pour eux (*ḍâqat ʿalayhim ʾanfusu-hum*) (Sourate IX, 118).

Dans cette dernière expression, on reconnaît sans peine une ocution aujourd'hui usuelle *ḍâqa ṣadrî* « ma poitrine est étroite », « je suis mal à l'aise », « je suis anxieux, triste », qui figure déjà dans le Coran, XV, 97 :

> Nous savons que tu es mal à
> l'aise à cause de ce qu'ils disent.

L'emploi de *nafs*, avec le sens si connu de *souffle vital*, est fort bien attesté dans le Coran. Se faisant l'écho de croyances communes à d'autres peuples d'Orient, le Coran, XXXIX, 42, dit par exemple :

> Allah rappelle (*yatawaffâ*) les *nafs* au moment de leur
> mort ainsi que celles, non mortes, dans leur sommeil.

1. Dans l'*Encyc. de l'Islam* (art. *nafs*), III, 88.

2. V. Jean, *Tentatives d'explication du « moi » chez les anciens peuples de l'Orient méditerranéen*, dans *Revue Hist. des religions*, CXXI (1940), 112, 114; Dhorme, *l'Idée de l'Au-delà dans la religion hébraïque*, dans *ibid.*, CXXIII (1941), 117.

Il garde celles qu'il a condamnées à la mort, et
relâche les autres jusqu'à un délai nommé [1].

Dans ce passage, la *nafs* est bien ce principe vital qui, en sortant
u corps, amène la syncope (ici le sommeil) ou la mort, et qui, en s'y
introduisant, provoque la résurrection (ici le réveil) [2]. Ailleurs (Sou-
ate, IX, 55, 85), ce sens se trouve même confirmé :

Allah voulait seulement les torturer
à cause de ces biens, en ce monde, et
que leurs *nafs* s'exhalassent alors
qu'ils étaient infidèles.

Fait très logiquement attendu, dans le Coran comme dans les textes
ibliques [3], le terme *nafs* « souffle vital » désigne un principe intime-
ent lié à un réceptacle temporel. Elle est inhérente à ce substrat
périssable dont elle épouse la destinée. Rien de surprenant par con-
équent à ce que le Coran n'emploie point ce terme quand il s'agit du
principe de vie » qui, lui, procède de la divinité et est insufflé par
lle à la matière inerte. Dans ce cas, on rencontre le substantif *rûḥ*
hébreu : *ruaḥ*). Ainsi le récit de la *Genèse*, II, 7

Alors Iahvé Elohim insuffla dans les narines
de l'Homme une haleine de vie (*nišmat ḥayyim*)
et l'Homme devint animal vivant (*néfèš ḥayyah*)

e retrouve dans le Coran sous la forme suivante :

Souviens-toi quand ton Seigneur
dit aux Anges : « Je vais créer
un homme d'argile et de boue malléable.
Et quand je l'aurai harmonieusement formé
et aurai insufflé en lui un peu de mon
esprit de vie (*rûḥ-î*), tombez devant
lui prosternés ! » (*Coran*, XV, 29 ; même
texte XXXVIII, 72, à rapprocher de XXII, 9 :
« Il insuffla en lui de son esprit de vie ».

1. A rapprocher du Coran, VI, 60 : « C'est Lui qui vous rappelle la nuit alors
u'il sait ce que vous avez gagné durant le jour. » Le plus souvent, avec le verbe
awaffâ « rappeler », le mot *nafs* n'apparaît pas mais, dans tous les cas, le sens
st « rappeler à Allah » et aussi « rappeler à Allah avant la vieillesse », comme
ans le Coran, XXII, 5.

2. Pour les faits babyloniens et hébraïques, v. Jean, 115, et Dhorme, 118.

3. Jean, 118.

Ainsi donc, contrairement à ce qui est constaté dans la Bible[1], déjà dans la langue coranique une discrimination constante s'est faite entre *nafs* « souffle vital », « âme végétative » et *rûḥ* « esprit de vie », « âme spirituelle ». Comme le substantif *rûḥ* est d'un usage beaucoup plus rare, dans le Coran, que le terme *nafs*[2], le problème reste posé de savoir si *ruḥ* ne représente pas une notion plus récente, moins familière et peut-être empruntée, venue se superposer à des conceptions plus anciennes en rapport avec la notion de *nafs*.

Le Coran n'a pas conservé d'exemples de *nafs* avec la valeur de « sang »[3], celui-ci représentant en quelque sorte le fluide où se localise le « souffle vital ». La langue coranique marque donc une évolution très nette, qui tend à libérer le terme *nafs* des notions matérielles et concrètes encore fréquentes en hébreu[4].

Toutefois, en dépit de cette « désincarnation », bien des éléments propres à l'origine de la *nafs* subsistent encore dans les conceptions coraniques. Ce n'est point sans doute par hasard qu'elle y apparaît comme le siège de la concupiscence et de la tendance au péché.

> La *nafs* est certes inspiratrice du mal (Sourate XII, 53).

C'est elle qui induit en tentation (Sourate II, 130; L, 15). C'est elle qui, selon la version coranique, suggère au Samaritain de forger le Veau d'Or (Sourate XX, 96). En elle gît le désir, la gourmandise (Sourate XLIII, 7 ; LIII, 23), enfin le vice le plus dégradant pour un Arabe : l'avarice (Sourate LXIV, 16). Le devoir est donc de la maîtriser (Sourate XVIII, 27 ; LIX, 9) car

> Quiconque craint la comparution devant son Seigneur
> et défend la *nafs* contre le désir, le Jardin
> Paradisiaque est son refuge (Sourate LXXIX, 40).

1. Sur les emplois de *ruaḥ*, en hébreu, à la place de *néfèš*, v. Jean, *op. cit.*, 119.

2. *Rûḥ*, soit avec le sens d'« esprit saint », soit avec celui d'« esprit de vie » n'apparaît qu'une vingtaine de fois, contre plusieurs centaines de fois, le terme *nafs*.

3. Ibn Manẓûr, *Lisân al-'Arab*, VIII, 119, cite le vers suivant attribué à un poète juif du Hedjaz, antérieur à l'Islam :

> Sur le fil des sabres coulent nos *nafs*

et ce lexicographe glose ici *nafs* par *dam* « sang ». Mais le vers est-il authentique et, s'il l'est, comment le dater ? On sait, d'autre part, que l'arabe ignore complètement l'emploi de *nafs* ou *nafus* avec le sens de l'araméen *néfèš* « tombeau ».

4. Jean, *op. cit.*, 116, 117.

En un autre verset (Sourate, LXXV, 2), la *nafs* est qualifiée il est ai, de *lawwâma* « apportant le blâme ». Bien que les hésitations des mmentaires [1] relèvent l'incertitude du sens, il ne s'agit certainement is de la *nafs* faisant office de ce que le Chrétien nomme la « conscience ». Selon toute apparence, l'épithète évoque simplement ici la *afs* se blâmant elle-même, au jour du Jugement Dernier, de n'avoir as accumulé plus d'œuvres, en la vie terrestre, pour son salut.

Ici, d'ailleurs, nous touchons à une nouvelle série de faits, très fréuents dans la langue coranique, et qui s'intègrent dans un des prinpes fondamentaux de la prédication islamique : la responsabilité indiiduelle lors du Jugement Dernier. Bien que le Coran n'envisage point résurrection sous un autre aspect que celui de l'être charnel, il 'emploie pas un terme désignant le corps pour indiquer l'être huain affrontant la justice divine. Il se sert parfois d'un abstrait *al-'insân* « l'Homme ». Bien plus souvent, il recourt au substantif *nafs*, ce ui est logique si l'on songe qu'il représente dans le « moi » le seul lément doué de permanence et de conscience. La *nafs* est-elle ici « âme » au sens où nous l'entendons dans ce cas? C'est fort douteux. i le terme, en effet, s'est dépouillé d'un certain nombre de notions ues à l'acception primitive, il conserve par contre, dans une certaine mesure, une force d'évocation concrète. La *nafs*, au Jugement Dernier, c'est l'âme du croyant responsable des actes antérieurs de haque Ressuscité. Elle se présente donc comme le prévenu devant on juge. Le Coran la dépeint, en quelques touches légères et d'ailleurs eu variées, s'avançant, hésitante et timide, pour présenter sa défense.

> En vérité, ton Seigneur sera clément et miséricordieux
> au jour ou chaque *nafs* viendra disputant
> pour elle-même (Sourate XVI, 110 sq.);

Chacune ne parlera qu'avec l'autorisation de Dieu (Sourate XI, 106) et verra ce qu'elle aura fait sur terre (Sourate LXXXII, 5); chacune saura quels sont les actes qui pèsent sur elle ou qui sont en sa faveur (Sourates LXXXI, 14; LXXXII, 5; XIII, 44, etc.); aucune ne sera lésée (Sourates XXI, 47; XXXVI 54, etc.), mais

> chaque *nafs* recevra le prix exact
> (*wuffiyat*) de ce qu'elle ce sera
> acquis (Sourate III, 25, 161; cf. XVI, 111;
> XXXIX, 70, etc.).

1. Baydâwi, *op. cit.*, II, 371, donne par exemple trois interprétations dont deux fort divergentes.

Les *nafs* condamnées gémiront sur leur sort (Sourate XXXI, 56), mais ce sera en vain car

> ce jour-là nulle *nafs* ne possédera rien
> pour une autre (Sourate LXXXII, 19 ; cf.
> II, 48, 123, etc.).

Dans quelle mesure cette évocation sommaire de l'âme du croyant devant le Divin Juge s'accompagnait-elle, dans l'esprit de Mahomet et de ses contemporains, d'un certain nombre de traits beaucoup plus concrets ? Nous le voyons par d'autres passages coraniques qui peignent les Ressuscités se présentant un à un, anxieux de leur sort, le visage baissé (Sourates LXXIX ; 9 ; LIV, 7, etc.), tenant en leur main le registre de leurs œuvres (Sourate LXXXIV, 8 sqq.). Il y a là un lourd héritage d'anthropomorphisme contre lequel lutteront, beaucoup plus tard, les théologiens mo'tazilites.

Pourtant le Coran, çà et là, semble présenter déjà quelques emplois de *nafs* avec un sens nettement évolué, à peu près celui du français « âme », dans : *Je lis en votre âme*. Ainsi, quand les fils de Jacob vinrent pour la seconde fois dans la ville où était Joseph et que, selon le conseil de leur père, ils y pénétrèrent séparément

> ...cela ne leur servit en rien contre Allah
> et ne fut qu'une précaution en l'âme (*nafs*)
> de Jacob par lui édictée (Sourate XII, 68).

Ailleurs, on lit encore :

> Sachez qu'Allah sait ce qui est
> en vos âmes (Sourate II, 135, etc.).

De même, s'adressant à Dieu, Jésus confesse :

> Tu sais ce qui est en mon âme
> alors que je ne sais pas ce qui est en Ton âme
> (Sourate V, 116 ; cf. II, 235 et surtout VIII, 53).

Dans ce passage, les exégètes paraissent avoir été gênés par l'emploi de *nafs* en parlant d'Allah et ils ont pensé que l'expression : *fi nafsika* équivalait à *'inda-ka* « en toi » [1]. Bien que cette interprétation soit plausible, elle peut être considérée comme forcée. Dans d'autres passages, en effet, le Coran dit par exemple :

> Il sait ce qui est en leurs cœurs (Sourate IV, 62 ; cf. XXX, 51).

1. V. en particulier *Lisân al-'Arab*, VIII, 119, lig. 21.

encore :

> Ton Seigneur, certes, sait ce que recèle leur poitrine (Sourate XXVII, 74).

, les termes « cœurs », « poitrines » sont vraisemblablement em-
yés au sens propre. On a donc lieu de penser aussi que *nafs*, dans
passages ci-dessus cités, désigne le « réceptacle de la pensée », peut-
e même le « for intérieur ». On sent en tout cas combien déjà on
loigne ici du sens primitif de *nafs*, « souffle vital ».

Le Coran va d'ailleurs présenter toute une série de versets, fort
mbreux, où ce substantif offre un sens encore plus évolué, celui
« être humain », de « personne humaine ». On constate évidemment
un glissement analogue à celui du bas-latin ou du français et déjà
nnu en akkadien [1]. Toutefois, dans cet usage, on sent encore très
en la survivance des notions anciennes. Ainsi, rappelant que l'hu-
anité entière descend d'Adam, le Coran dit :

> Craignez votre Seigneur qui vous a créés
> à partir d'une seule personne (Sourate IV, 1 ; XXXIX, 6 ; cf. VI, 98 ; VII, 188).

Ailleurs *nafs* représente bien l'« *être humain* », isolé, individuel,
ais vivant et poursuivant son destin jusqu'à son heure dernière.
ouvent le Coran insiste sur le fait qu'ici-bas

> chaque être humain n'est chargé que de ce
> qu'il peut porter (Sourate II, 280, 286 ; cf. VII, 65, 41 ; XXIII, 63, etc.)
> Nulle âme ne sait en quelle terre elle mourra (Sourate XXXI, 34).
> Toute âme doit goûter la mort (Sourates III, 185 ; XXI, 35 ; XXIX, 57)

cependant,

> Il n'appartient à nul être humain de mourir sauf avec
> la permission d'Allah (Sourate III, 145).

Dieu n'accorde d'ailleurs pas de sursis à la personne humaine qui
eurt toujours à son heure (Sourate LXIII, 11). A diverses reprises,
Coran parle d'une « personne » (*nafs*) assassinée par Moïse (Sourates
X, 40 ; XXVIII, 19, 33), et s'il est permis, selon la loi du talion, de
supprimer une personne pour venger une personne » (Sourate V,
5), par contre, il est dit :

> Ne tuez point, sauf en droit, la personne humaine qu'Allah
> a rendu sacrée (Sourate V, 151 ; XVII, 33 ; cf. II, 35 et XVIII, 75).

1. Sur *napšitu* « personne », « individu », v. Jean, 113.

En maints endroits la la langue coranique se sert d'une expressio stéréotypée où les *nafs* sont opposées aux richesses de ce monde.

> Combattez de vos biens et de vos
> personnes dans le chemin d'Allah !
> (Sourate IX, 41 ; cf. II, 155; IX, 111 ; LXI, 11) [1].

Jusqu'ici le terme *nafs* nous est apparu avec des valeurs parfois u peu fuyantes, mais toujours en rapport avec la signification primitive de « souffle vital ». Il reste à examiner de très nombreux emplois où c substantif, sans perdre aucunement sa valeur nominale, paraît glisser à un sens plus dégradé encore, ce qui permet de rendre en arabe la notion de réfléchi.

Comme régime direct du verbe, *nafs* marque que l'action retombe sur le sujet même :

lûmû 'anfusa-kum !	« blâmez-vous vous-mêmes ! » (Sourate XIV, 22)
'in yuhlikûna 'illâ 'anfusa-hum !	« ils ne font périr qu'eux-mêmes ! » (Sourate VI, 26).

On sait combien l'expression *ẓalama nafsa-hu* « il a opprimé sa personne », « il s'est porté tort à lui-même » est fréquente dans le Coran. Parfois aussi la tournure est pléonastique. Ainsi :

'aḫrigu 'anfusa-kum	« expulsez vos personnes », « sortez ! » (Sourate VI, 93).

Dans d'autres cas, elle rend le réfléchi de réciprocité.

Lâ tuḫriǧû 'anfusa-kum min diyâri-kum !	« Ne vous expulsez pas mutuellement de vos habitats ! » (Sourate II, 84) [2].

Introduit par une préposition, le mot *nafs* rend un réfléchi indirect ou circonstanciel. Ainsi :

ma ḥarrama Isrâ'ilu 'alâ nafsi-hi	« ce qu'Israël s'est interdit à soi-même » (Sourate III, 93)
kataba rabbu-kum 'alâ nafsi-hi r-raḥmata	« Votre Seigneur s'est engagé à la miséricorde », (Sourate VI, 12, 54)

1. A noter que l'expression française « comme un seul homme » trouve aussi son correspondant coranique dans le *ka-nafsin wâḥidatin* de la sourate XXXI, 30 ; cf. Baydâwi, II, 27.

2. D'où l'imprécision de l'expression : *lâ taqtulû 'anfusa-kum* « Ne tuez pas vos personnes » Sourate IV, 28 ; cf. II, 54, 85., qui peut signifier : « Ne vous épuisez pas en vaines actions », ou bien « Ne vous suicidez pas ! », ou encore « Ne vous entretuez pas ! ».

… 'amila ṣâlihan fa-li-nafsi-hi	« Quiconque fait œuvre pie, c'est pour lui-même. » (Sourate XLI, 46, etc.)
… ûlûna fî 'anfusi-him	« ils diront en eux-mêmes. » (Sourate VIII, 8, etc.)
… astaṭi 'ûna naṣra 'anfusi-him	« ils ne pourront se secourir eux-mêmes ». (Sourate XXI, 43.)

Il est visible que, dans ces exemples dont la liste pourrait être considérablement allongée, le substantif *nafs* se présente toujours avec le sens voisin d'« âme », de « personne ». C'est donc seulement notre conscience linguistique européenne qui nous le fait percevoir avec la valeur d'un réfléchi. En fait, quand le Coran dit par exemple :

šahidnâ 'alâ 'anfusi-nâ	« nous avons témoigné contre nous-mêmes. » (Sourate VI, 130.)

ne sort point des conceptions que la *nafs* présente par ailleurs. Ici encore surgit la notion de « personne », d'« être humain », mais aussi surtout celle d'« âme responsable de ses actions ».

De l'analyse précédente se dégage l'impression que si la langue coranique connaît encore le sens de *nafs* = « souffle vital », « âme végétative liée à la chair périssable », du moins cette acception est-elle bien la moins représentée. Ce qui s'offre le plus fréquemment c'est *nafs*, avec la signification d'« âme concupiscible et responsable au jour du Jugement » et aussi d'« être humain », de « personne humaine » peut-on inférer qu'au VIIe siècle, en Arabie Occidentale et, singulièrement, à la Mekke, ces significations étaient les seules vraiment usuelles ? Il ne le semble pas. Tout au contraire, on a lieu de penser que le sens d'« âme concupiscible et responsable » est lié étroitement à la prédication islamique. Et du même coup se trouve posé l'irritant et difficile problème des origines d'une telle notion dans le domaine arabe au VIIe siècle.

Régis Blachère.

INQ AIGUIÈRES DE BRONZE ARCHAÏQUES : UNITÉ DE L'ART MUSULMAN.

La plupart des historiens qui ont étudié l'art de l'Islam ont cru devoir
: classer par écoles régionales ou dynastiques [1].

Cette formule que justifient à la rigueur les nécessités didactiques ne
orrespond pourtant pas à la réalité des faits.

De nombreuses preuves témoignent des communications, des relations
troites qui existaient entre les différents peuples soumis à la loi du
oran.

Et cette interdépendance, ou pour mieux dire, cette unité de la cul-
ure islamique, héritière de l'Empire décadent dans toute une partie
u bassin méditerranéen, se fait sentir dès la conquête, dans la plupart
es domaines et plus particulièrement dans celui des arts industriels.

Carl J. Lamm a montré que certains objets en verre trouvés à Suse,
Rayy et dans d'autres sites de l'Iran étaient sinon les mêmes du
oins analogues à ceux que nous ont livrés les fouilles de Samarra
t de la vallée du Nil [2].

Pour la céramique, Suse, Samarra, Rayy, Fostat, Damas, et même
'Afrique du Nord, ont permis de mettre à jour des pièces, le plus
ouvent fragmentaires, mais où se révèlent décors et techniques
emblables [3].

La longue et jusqu'ici infructueuse discussion sur le lieu d'origine
lu lustre métallique confirme le même fait [4].

1. Kühnel, Islamische Kleinkunst ; Salles, Arts musulmans in Histoire Univer-
elle des Arts sous la direction de Louis Réau.

2. C. J. Lamm, Mittelalterliche Gläser ; das Glas von Samarra ; les verres
rouvés à Suse, Syria, XII, 1931, p. 44 ; Glass from Iran in the National Museum
Stockholm.

3. Cf. Encyclopédie de l'Islam, Supplément sub Céramique.

4. Cf. Koechlin, A propos de la céramique de Samarra, Syria, VII, 1926, p. 234.
Migeon, Le décor lustré dans la céramique musulmane, Syria, X, 1929, p. 129-
136 ; C. J. Lamm, Oriental Glass of mediaeval date found in Sweden and the
early history of lustre painting.

La découverte par Von Lecoq à Khotcho, près de Turfân, au Turkestan, de reliures de cuir probablement du IXe siècle, presque semblables à celles que l'on trouve au Caire à la même date, montre qu'entre l'Égypte et le Turkestan existaient des relations [1].

Jusque dans l'actuelle Bulgarie, on découvre des objets d'argent musulmans probablement du IXe-Xe siècle : à Izgherli près de Talar Pasardjik en 1903 [2].

Ce fait n'a rien d'étonnant si l'on se souvient des grandes quantités de monnaies musulmanes d'argent de la même époque que l'on trouva dans toute la Russie méridionale, dans le bassin de la Vistule, de l'Oder, au Danemark et jusqu'en Suède méridionale [3].

Cependant en ce qui concerne l'art du bronze, il semble que l'on n'ait pas encore songé à faire un rapprochement qui me semble évident entre cinq aiguières, toutes les cinq publiées, de style et de facture très voisins.

Deux d'entre elles proviennent d'Égypte. Deux autres ont pour origine la partie méridionale de la Russie, voisine du Turkestan, le Daghestan ; une cinquième, acquise de M. Brummer, par le Metropolitan Museum, doit provenir de Perse.

L'une qui fut étudiée en détail par Friedrich Sarre [4] peut être datée avec une certaine précision ; trouvée à Abûṣîr al Malak, où le calife Marwân II trouva la mort en 750 et où la tradition veut qu'il ait été enseveli, elle doit appartenir à la même époque.

Par leur forme très particulière, par la décoration très simple et très originale qui en orne certaines parties, on peut déduire une origine commune et une date voisine.

Toutes les cinq sont constituées par une panse quasi-sphérique, surmontée d'un goulot allongé ; d'un côté de la panse vient se fixer une anse parallèle au col ; tandis que du côté opposé, sur la panse, un

1. Cf. Von Lecoq, die buddhistische Spätantike in Mittelasien, II, pl. 4e et p. 17.

2. Migeon, Orfèvrerie d'argent de style oriental trouvée en Bulgarie, Syria, III, 1922, p. 141.

3. Heyd, Histoire du commerce du Levant au moyen âge, traduction française de Furcy-Reinaud, I, p. 57 seq.

Arne, Les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des Vikings (5e congrès préhistorique de France, session de Beauvais, 1909), p. 586-592 ; La Suède et l'Orient, Archives d'études orientales, Upsala 1914 ; Ein bemerkenswerder Fund in Östergötland, Acta Archaeologica, III, 2, Copenhague, 1932.

4. Die Bronzekanne des Kalifen Marwan II, Ars Islamica, I, p. 10-14.

seau sculpté en ronde bosse équilibre la décoration et entoure le bec.
Le bord du goulot de chacune des cinq aiguières s'orne d'un décor
ral à jour entouré d'un dessin géométrique extrêmement simple.
La panse des aiguières porte, pour trois d'entre elles, des éléments
alogues mais diversement disposés ; la panse de la quatrième est
stée unie.
Malgré ces ressemblances, les artistes qui les ont exécutées ne se
nt pas bornés à copier servilement un modèle ; chacune des aiguières
arde une certaine originalité.
Pl. I. A) L'aiguière trouvée à Abûṣîr a 41 cm. de hauteur ; elle est
nstituée par une panse quasi-cylindrique reliée à un piédouche assez
roit par une sorte de petite collerette ; une collerette du même genre
lie la panse au col cylindrique qui est soudée à la panse par un bour-
let ; le décor de la panse, gravé au trait, forme des arcs doubles ;
ntre les arcs, des petits cercles concentriques meublent la surface
bre tandis que des rosaces très simples, entourées d'une sorte de
esse, occupent tout l'intérieur de l'arc ; ces arcs, au nombre de six,
nt chacun supportés par deux colonnettes sur lesquels ils reposent
ar l'intermédiaire d'une sorte de chapiteau triangulaire ; en dehors
e cette décoration gravée, on voit au sommet de la panse, également
ravé au trait, une bande d'arabesques à palmettes et à la base des
olonnettes, toute une frise de décor animal : petits bouquetins debout,
genouillés ou affrontés, une sorte de lion, un oiseau de proie se sai-
issant d'une gazelle ; au-dessous, une bande d'entrelacs à palmettes.
e col aussi est regravé de roues tangentes grandes et petites qui en
rnent toute la surface.
A la base d'un des côtés de la panse vient se souder l'anse par une
almette de feuilles d'acanthe largement traitée dans le style achémé-
ide et que nous retrouvons dans les deux aiguières de Russie ; au-
essus, deux dauphins en ronde bosse sont symétriquement opposés
e part et d'autre de l'anse de section ronde, qui suit parallèlement
e col et se recourbe à hauteur du goulot en forme de crosse d'évêque
our se terminer en pointe avec deux excroissances bifides ; le sommet
st surmonté d'une sorte de bourgeonnement de feuilles d'acanthe
ortant une espèce de petit autel à créneaux, tandis que la partie
xterne de l'anse s'orne de rinceaux en relief assez haut, bordés sur
es deux côtés de deux bandes de perles.
Symétriquement par rapport au col, à l'épaule de la panse, le bec
ersoir est constitué par un tube cylindrique à l'extrémité duquel vient

se fixer par la queue, le corps d'un coq en ronde bosse, poussant son cri ; ses pattes viennent se poser sur un petit socle au dessous du bec ; l'oiseau est traité avec un réalisme extraordinaire et un mouvement qui n'exclut pas cependant une certaine stylisation par la simplification des détails.

Le sommet du col formant goulot est très décoré et tranche par les oppositions d'ombre et de lumière avec la gravure au trait de la panse et du reste du col ; en bas c'est une petite bande de cercles et de carrés tracés en relief, reliés par un petit trait entre deux bordures de petites perles ; au-dessus, une ornementation à jour figure des palmettes de chaque côté de colonnes en forme de candélabres se terminant en éventail ou queues de paon ; le sommet du goulot est découpé en créneaux.

Cette aiguière est la plus richement décorée des cinq.

Pl. II. B) L'aiguière de la collection Ralph Harari [1], acquise au Caire il y a environ une trentaine d'années a, je crois, passé dernièrement au musée arabe du Caire ; la décoration en est beaucoup moins riche et dans sa stylisation archaïque elle garde une grandeur peut-être plus architecturale qu'aucune des quatre autres ; la panse complètement unie est aplatie à la partie supérieure tandis que le piédouche très bas, qui s'insère à la partie inférieure est relié par un double bourrelet très mince.

L'oiseau, un coq très stylisé, le bec ouvert, est traité d'une façon très archaïque ; les pieds ne sont pas indiqués ; une base cylindrique le relie à la panse ; tandis que de l'autre côté de la panse, l'anse verticale de section carrée vient s'insérer ; elle ne porte sur sa partie verticale pour tout décor qu'une mince rainure, puis à hauteur de la bande décorée du goulot, elle s'y rattache par un cercle complet dont la partie supérieure s'orne de bourrelets très accentués formant comme des boules soudées les unes aux autres ; la troisième à partir du goulot est surmontée d'une sorte d'appendice ovoïde.

L'extrémité supérieure du goulot est décorée au sommet, de créneaux triangulaires alternés, l'un à jour, l'autre plein, regravés de petites nervures de part et d'autre d'un axe central.

Au dessous, une bande plus large de rosaces à jour est soulignée d'une mince bande de perles en relief assez grossièrement indiquées.

Pl. III. C) La première aiguière publiée par Orbeli et Tréver

1. Reproduite in Migeon, Exposition d'Art musulman, Alexandrie, 1925; pl. 9.

rfèvrerie sassanide, nº 75)[1] est conservée à Léningrad au Musée de rmitage; elle a 40,5 cm. de hauteur et provient du Daghestan.

La panse de forme presque sphérique est cotelée; elle est posée sur piédouche auquel elle est soudée par trois rebords.

Le col est aussi côtelé de la même façon; parallèlement au col vient fixer d'un côté de la panse, par une palmette largement traitée, nse en forme de crosse d'évêque dont l'extrémité est bifide; elle est rmontée d'un animal fantastique en ronde bosse; la partie externe l'anse est garnie de trèfles en relief superposés, formant une sorte guirlande.

De l'autre côté de la panse, l'oiseau qui forme le bec, sculpté en nde bosse, est rattaché au vase par une sorte de palmette; l'oiseau i ressemble à celui de l'autre aiguière de Léningrad semble être un rbeau; mais différent de l'autre, il a le bec fermé et semble mobile.

Le goulot s'orne d'un décor en relief et ajouré; à la partie inférieure, e bande de losanges et de cercles au trait en relief, reliés par une rle, est encadrée en haut et en bas par une bande de perles cernée in mince listel; au-dessus, des palmettes superposées à jours sont parées par des colonnettes cannelées en spirale.

Le col et la panse sont assez curieusement décorés à chaque côte in arc de cercle renversé.

La base de l'arc est en bas, tandis que dans l'aiguière suivante ce otif est sens dessus dessous.

On distingue également quelques traces de regravure très effacées r la panse.

Pl. III. D) La seconde aiguière publiée par les mêmes auteurs[2] 76) a la même origine, le Daghestan, et est conservée au même usée; elle a 38 cm. de hauteur; son aspect général est plus ramassé; e n'est pas surélevée par un piédouche; un simple petit rebord sole; le col est légèrement resserré au sommet.

La panse est toute entière regravée au trait d'un décor d'arcades en ein cintre doubles dont les parties vides sont elles-mêmes regravées ornements floraux ou géométriques au trait; le col, rattaché à la

1. Publiée et reproduite in Sarre-Martin, Die Ausstellung von Meisterwerken muhammedanischen Kunst, Munich, 1911, II, pl. 132.

2. Publiée et reproduite in Sarre-Martin, Die Ausstellung von Meisterwerken muhammedanischen Kunst, Munich, 1911, II, pl. 131 et 132, et Sarre, L'art ancien de la Perse, pl. 136 (en face de l'aiguière de Marwân II).

panse par un bourrelet, est légèrement resserré vers le sommet : il est regravé d'un décor géométrique au trait jusqu'à la hauteur où l'anse vient s'insérer au goulot : de section arrondie, elle se fixe à la panse par une large palme très voisine de celle de l'objet précédent ; la partie externe de l'anse, en forme de crosse d'évêque, est garnie d'un gracieux rinceau en relief et se termine par un animal fantastique en ronde bosse.

De l'autre côté de la panse, l'oiseau en ronde bosse, qui semble être un corbeau, est traité d'une manière réaliste, le bec ouvert il paraît croasser.

La partie supérieure du goulot est à jour comme dans les autres aiguières : mais sous cet à jour, au-dessous d'un mince listel, on voit une bande de hachures diagonales sous laquelle entre deux minces rebords court une bande de petits oves en relief.

Pl. II. E) La cinquième qui a été publiée et reproduite par Ettinghausen et Dimand [1], auxquels nous nous reporterons pour sa description, doit, selon toute probabilité, sans que l'on puisse l'affirmer avec certitude provenir d'Iran.

En effet, acquise récemment par le Metropolitan Museum, elle se trouvait auparavant chez l'antiquaire Brummer, spécialisé dans le commerce des objets de cette région. Très voisine de l'aiguière de Marwán II, elle en reproduit la forme générale, le bec orné d'un coq, l'anse en forme de crosse d'évêque dont la partie inférieure est également supportée par deux dauphins ainsi que le goulot cylindrique au bord supérieur ajouré.

La décoration en relief de l'anse, analogue à celle des quatre autres objets, semble une des caractéristiques de ce groupe. Le motif sassanide de la grenade centrale, agrémentée d'une palmette refendue, orne toute la longueur de l'anse.

On peut se rendre compte par la description détaillée de ces cinq aiguières combien, malgré de profondes différences dans l'exécution, le style de ces objets est voisin ; on y retrouve au fond les mêmes éléments de décoration, mélange curieux de l'art de l'Occident et de l'Orient.

Le décor architectural en plein cintre rappelle certaines sculptures coptes ainsi que la grande salle à niches du palais de Shapour ; tandis

1. Dimand, Handbook, 2e éd., pl. 75 ; R. Ettinghausen, Ars Islamica, VII, p. 116 fig. 18 et 20.

ue les animaux, réalistes ou fantastiques nous font souvenir de l'Extrême Orient.

Les palmettes et les rinceaux, plus ou moins stylisés suggèrent à ivers le style achéménide l'art classique.

Ce mélange, qui s'explique fort bien pour les deux aiguières du aghestan, frontière orientale de l'empire islamique et pour celle qui ovient vraisemblablement d'Iran, se comprend plus difficilement our les deux aiguières d'Égypte.

D'où la question qui reste entière : où ces aiguières ont-elles été uvrées ? Sont-elles sorties d'un même atelier ? Ont-elles été importées ? nt-elles été copiées d'un modèle commun par des artistes locaux ? uelle que soit la réponse, leur analogie reste un argument de plus en aveur de l'unité de l'art musulman.

Cette unité s'explique d'ailleurs facilement : sans vouloir entrer dans détail des grandes voies commerciales [1] qui de l'est à l'ouest et du ord au sud reliaient entre elles les régions diverses, qu'il nous suffise e mentionner les plus grandes routes de pénétration : route de la oie, route de l'ambre, route de la fourrure et même déjà route des pices ainsi que les grandes vallées fluviales le long desquelles de nombreuses trouvailles d'objets orientaux (musulmans et même extrême orientaux) prouvent qu'elles étaient des artères par lesquelles irculaient, avec les diverses denrées, un courant actif et continu, cul- urel et artistique particulièrement intense entre des peuples de même eligion et socialement analogues.

Jean David-Weill.

1. Pour l'ensemble de ces voies commerciales, cf. la Bibliographie donnée par J. Sauvaget, Introduction à l'étude de l'Orient musulman, p. 187, et par Wiet, Les communications en Égypte au moyen âge (l'Égypte contemporaine, Revue de la Société royale d'économie politique de statistique et de législation, XXIV, p. 246-247 et notes), et surtout Heyd, *loc. cit.*, p. 24-128.

A. - Aiguière d'Abûṣîr al Malak attribuée au VIIIe siècle
(Musée arabe du Caire)

B. - Aiguière d'Egypte
(Ancienne collection Ralph Harari)

E. - Aiguière du Metropolitan Museum
d'après R. Ettinghausen, Ars Islamica, VII, pl. 18

C. - Aiguière du Daghestan d'après Orbeli-Trever n° 75
(Ancienne collection Polowtzoff)

D. - Aiguière du Daghestan d'après Orbeli-Trever n° 76
(Ancienne collection Polowtzoff)

TABLE DES MATIÈRES

Pages

R. Labat. — Le problème de la notation des homophones nouveaux dans le syllabaire suméro-akkadien 3

Ch. F. Jean. — Arišen dans les Lettres de Mari 17

J. Bottéro. — Deux tablettes de fondation, en or et en argent, d'Aššur-naṣirpal II 25

J. G. Février. — Remarques sur le Calendrier de Gézer 33

A. Dupont-Sommer. — Un papyrus araméen d'époque saïte découvert à Saqqara 43

R. Blachère. — Note sur le substantif *nafs* « souffle vital », « âme », dans le Coran 69

J. David-Weill. — Cinq aiguières de bronze archaïques : unité de l'art musulman 79

Nous informons les lecteurs de *Semitica* que deux congrès se tiendront prochainement à Paris :

le *VIe Congrès International de Linguistes*, du 19 au 24 juillet 1948 (Secrétaire général : M. Michel Lejeune, 36, rue Chardon-Lagache, Paris, XVIe) ;

et le *XXIe Congrès International des Orientalistes*, du 23 au 31 juillet 1948 (Secrétariat : 4, rue de Lille, Paris, VIIe).

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Mars 1948. — Dépôt légal 1er trimestre 1948.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 5487. — N° d'ordre chez l'éditeur : 37.